



**HAL**  
open science

## Prospection Thématique - 2022. La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire -Tarn)

Florence Guillot, Christophe Mendygal, Nicolas Poirier, Carine Calastrenc,  
Jacques Mathieu

### ► To cite this version:

Florence Guillot, Christophe Mendygal, Nicolas Poirier, Carine Calastrenc, Jacques Mathieu. Prospection Thématique - 2022. La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire -Tarn). Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn. 2022. hal-03878567

**HAL Id: hal-03878567**

**<https://hal.science/hal-03878567>**

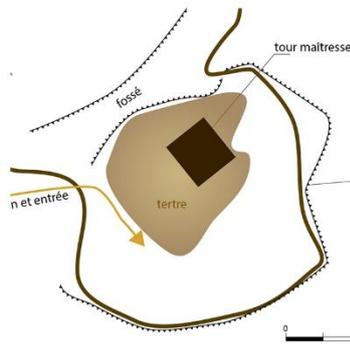
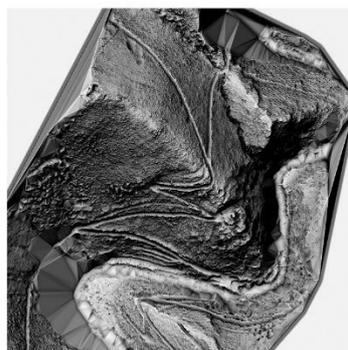
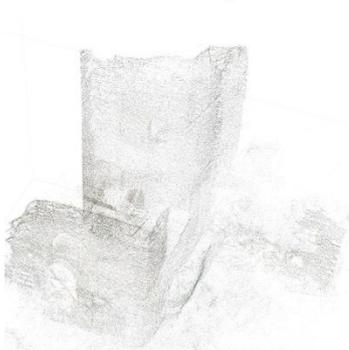
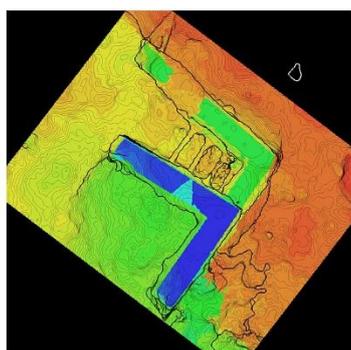
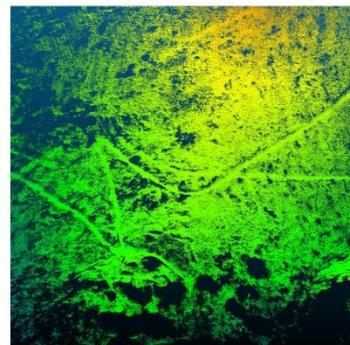
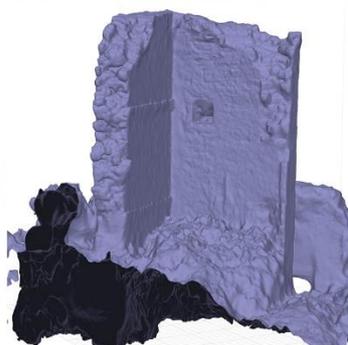
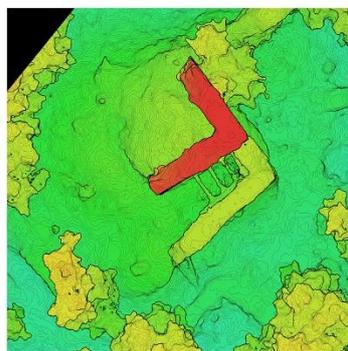
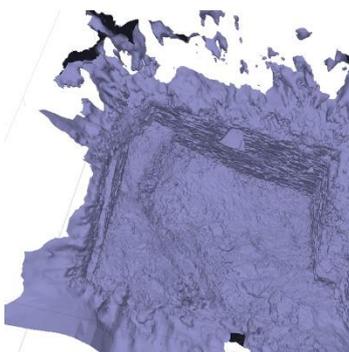
Submitted on 29 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Prospection thématique – 2022

### La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire – Tarn)



Florence GUILLOT  
Archéologue - Historienne  
Recherche | Expertise | Valorisation  
contact@floguillot.com . +33 (0)608 769 630  
www.floguillot.com

Florence Guillot (resp.), Christophe Mendygal,  
Nicolas Poirier, Carine Calastrenc, Jacques Mathieu



Opération menée par le Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn :

[Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn – Le patrimoine archéologique tarnais à la portée de tous ! \(archeotarn.fr\)](http://conseildepartementalarcheologie.tarn.fr)

244 avenue de Roquecourbe 81100 Castres — contact@archeotarn.fr



Sous la responsabilité de



Et avec l'aide, le conseil et le soutien du Service Régional de l'Archéologie de la DRAC Occitanie et de la région Occitanie.



Le site est propriété de la d'une SCI « Châteaux de sable » et est animé par l'association « la Bastide-des-Vassals »



Illustrations première page :  
Crédits Florence Guillot, Nicolas Poirier, Carine Calastrenc

Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn

Rapport de la Prospection-thématique 2022

La Bastide-des-Vassals  
(Saint-Grégoire, Tarn)

Florence Guillot (resp.), Christophe Mendygal,  
Nicolas Poirier, Carine Calastrenc et Jacques Mathieu



## Sommaire

Introduction.....	6
Fiche signalétique .....	7
Participants et collaborations.....	8
Contexte géographique et géomorphologique .....	9
L'état de la question .....	14
Levé Lidar .....	18
1. Objectif et contexte .....	19
2. Conditions de vol .....	19
3. Traitement des nuages de points.....	20
3.1. Évaluation des nuages de points bruts.....	20
3.2. Correction des imprécisions GPS .....	20
3.3. Extraction des points sols.....	20
4. Génération des visualisations des MNT .....	22
Modification de la topographie.....	26
Le monument.....	28
Protocole d'intervention et méthodologie des levés de bâti .....	28
Descriptif général — le plan, l'organisation générale de l'ouvrage et ses évolutions .....	30
Phasage des bâtis.....	42
La nature des roches employées dans les murs.....	44
Tableau récapitulatif des Uc et des faits liés à la construction, aux modifications et aux destructions des bâtis et des espaces bâtis.....	47
Les différents éléments bâtis .....	50
Le fossé sec barrant l'éperon (Fos1).....	50
La tour maîtresse (M10) et son relief sous-jacent (ter 1).....	53
Le tertre .....	54
La tour maîtresse, destruction des murs sud-ouest et sud-ouest (M10) .....	54
La tour maîtresse, construction et aménagements .....	56
P1, M1 et M5, entrée et enceinte au sud-ouest.....	69
M6 .....	79
P2, M7, entrée haute et enceinte interne : le réduit fortifié .....	80



M11 .....	93
M14 .....	96
M8 .....	97
M9 .....	101
M2, M3, M4 .....	105
M12 .....	106
M15 .....	107
Autres murs du château .....	108
Annexe : premières comparaisons avec d'autres sites .....	110
Publication synthétique .....	115
Notice scientifique .....	136
Conclusion et perspectives .....	138
Sources .....	139
Bibliographie .....	143



## Introduction

La Bastide-des-Vassals est située dans une vallée affluente en rive droite du Tarn et en amont d'Albi. Le site est composé d'un moulin et d'un pont, dominés une quarantaine de mètres au-dessus par un château en ruine situé sur une crête perpendiculaire à la vallée et sur son flanc.

Perdu dans une vallée aujourd'hui isolée et enforestée, le château sort de l'obscurité à la faveur d'une publication du *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* en 1923. Son achat par Philippe Chevalier est suivi dès 2017 par de dynamiques opérations de dégagements, restaurations du moulin et animations coordonnées par une association « La Bastide-des-Vassals ». En parallèle ont lieu les premières études d'archéologie et d'histoire.

Le présent programme mené par le Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn est une prospection thématique.

Le CDAT et l'association souhaitant poursuivre l'étude et la restauration de ce site, un programme fut mis en place fin 2020. Il comporte deux volets. Le premier, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et suivant les prescriptions de Patrick Gironnet, Architecte des Bâtiments de France et chef de l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn, a pour objectif de mettre en sécurité et de réaliser des travaux de consolidation d'urgence sur le château. Le second volet est constitué par la présente étude et a pour objectif de documenter l'histoire du site en réalisant une prospection-thématique intégrant des analyses de la documentation écrite et du contexte géopolitique et des possesseurs, des prospections des alentours du site, une topographie Lidar pour décrire au mieux l'emprise des aménagements et leur environnement et une étude et phasage des bâtis subsistants du château.

Le manque de financement de l'opération de prospection-thématique 2021 a impliqué de décaler le levé Lidar, les montages photogrammétriques et l'étude du bâti à l'année 2022. Le présent rapport — qui doit être associé à celui produit en 2021 — vous présente donc les résultats complémentaires de la prospection thématique 2022, l'étude du bâti et un levé Lidar, mais aussi un article synthétique proposé à la revue *Archéologie Tarnaise* et clôturant cette opération.



Fiche signalétique

Région : Occitanie

Département : Tarn

Commune : Saint-Grégoire — Insee 81253

Lieu-dit ou adresse : La Bastide-des-Vassals

Coordonnées Lambert 93 : (centroïde)

Ax : 641607 Ay : 6317271 Altitude : 240 ou 241 m (altitude carto)

Cadastre actuel — Section(s) et parcelle(s) : section B01, parcelles 479, 449, 470

Le site est propriété de la d'une SCI « Châteaux de sable » et est animé par l'association « la Bastide-des-Vassals »

Prospection thématique. Arrêté n° 76-2022-0546 du 10 mai 2022.

Code de l'opération : 1411904.

Responsable scientifique : Florence Guillot.

Interventions sur le terrain : février et juillet 2022.

Thésaurus Patriarche « chronologie » : Moyen Âge

Thésaurus Patriarche « interprétation » : édifice fortifié.



## Participants et collaborations

Pour réaliser ce programme le CDAT s'est attaché une archéologue et historienne médiéviste, Florence Guillot. Le déroulé a été l'occasion de partager la dynamique de recherche avec de nombreux bénévoles du CDAT, des clubs archéos du secteur et de l'équipe de la Bastide-des-Vassals, tout particulièrement en ce qui concerne les prospections de terrain et les recherches aux archives, mais aussi pour la publication. Nous avons aussi réalisé une visite guidée archéologique et historique grand public des abords du site et un article clôture et synthétise nos résultats.

Coordination du dossier par le CDAT : Jacques Mathieu, Philippe Pergent, Ambre Soulard et Jeannie Cadeilhan.

Prospections et débroussaillages des abords du site menés par :

Christophe Mendygral, Florence Guillot, Jeanne Favero, Christine Bénas, Éva Bénas, Philippe Pergent, Philippe Chevalier, Daniel Gol, Louis Falgayrac, Salomé Pignon, Cassandra Vrigneau, Tom Sidaine, Arnaud Gotti, Jacques Mathieu, Jean-Louis Enjalbert, Bernard Valette, Marie-Claude Valette, Aimé Rhejjou.

Lidar : Nicolas Poirier et Carine Calastrenc UMR 5608 TRACES — Plateforme Archéosciences — Plateau Topographie-Géomatique-Imagerie-3D.

Recherches documentaires menées par : Christophe Mendygral, Florence Guillot, Jacques Griffon et Pierre Fevre.

Analyse de la documentation écrite : Florence Guillot, en collaboration avec Christophe Mendygral.

Opérations de sondages archéologiques 2018-2019 et débroussaillages : CDAT — Jacques Mathieu.

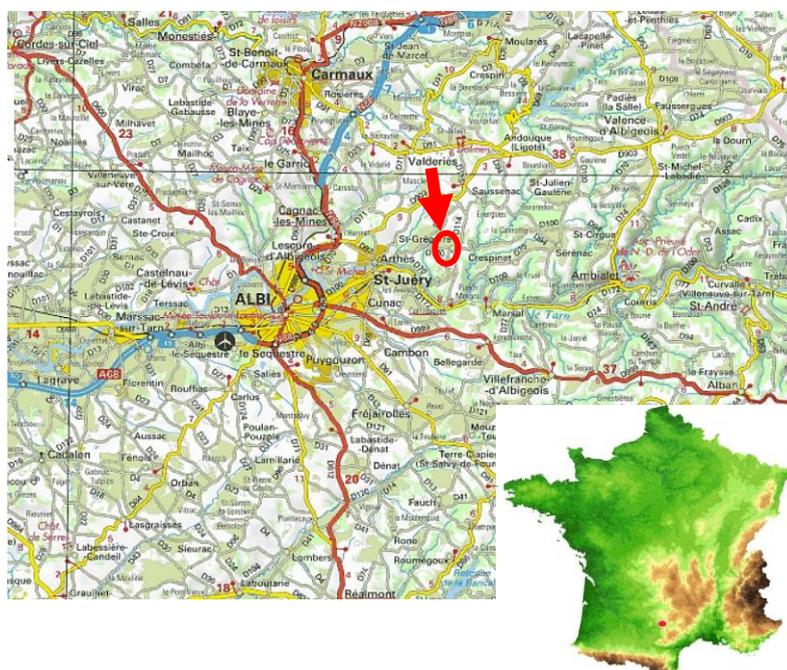
Topographie du château et du moulin : Julien Pech — Mosaiques Archéologie. Compléments Florence Guillot.



## Contexte géographique et géomorphologique

À peu de distance en amont d'Albi, la vallée du Lézert est un affluent en rive droite du Tarn. Elle est située sur la bordure sud-ouest du Massif central dans la zone de transition entre plaine et coteaux et en domaine semi-montagnard. Le contexte climatique atlantique tempéré y est peu sujet aux longs et importants gels et comprend des périodes de sécheresse d'été, qui, compte tenu de la latitude, se révèlent somme toute réduites par l'exposition atlantique et la situation de ces reliefs parmi les premiers obstacles face à l'océan, ce qui favorise des précipitations relativement régulières (sauf très récemment).

La vallée du Lézert est une entaille parallèle à d'autres, d'axe grossièrement

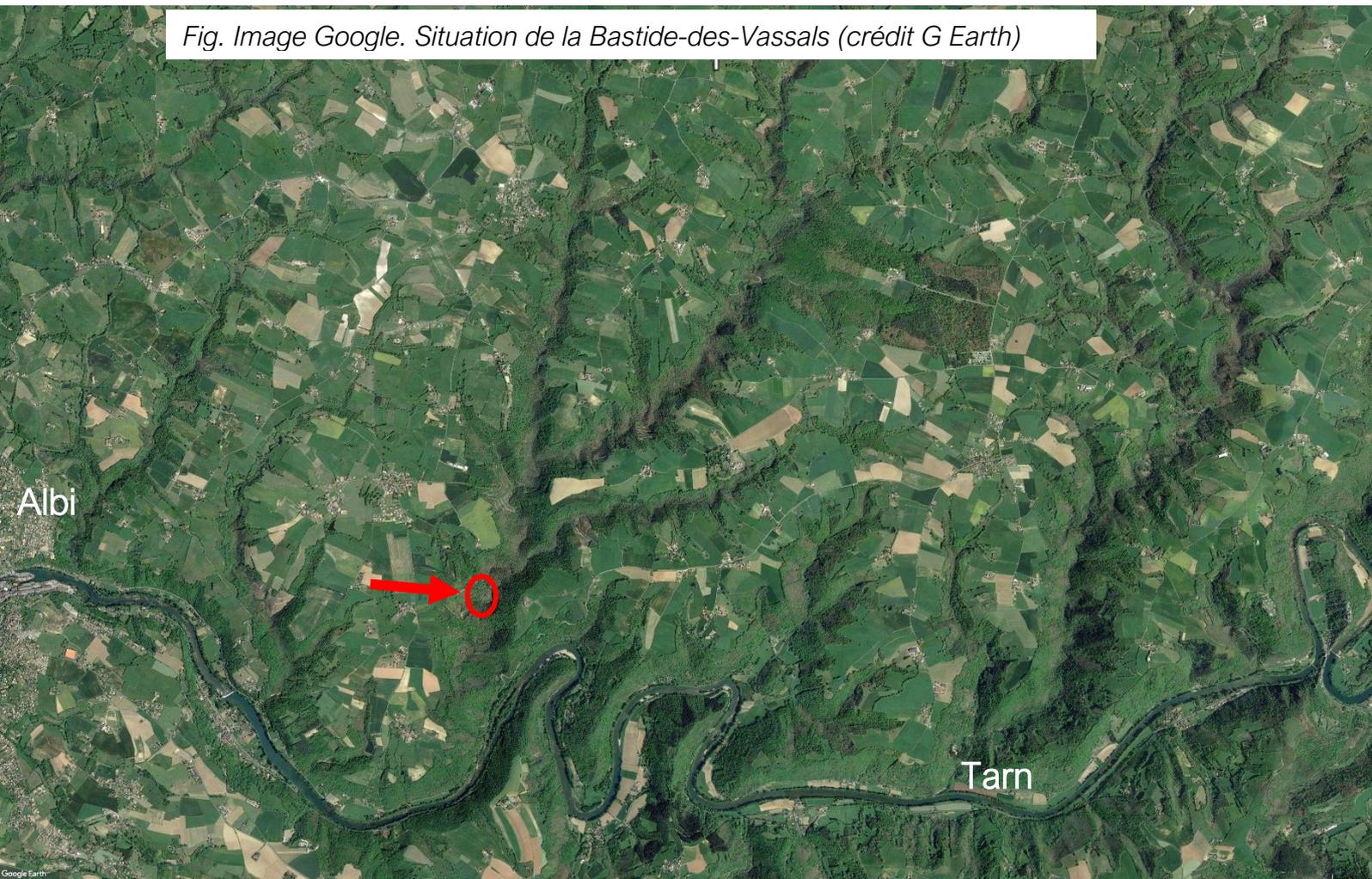


nord-sud et de petites dimensions, largeur et longueur<sup>1</sup>. À l'amont de la Bastide-des-Vassals, la vallée se scinde en trois bras de cours d'eau différents. Au niveau de la Bastide-des-Vassals, le lit de la rivière mesure 4 à 5 m de large, mais l'été elle draine bien peu, et connaît des périodes d'assèchement complet.

<sup>1</sup> Extension 7 km en ligne droite du nord (amont) au sud (aval).



Fig. Image Google. Situation de la Bastide-des-Vassals (crédit G Earth)



La vallée, bien encaissée, compose avec des flancs raides et un cours très méandrique. Au niveau de la Bastide-des-Vassals, le cours d'eau est encaissé environ 130 m sous le plateau. L'encaissement est produit par la surrection du massif, ici du plateau de Saint-Grégoire presque pas plissé (poussée Pyrénées-Afrique). À la différence des plateaux environnants qui conservent des activités agricoles et présentent aujourd'hui des milieux ouverts, la vallée du Lézert est quasiment totalement enfrichée, domaine des chênes et des buis. Les personnes âgées se souviennent qu'en fond de vallée, le long du Lézert, existaient des champs de seigle.

Depuis le Tarn au sud, un chemin de randonnée remonte la vallée en rive gauche jusqu'à un pont et au moulin ruiné de la Bastide-des-Vassals. À cet endroit le chemin se poursuit en rive gauche, ou traverse à la faveur du pont pour remonter en zigzags vers le plateau de Saint-Grégoire.

Le château de la Bastide-des-Vassals se situe à droite et au nord de ce chemin remontant, une trentaine de mètres de dénivelé au-dessus du moulin, donc dans le flanc inférieur de l'encaissement, en rive droite de la vallée du Lézert. La fortification



est située sur un escarpement qui avance légèrement au-dessus de la rivière, relief naturel formé d'un petit secteur subhorizontal sur une crête perpendiculaire à l'axe de la vallée.

Fig. Carte 1/25000e. Situation de la Bastide-des-Vassals (crédit IGN)

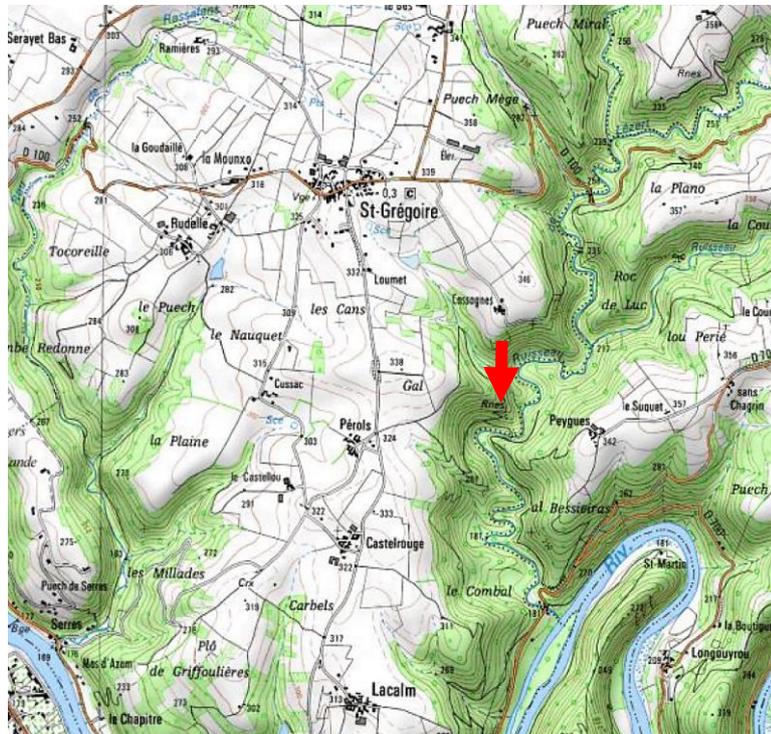
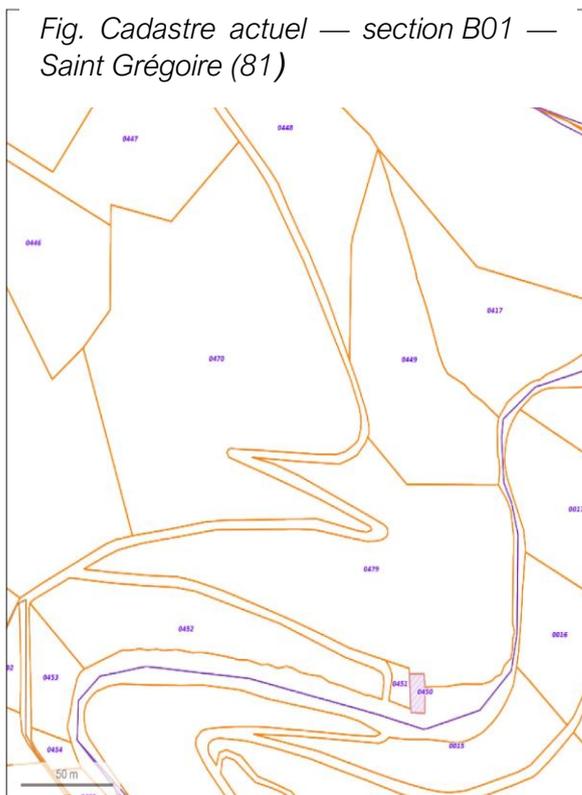


Fig. Cadastre actuel — section B01 — Saint Grégoire (81)

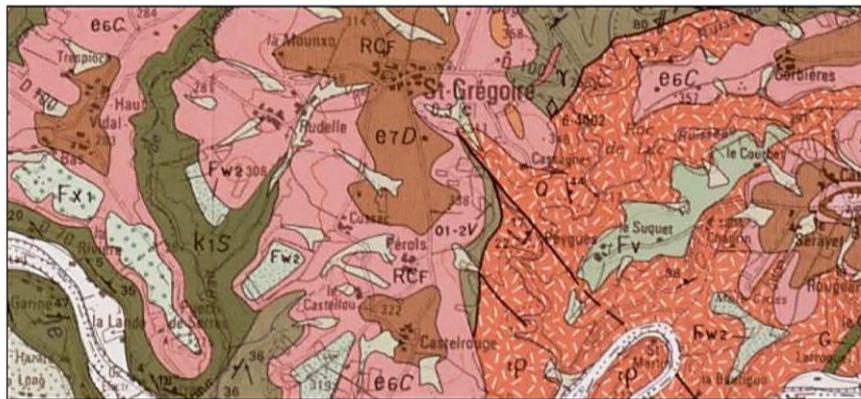


Le site occupe les actuelles parcelles n° 479, 449, 470 de la section B01 du cadastre de Saint-Grégoire (81). Il est la propriété d'une SCI « Châteaux de sable » et l'objet d'un programme de valorisation et d'animations depuis 2017 menés par une association « Bastide-des-Vassals ». Le château et surtout le moulin ont été dégagés par les bénévoles et le moulin a été en partie restauré. Ce dernier apparaît sur l'actuel cadastre, mais le château n'y est pas reporté.

Suivant la carte géologique, la vallée du Lézert est creusée dans des tufs rhyolitiques paléozoïques. Ce sont



des roches très anciennes, cristallines et très dures. Elles se sont déposées en nappes lors d'événements volcaniques quasiment essentiellement maritimes, antérieurs à l'orogénèse hercynienne. La puissance de cette nappe dépasse les 1000 m. La nappe qui correspond à la vallée du Lézert est dite de Saint-Sernin-sur-Rance. Dans la vallée du Lézert, cette roche comporterait de nettes schistosités et un faciès œillé. Les cristaux de quartz et de feldspath sont relativement abondants, les filons de quartz aussi. Cependant, suivant l'expertise de Daniel Gol, géologue, à la Bastide-des-Vassals précisément, les schistes dominant et la carte BRGM serait imprécise. Il s'agit de schistes très durs, dont les faciès sont très variés, tout autant que l'épaisseur du litage. Les filons de quartz y sont nombreux. Sur le terrain, on observe que les roches



©IGN

**Fond de carte mondial**

Propriétaire : Non renseigné

Information : Non renseigné

Pas de légende

**Orthophotographie (IGN)**

Propriétaire : IGN

Information : Non renseigné

Pas de légende

**Scans (IGN)**

Propriétaire : IGN

Information : Non renseigné

Pas de légende

**Carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM)**

Propriétaire : BRGM

Information : Non renseigné

Feuille N°933 - CARMAUX \_\_\_\_\_

RCF  
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, formation colluviales, colluvions des talwegs et des fonds de vallées secondaires

Fz  
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, glaciais d'érosion et d'accumulation - formation alluviale, Holocène, alluvions récentes, (1)-anciens méandres, (2)-talus des paliers de terrasse

Fx1  
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, glaciais d'érosion et d'accumulation - formation alluviale, Pléistocène sup., formations alluviales sup. à gros galets patinés

Fw2  
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, glaciais d'érosion et d'accumulation - formation alluviale, Pléistocène moyen et sup. basal, alluvions des terrasses moyennes des vallées du Tam et du Cérrou, palier inf.

Fv



unités géologiques régionales

e7-D2

Cénozoïque, Paléogène, argiles rutilantes de Notre-Dame-de-la-Drèche (Priabonien inf. - moy), partie sup. riche en faciès palustres à lentilles silto-argileuses

e7-D1

Cénozoïque, Paléogène, argiles rutilantes de Notre-Dame-de-la-Drèche (Priabonien inf. - moy), partie inf. à matériaux d'écoulement en nappe

e6C

Cénozoïque, Paléogène, argiles à graviers inf. du Carmausin et de l'Albigeois (Bartonien inf. et moy.)

Q(1)

Paléozoïque, roches plutoniques et filoniennes tardi-varisques, quartz "BTH" (brèche tectonique hypersiliciifiée), fréquemment minéralisé (1)-avec pendage

ã

Paléozoïque, roches plutoniques et filoniennes tardi-varisques, granites et microgranites

o1-2V

Paléozoïque, formation anté-orogénique varisques : Précambrien (?) - Cambro-Ordovicien, nappe de Saint-Semin-sur-Rance, formation de la Vère : schistes noirs homogènes à rare petits bancs gréseux

tó

Paléozoïque, formation anté-orogénique varisques : Précambrien (?) - Cambro-Ordovicien, nappe de Saint-Salvi-de-Carcavès et nappe de Saint-Semin-sur-Rance (formation de Larroque) : tufs rhyolitiques

k1S

Paléozoïque, formation anté-orogénique varisques : Précambrien (?) - Cambro-Ordovicien, nappe de Saint-Semin-sur-Rance, formation de St-Semin-sur-Rance - Condomines: alternance de grès gris, plus ou moins feldspathiques et de schistes noirs ou gris

hvdtn

schisteuses de la plateforme castrale sont moins litées que celles de la plateforme inférieure et que sur cette dernière les schistes peuvent être micacés.

Ces tufs ou schistes sont surmontés par des schistes à bancs gréseux qui apparaissent dans les flancs de la vallée en partie haute, juste sous le plateau. Ils forment des bancs décimétriques et peuvent servir de matières premières à des lauzes de toiture ou autre. On observe d'ailleurs plusieurs microcarrières sur le versant à l'approche du plateau sous les parcelles de Gal. Au-dessus, le plateau est recouvert par des argiles paléocènes, d'origine continentale. Elles reposent sur le socle paléozoïque.



L'état de la question

Archives du Tarn - /P\_serie/3P\_BACH/3P\_253/3P\_253\_005

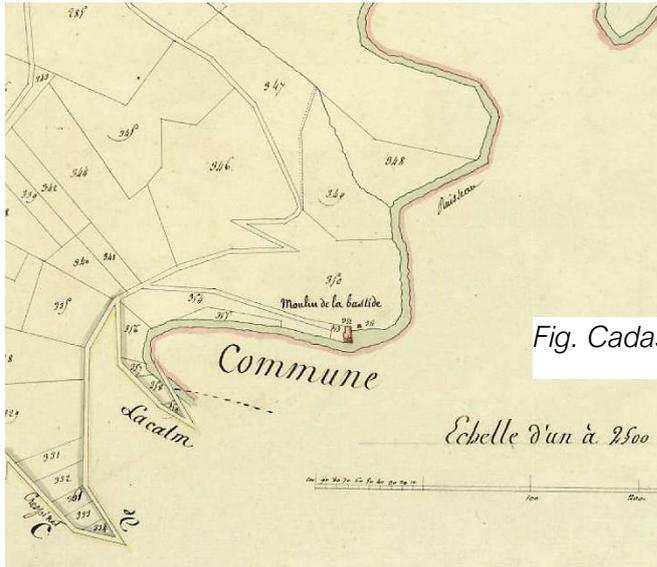


Fig. Cadastre napoléonien. 1810. AD81

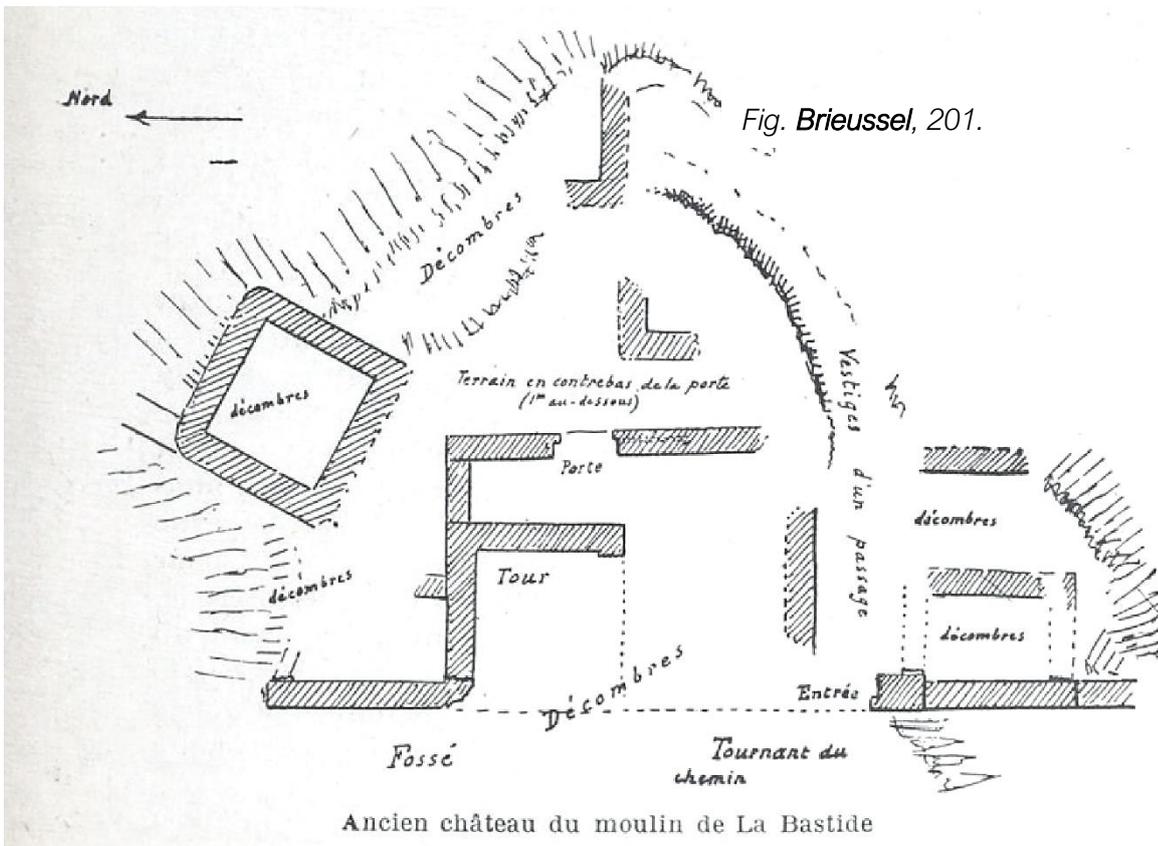


Fig. Brioussel, 201.

Perdu dans une vallée aujourd'hui isolée, le site sort de l'obscurité à la faveur d'une publication du *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* en 1923. Le



lieutenant-colonel Louis François Justin Brioussel se retire à Albi après la limite d'âge de l'armée et après la bataille de Charleroy. C'est l'occasion pour lui de faire des relevés des « forts » qu'il admire aux environs de la ville. De 1921 à 1928, rosette à la boutonnière, il décrit plusieurs édifices militaires à portée de vélo (château de Mailhoc, de Mauriac, de Castelnau de Levis) dont celui de la Bastide-des-Vassals. Il n'hésite pas à réaliser des plans et des croquis et publie son travail<sup>2</sup>. En 1941, Pierre Bayaud en fit un éloge dans la revue du Tarn (VII, p. 78-79).

En 1987, André Soutou, linguiste et historien, publia une analyse de toponymes d'un acte du cartulaire de la Selve, où il identifia la Bastide-des-Vassals sous un autre toponyme dans une mention de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

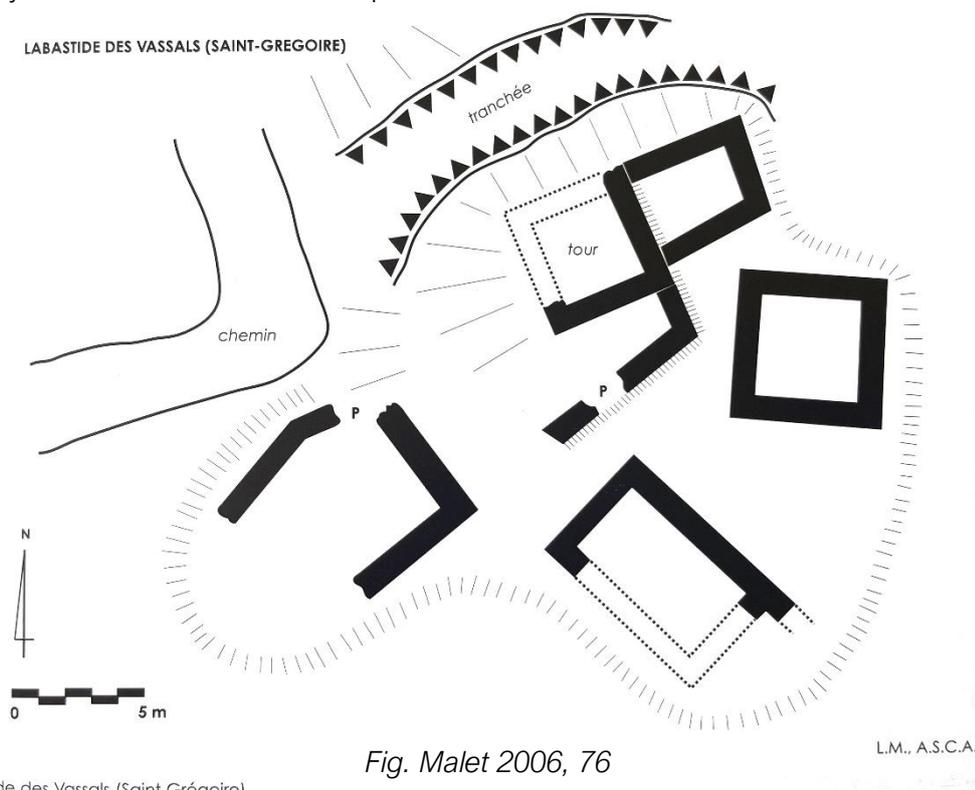


Fig. Malet 2006, 76

29. Labastide des Vassals (Saint Grégoire)

Puis, en 2006, Louis Malet réalisa une description du site (77-78 et fig. 29). Il note que le toponyme local du site est « castelas », sans indiquer sa source et nous n'avons pas retrouvé mention de ce toponyme. Il réalise un bon croquis du site en plan.

La découverte de ce site perdu par Philippe Chevalier est suivie par son achat et dès 2017 par de dynamiques opérations de dégagements, restaurations du moulin et animations coordonnées par une association. Le chemin qui remonte la vallée vers le château est un chemin de randonnée fréquenté. En parallèle ont lieu les premières études d'archéologie et d'histoire.

<sup>2</sup> Informations de Christophe Mendygal.



Julien Pech (Mozaïques Archéologie) lève un plan topographique précis des vestiges à la suite d'un débroussaillage complet mené par le CDAT. Aujourd'hui, le site s'est partiellement recouvert de nouvelles broussailles.

Le site est alors décrit constitué d'une tour maîtresse quadrangulaire en situation sommitale dominant un fossé sec barrant la crête et quelques bâtiments et murs d'enceintes. Deux portes sont partiellement conservées.

Puis les bénévoles du Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn et du Centre Archéologique des Pays Albigeois débutent des études, notamment des dégagements de bâti et des sondages archéologiques (**CDAT 2018** et **Mathieu CDAT 2019**). En 2018, un sondage en tranchée est pratiqué dans le fossé (sec), 2,40 m sous les actuels niveaux de sol de cette forme en creux comblée. La porte dite P1 livre un escalier taillé dans la roche descendant vers l'intérieur du château (sondage 1 sur le plan ci-dessous). Au sud-est — au pied de la tour maîtresse — apparaît le substrat retaillé verticalement qui porte la tour et un sol taillé subhorizontal entre le pied de la tour et le mur de la porte 2 (sondage 2). L'angle nord interne de la tour maîtresse (sondage 3) a livré un niveau de sol dallé sur lequel la fouille s'est arrêtée. Tandis que le quatrième sondage concernait une encoche taillée d'une vingtaine de m<sup>2</sup> de surface, située en dehors du *caput castris*, au-delà et au-dessus du fossé. Le mobilier reste à analyser, mais est peu fourni.

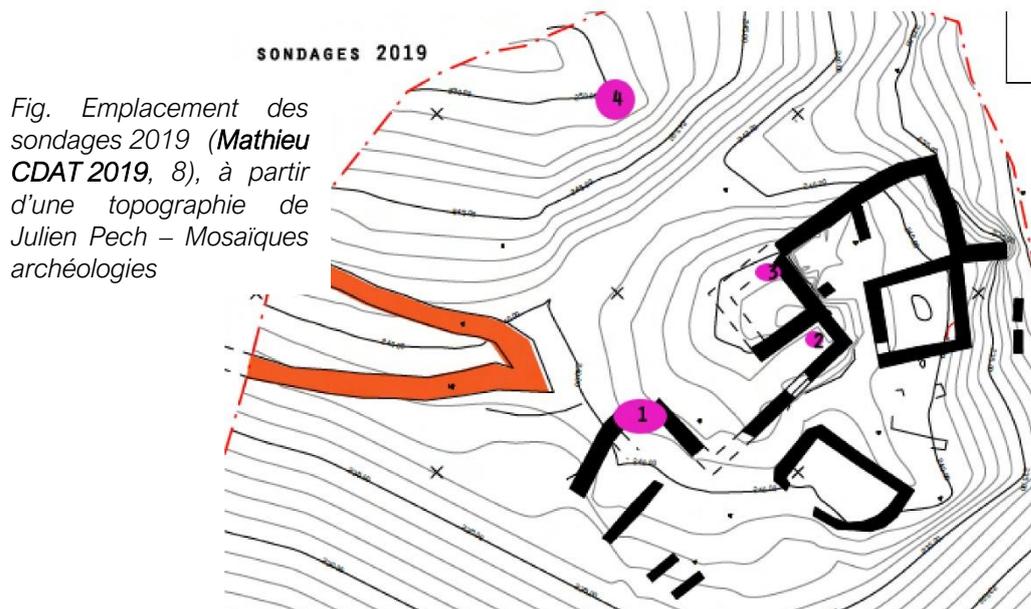


Fig. Emplacement des sondages 2019 (**Mathieu CDAT 2019**, 8), à partir d'une topographie de Julien Pech – *Mosaïques archéologies*

Le CDAT et l'association souhaitant poursuivre l'étude et la restauration de ce site, un programme est mis en place en 2020. Il comporte deux volets. Le premier, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et suivant les prescriptions de Patrick Gironnet, Architecte des Bâtiments de France et chef de l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn, a pour objectif de mettre en sécurité et de réaliser des travaux de consolidation d'urgence sur le château. Le second volet est constitué par la présente étude et a pour objectif de documenter l'histoire du site en réalisant une prospection-thématique intégrant des analyses de la documentation



écrite et des prospections. Des études des bâtis subsistants et une prospection associée à un levé Lidar complémentaire des élévations et autour des élévations. Ceux-ci vous sont présentés ci-dessous.

En parallèle à notre opération, une prospection thématique « Mines et matériaux associés dans les Monts d'Alban et le Ségala valencinois » est actuellement menée par Daniel Gol. Nous avons donc retenu ses résultats concernant notre secteur.

Enfin, pour clôturer cette prospection-thématique, le présent rapport vous propose son projet de publication, article qui a été proposé à la Revue *Archéologie Tarnaise*.

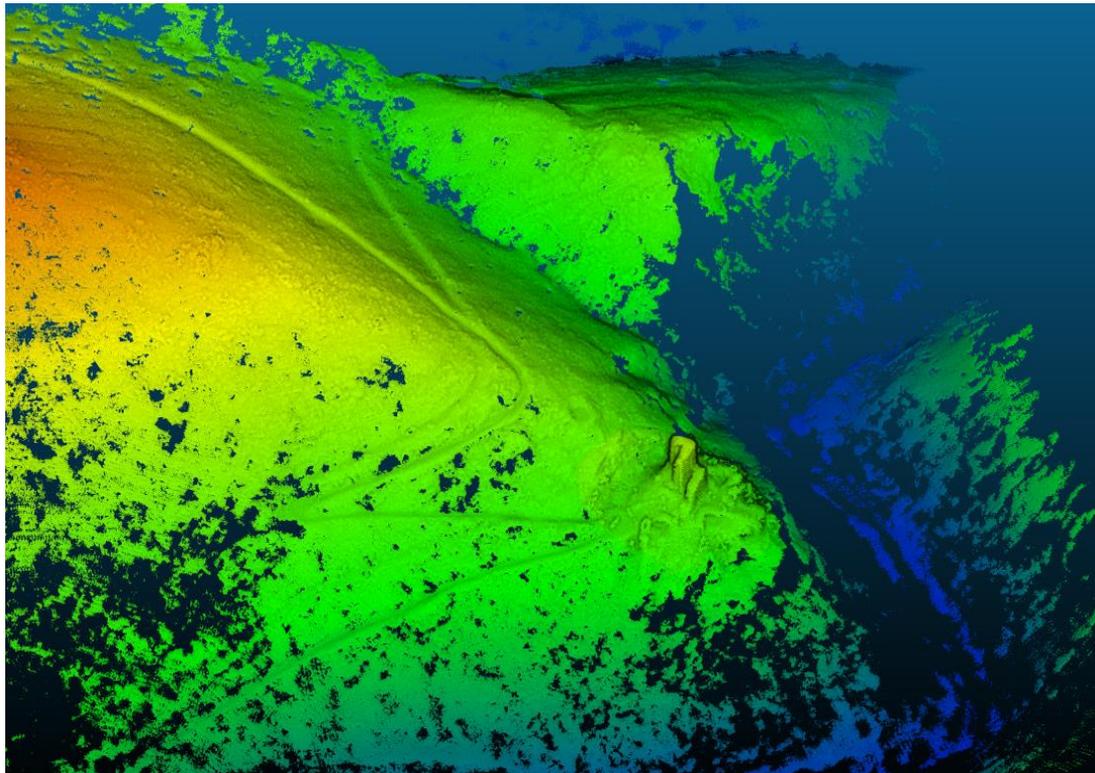


Levé Lidar

[Nicolas Poirier et Carine Calastrenc — UMR 5608 TRACES — Plateforme Archéosciences - Plateau Topographie-Géomatique-Imagerie-3D]

## Commune de Saint-Grégoire (81), site de La Bastide-des-Vassals Acquisition de données Lidar par drone

*Mission du 08/03/2022*



TRAVAUX  
ET RECHERCHES  
ARCHÉOLOGIQUES  
SUR  
LES ESPACES,  
LES CULTURES  
ET LES SOCIÉTÉS



Compte-rendu de mission  
Acquisition de données Lidar par drone  
*Mission du 08/03/2022 – La Bastide-des-Vassals, Saint-Grégoire (81)*  
*N. Poirier, C. Calastrenc*



## 1. Objectif et contexte

La mission d'acquisition de données Lidar par drone du 08/03/2022 a été réalisée sur la commune de Saint-Grégoire (81), autour du site de La Bastide-des-Vassals.

L'objectif était de réaliser le relevé tridimensionnel du sous-bois dans le but de rechercher des anomalies d'intérêt archéologique autour des vestiges du site castral médiéval.

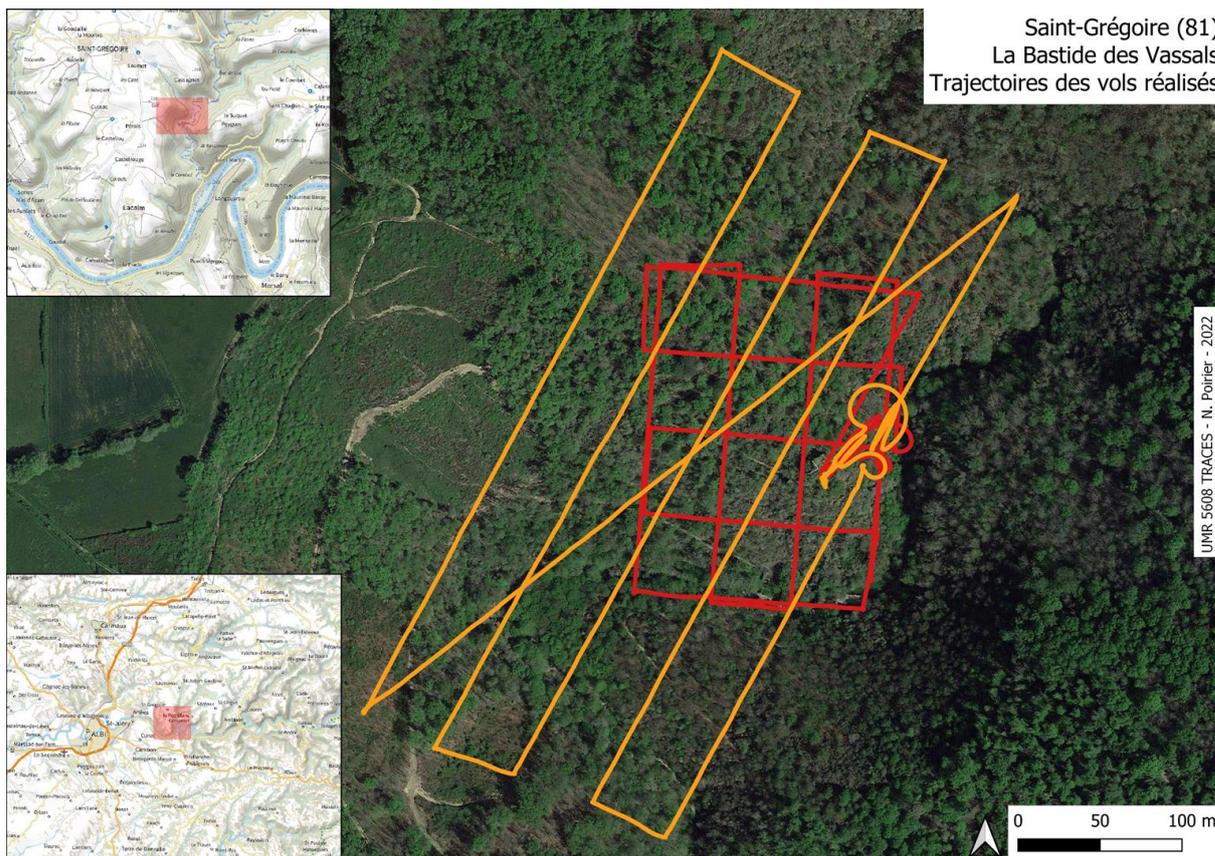


Figure 1 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Localisation de la zone couverte par les vols Lidar par drone (Fond – IGN et OSM)

## 2. Conditions de vol

Compte tenu des contraintes de maintien du drone à vue et du caractère très accidenté et abrupt du versant à documenter, 2 vols ont été réalisés, tous deux au départ de la tour du site castral. Ces 2 vols ont été réalisés à 50 m de hauteur au-dessus du sol à une vitesse moyenne de 4 m/s.

La couverture obtenue est le meilleur compromis entre la surface à couvrir dans le respect des règles d'usage du drone et la densité minimale des points sols permettant une détection archéologique.



### 3. Traitement des nuages de points

#### 3.1. Évaluation des nuages de points bruts

Les 2 vols ont été assemblés en un seul nuage de points comprenant un peu plus de 9 M de points pour une surface documentée de 13,5 ha, soit une densité d'échos (végétation comprise) d'environ 66 voxels/m<sup>2</sup>.

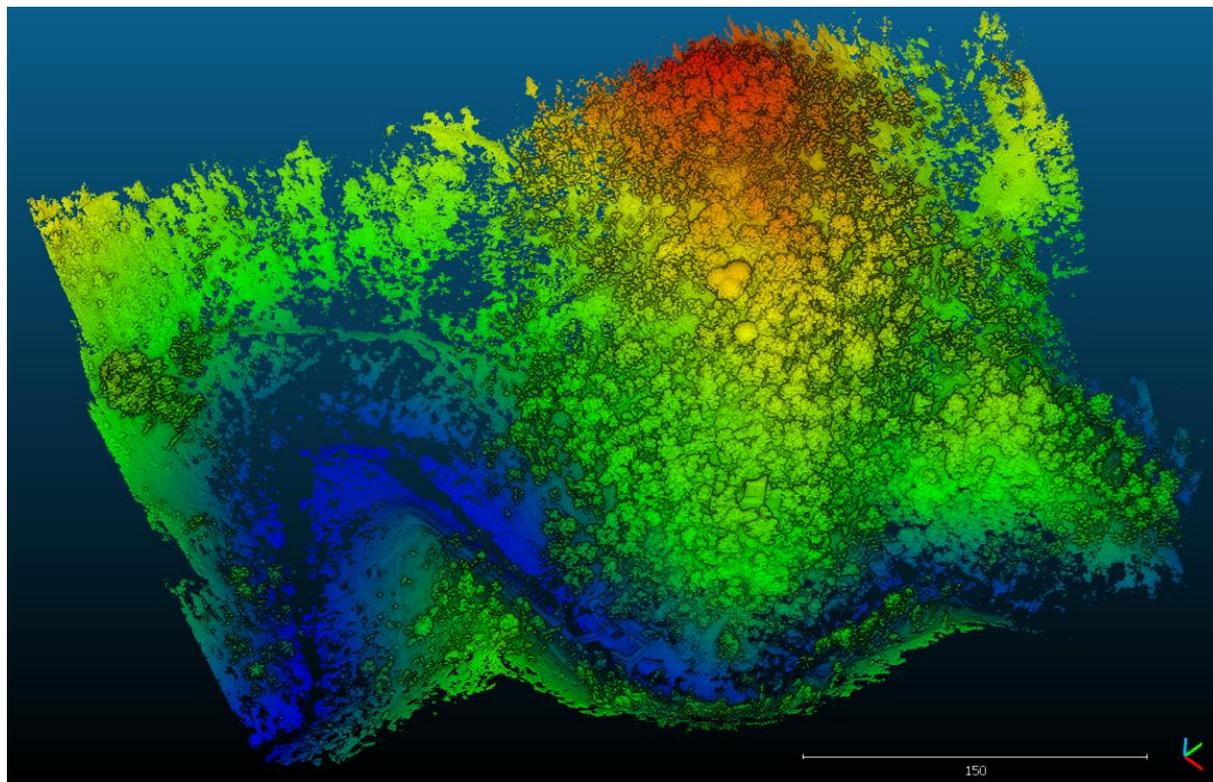


Figure 2 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Nuage de points total

#### 3.2. Correction des imprécisions GPS

Les données issues de ces vols ont été corrigées des imprécisions GPS en utilisant les données fournies par les bornes du Réseau Géodésique Permanent de l'IGN (disponibles gratuitement sur le site [www.rgp.ign.fr](http://www.rgp.ign.fr)) et au logiciel PosPac de Applanix<sup>3</sup>.

#### 3.3. Extraction des points sols

Après plusieurs tests réalisés en utilisant différents algorithmes et logiciels, c'est finalement le filtrage obtenu avec l'outil d'extraction du terrain CSF de CloudCompare<sup>4</sup> qui s'est révélé le plus satisfaisant (cloth resolution : 0,3 – Classification threshold : 0,2).

---

<sup>3</sup><https://www.applanix.com/>

<sup>4</sup> <https://www.danielgm.net/cc/>



Il permet d'extraire un nuage de points-sols de 4,2 millions de points, soit une densité moyenne de 31 points/m<sup>2</sup> (Figure 3)

Toutefois, les densités sont très hétérogènes à l'échelle de l'ensemble de la zone couverte. L'altitude de vol n'a pas permis d'obtenir de points sols en nombre suffisant sur le fond de la vallée, alors que les densités sont importantes (jusque 300 points/m<sup>2</sup>) sur le versant qui abrite le site castral (Figure 4).

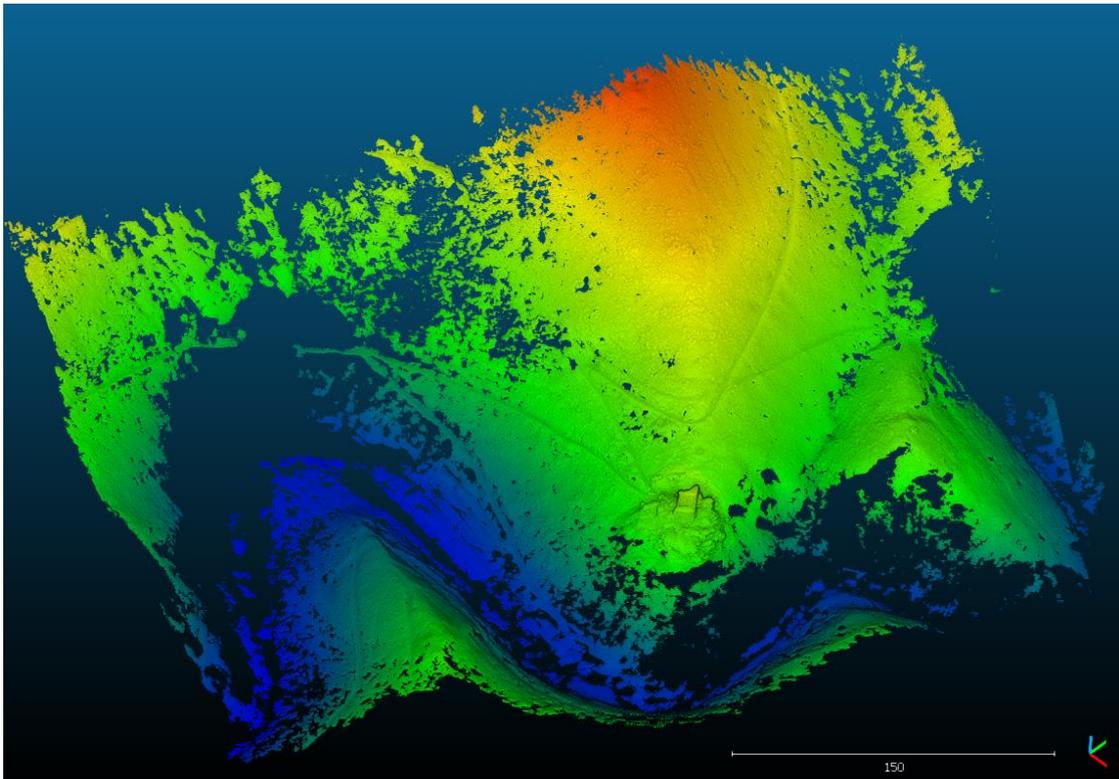


Figure 3 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Nuage des points-sols

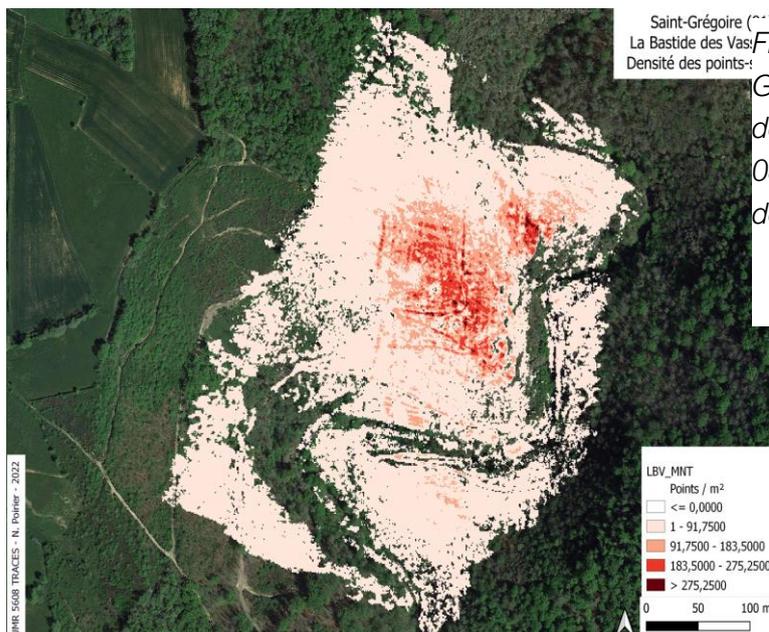


Figure 4 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Densité des points-sols



#### 4. Génération des visualisations des MNT

Dans CloudCompare, avec l'outil Raster, un Modèle Numérique de Terrain (MNT) d'une résolution de 50 cm a été généré en ne prenant en compte que les points sols.

Avec le logiciel RVT (Relief Visualization Toolbox<sup>5</sup>) développé par l'Institute of Anthropological and Spatial Studies du ZRC-SAZU (Slovénie), il est possible d'appliquer plusieurs traitements aux MNT ainsi produits :

- Ombrage : simulation d'un éclairage et des ombrages correspondants selon une direction et un azimuth défini par l'opérateur
- Ombrages cumulés depuis des directions différentes
- Gradient de pente
- [Sky-view factor](#) : mesure du pourcentage de ciel visible depuis chaque pixel du modèle

Ces différents traitements permettent de multiplier les visions du même espace et de mieux identifier les indicateurs archéologiques. Nous livrons ci-après les visualisations les plus efficaces, mais l'ensemble des données sont fournies par lien de téléchargement. Toutes sont géoréférencées et immédiatement intégrables dans un projet SIG.

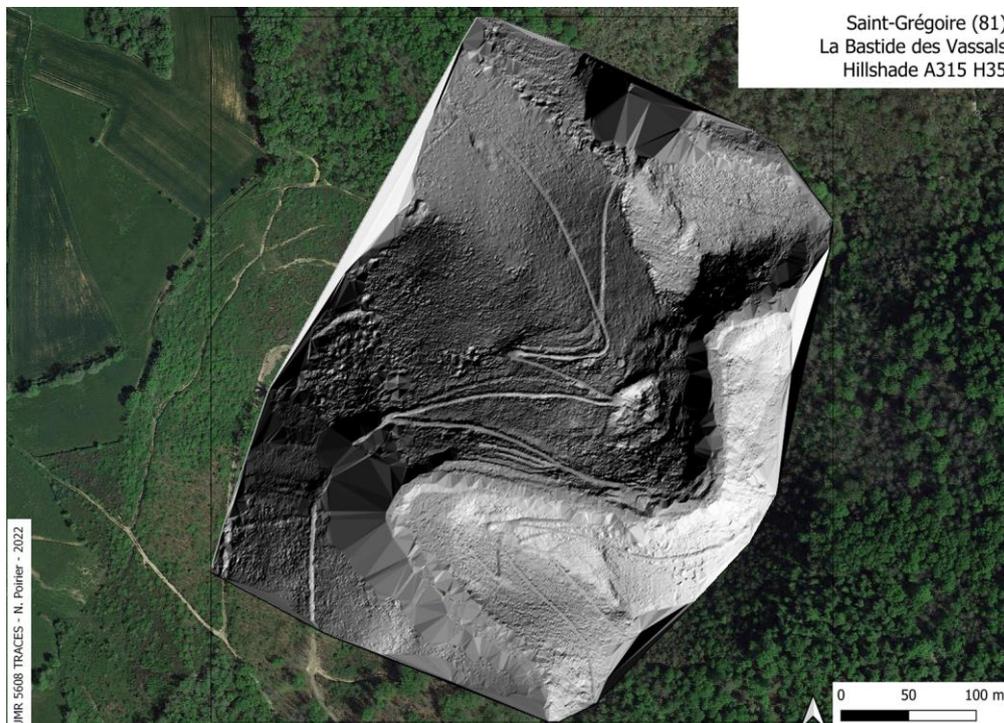


Figure 5 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Hillshade —Azimuth 315° — Hauteur 35° (RVT)

<sup>5</sup> <https://iaps.zrc-sazu.si/en/rvt#v>

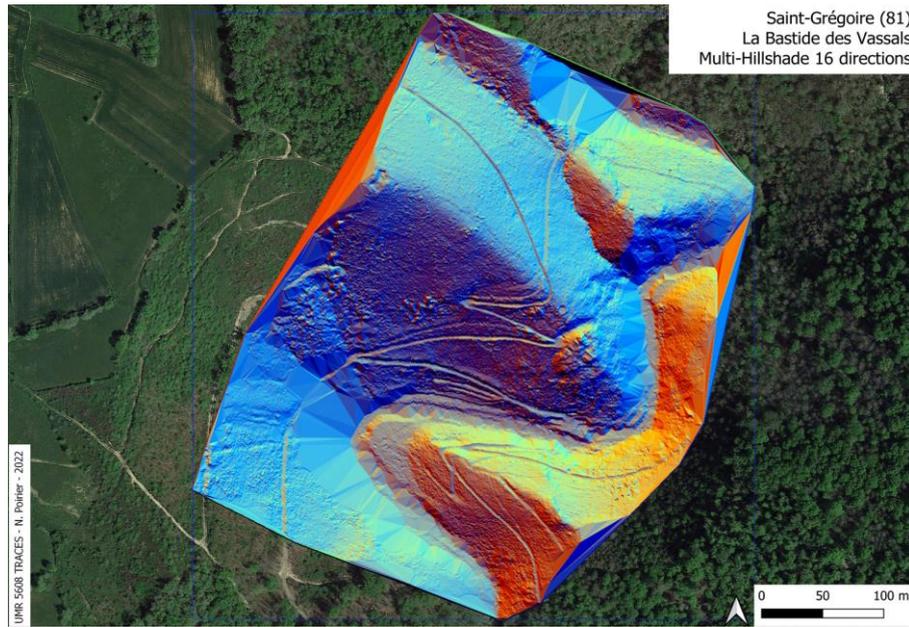


Figure 6 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Multi-hillshade — 16 directions — 35 degrés (RVT)

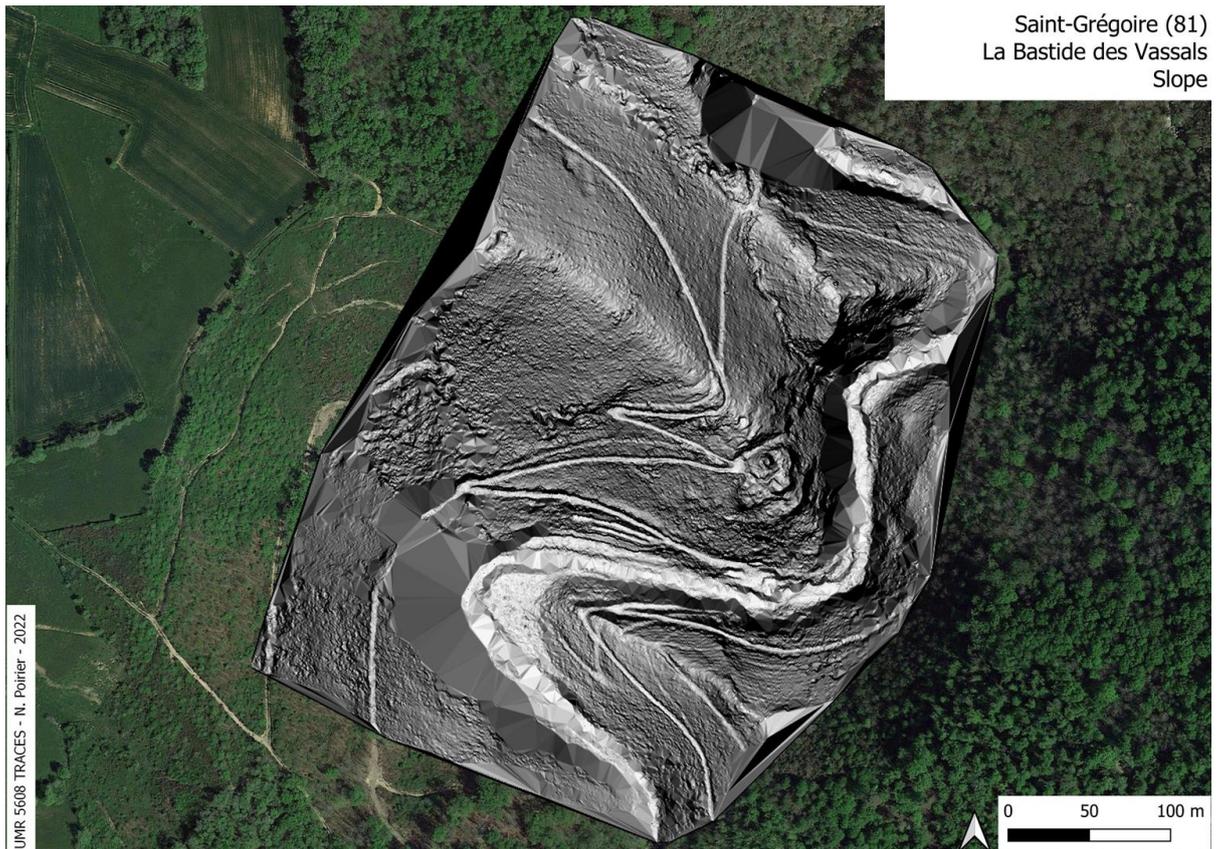


Figure 7 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Slope gradient (RVT)

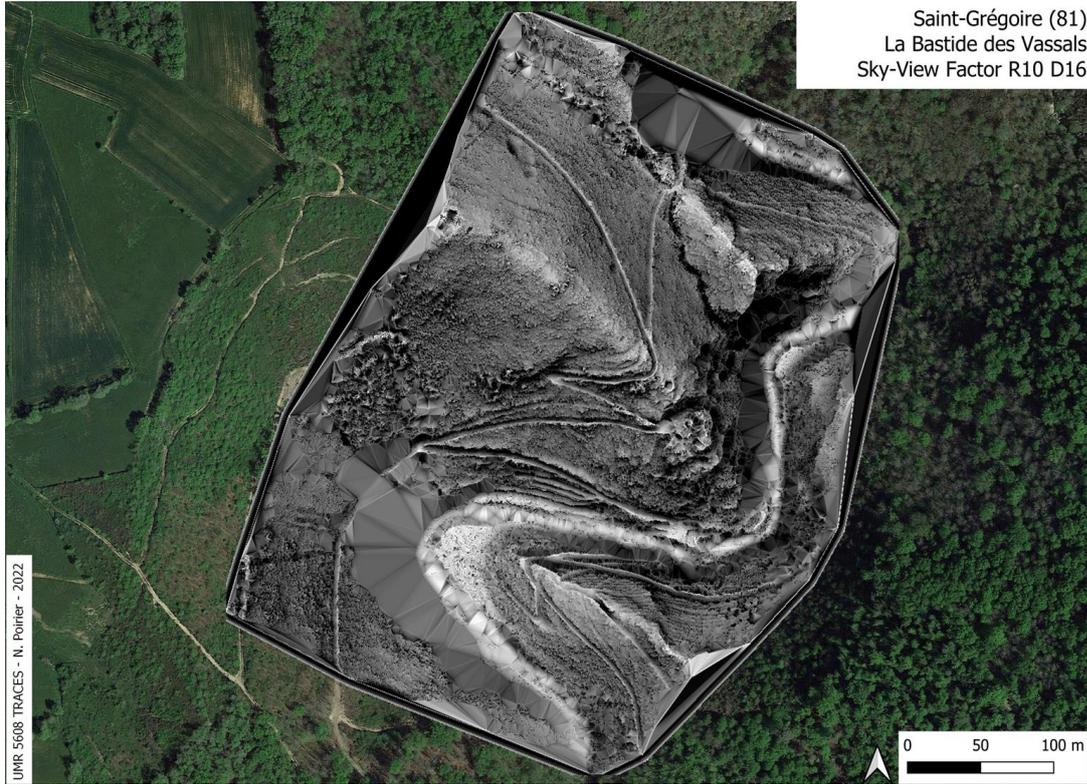


Figure 8 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Sky View Factor — Rayon 20 px — 16 directions (RVT)

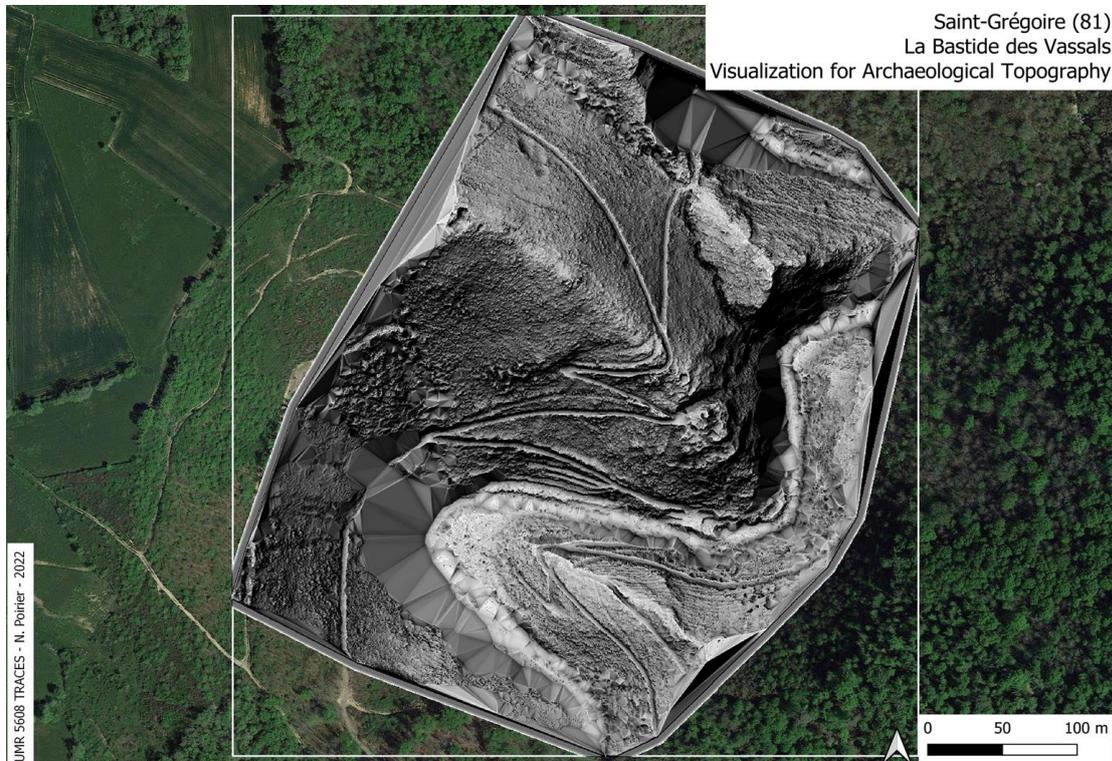


Figure 9 — Saint-Grégoire (81), La Bastide-des-Vassals — mission du 08/03/2022 — Visualization for Archaeological Topography (VAT) (RVT)



Nous laissons le soin aux responsables thématiques du projet, meilleurs connaisseurs de leur sujet et de leur terrain, le soin d'interpréter finement ces résultats.

Données livrées avec le présent rapport :

- Nuage de points total au format \*.las : 220308\_LBV\_PostPac\_Merge.las
- Nuage de points sols filtrés au format \*.las : 220308\_LBV\_PostPac\_Merge\_CSF0302.las
- Modèle Numérique de Terrain à la résolution de 50 cm issus du nuage de points-sols : LBV\_CloudCompare\_CSF\_0.3\_1000\_0.2\_DEM.tif
- Ensemble des visualisations de ce MNT au format \*tif et géoréférencées pour intégration SIG.
- Ensemble des cartes produites pour le présent rapport.



### Modification de la topographie

Grâce à un débroussaillage en grand, une topographie avait été levée par Julien Pech – Mosaïque archéologie – en même temps qu’avaient lieu les sondages menés par le CDAT (voir notre rapport 2021).

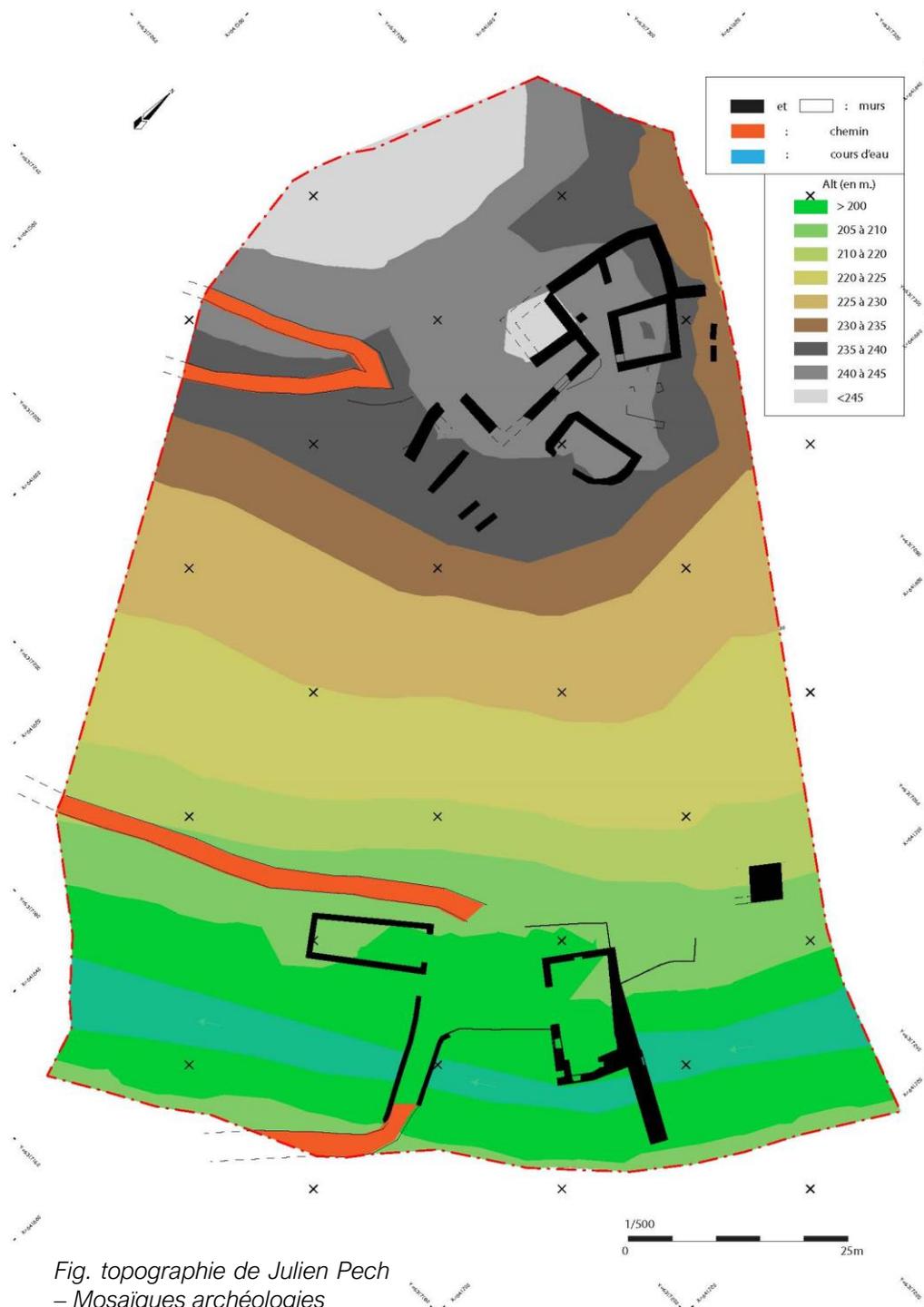


Fig. topographie de Julien Pech  
– Mosaïques archéologies



Les sondages ont permis de visualiser de nouveaux murs ou portions de murs et notre étude des bâtis de préciser certaines concordances ou au contraire discordances, de trouver un nouveau mur masqué sous les buis. Nous avons donc précisé la topographie levée au préalable avec ses données.

Le levé et les données Lidar de Nicolas Poirier et Carine Calastrenc ont permis aussi d'apporter quelques modifications.

En travaillant sur ce document, nous nous sommes rendu compte que le carroyage des coordonnées et le nord étaient mal orientés (décalés de +45° dans le sens trigonométrique). N'oublions pas que l'usage des stations totales, ainsi que cela a dû être pratiqué pour réaliser cette topographie de 2019, livre des données qui ne sont pas orientées ni géoréférencées et ceci n'aide pas à préciser l'orientation géographique des topographies levées. Comme nous travaillons avec des données géoréférencées (Lidar de N. Poirier-C. Calastrenc et GPS RTK réseau centipède pour

les images du bâti) et que nous utilisons des appareils de topographie mesurant des angles par rapport au nord magnétique (disto X), il est plus facile de bien orienter les plans.

Il faut donc ne pas tenir compte de l'orientation des anciennes topographies reproduites dans les anciens rapports. Nous avons enlevé ces données et simplement remis un nord géographique correct sur la topographie reproduite ci-dessous.

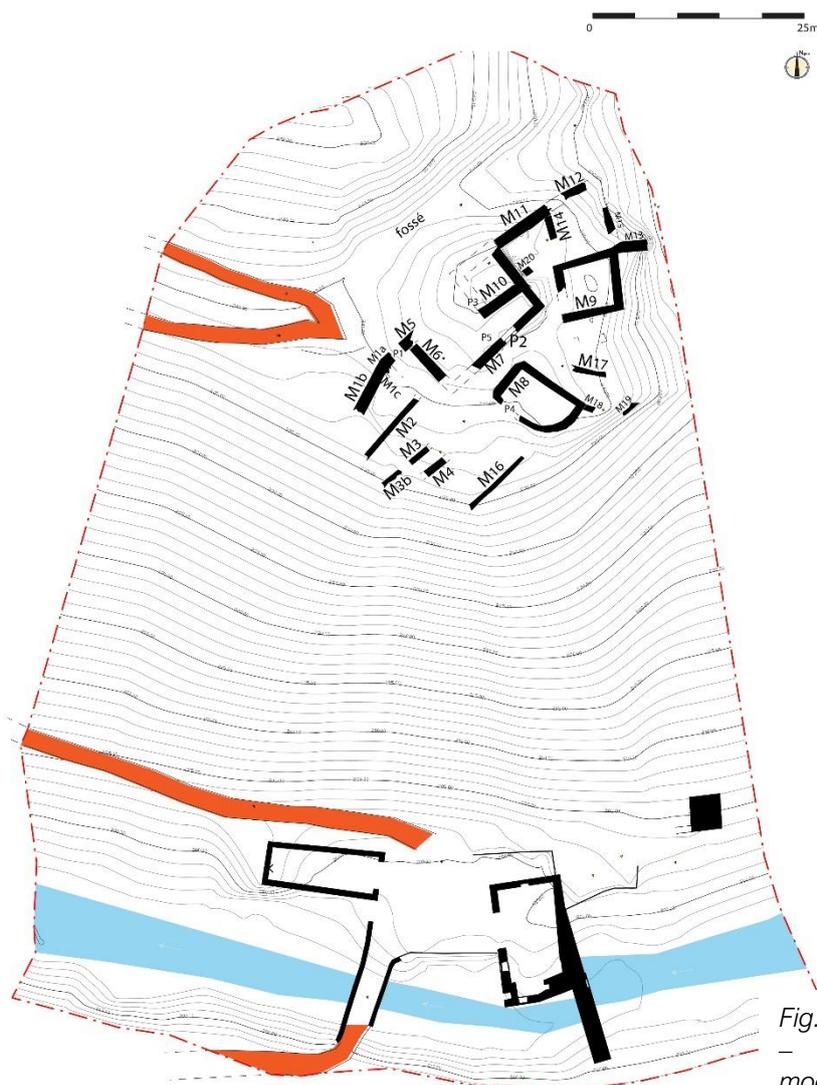


Fig. topographie de Julien Pech  
– Mosaïques archéologies ;  
modifications Florence Guillot

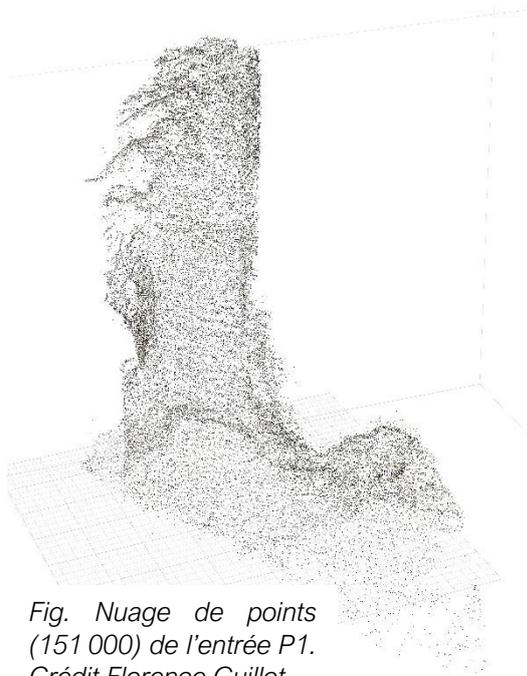


## Le monument

### Protocole d'intervention et méthodologie des levés de bâti

À la suite des préconisations en janvier 2021 de monsieur Patrick Gironnet, architecte des Bâtiments de France du Tarn, et de monsieur Didier Delhoume, directeur du Service Régional de l'Archéologie de l'Occitanie, nous ne nous sommes pas approchés des murs présentant un danger, à savoir ceux de la tour maîtresse et des portes.

En conséquence, les mortiers de chaux n'ont pas pu être échantillonnés dans tous les murs, pas plus qu'il n'a pu être recherché de charbons dans ceux-ci. Il conviendrait de prélever des charbons dans le mur de la tour maîtresse depuis l'échafaudage si une restauration a lieu et avant qu'elle modifie le mur.

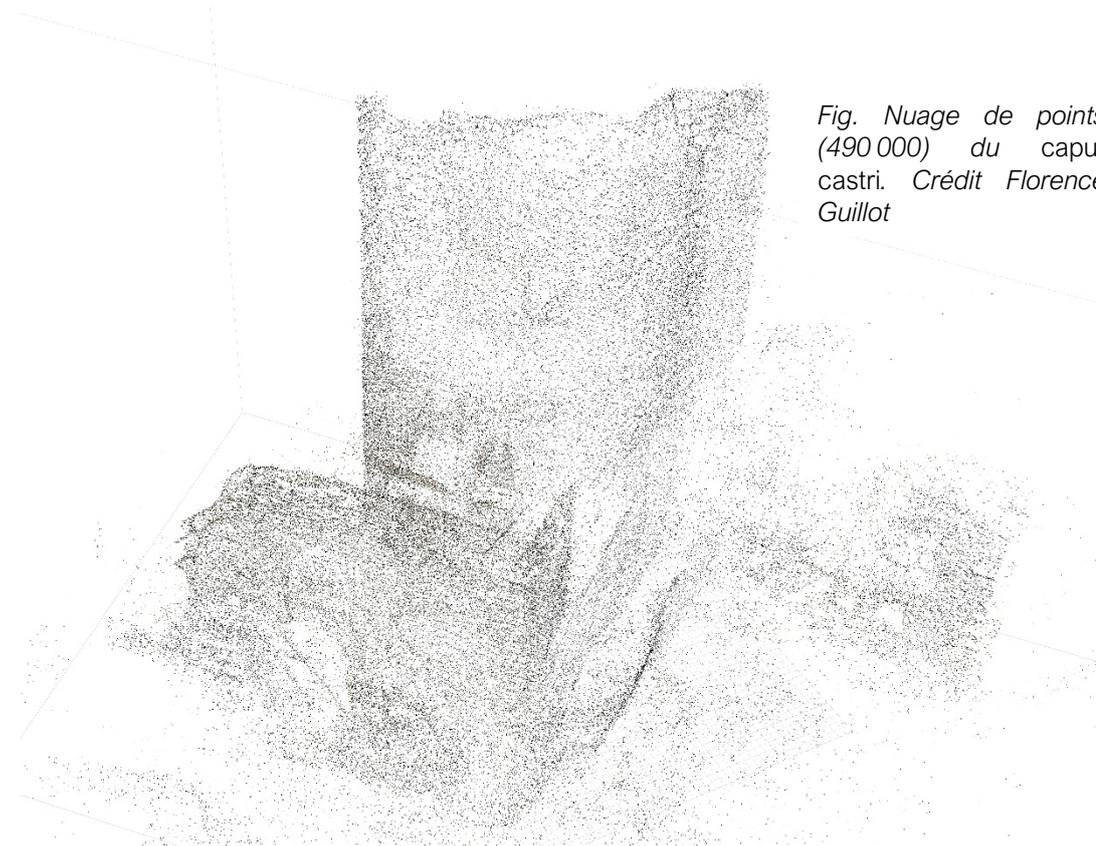


*Fig. Nuage de points  
(151 000) de l'entrée P1.  
Crédit Florence Guillot*

En outre, malgré le débroussaillage complet du site par le CDAT pour la topographie en 2018, des broussailles et plantes grimpantes avaient repoussé lors de notre intervention de terrain. Nous n'avons pas pu nous approcher des murs dangereux pour retirer ces broussailles, pas plus que nous n'avons coupé les branches de l'arbre situé au pied et à l'extérieur au nord de la tour maîtresse. Le levé photogrammétrique pâtit donc de cette absence de dégagement préalable. Seuls les murs éloignés du danger, peu élevés, ont pu être à nouveau débroussaillés.



Les images de la photogrammétrie ont été réalisées par drone équipé d'un capteur 1 pouce<sup>6</sup> et d'un module RTK, sauf les structures dérasées éloignées des murs dangereux qui ont été réalisées avec un appareil photo. 1450 images ont été enregistrées et il convient de conserver ces images sérieusement et durablement.



*Fig. Nuage de points (490 000) du caput castri. Crédit Florence Guillot*

La photogrammétrie a produit plus d'un million de points de mesure (hors végétation) et pourrait servir à préciser la topographie si besoin.

Dans les murs maçonnés, les mortiers ont été étudiés et échantillonnés (base Bernard dans rapport 2021) lorsqu'on pouvait approcher des murs. Il conviendrait d'élargir l'échantillonnage quand ce sera possible et de réaliser deux ou trois dates radiocarbone.

---

<sup>6</sup> Exploitante, n° DGAC ED13701.



Descriptif général — le plan, l'organisation générale de l'ouvrage et ses évolutions

Le château est situé sur le flanc en rive droite de la vallée du Lézert, 40 m d'altitude au-dessus du cours d'eau. Il est érigé sur une crête peu marquée et s'atteint par un chemin versant ouest. Ce chemin relie le moulin sous-jacent au plateau de Saint-Grégoire.



Fig. Vue depuis l'est (gauche) et l'ouest (droite).  
Crédit Florence Guillot

Globalement, du point de vue des altitudes, le site se présente comme composé de 3 parties étagées toutes trois abritées derrière un fossé subrectiligne d'axe nord-est/sud-ouest. Un tour maîtresse et des espaces situés à ses pieds sud-ouest — sorte de *caput castris* — dominent un espace enveloppant du sud-ouest au nord-ouest. Ces deux espaces forment le château à proprement parler, là où sont concentrés quasiment tous les vestiges bâtis. Mais au sud et sud-est, sous un petit dénivelé subvertical, une terrasse perchée au-dessus de la pente et abritée quelques mètres sous le château livre quelques traces d'aménagements, retailles et murets.

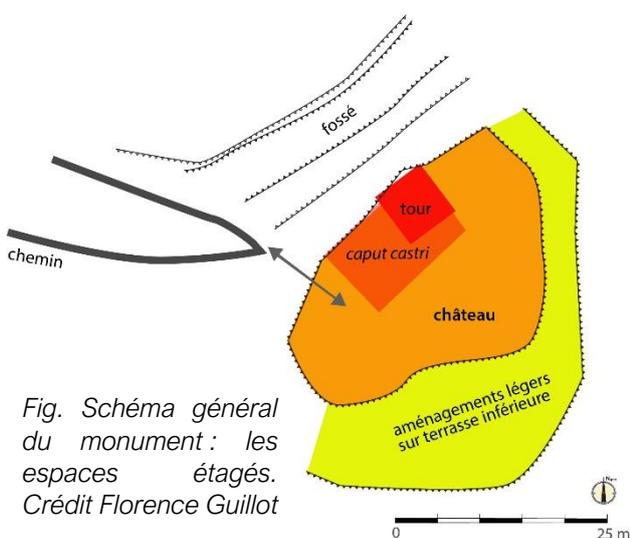


Fig. Schéma général du monument : les espaces étagés.  
Crédit Florence Guillot

Mais au sud et sud-est, sous un petit dénivelé subvertical, une terrasse perchée au-dessus de la pente et abritée quelques mètres sous le château livre quelques traces d'aménagements, retailles et murets.

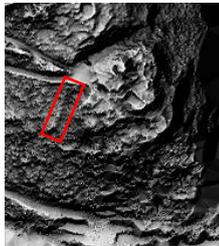
Le *caput castris* couvre une surface un peu moindre de 150 m<sup>2</sup>, et tout le château (sans le fossé) un peu moins de 700 m<sup>2</sup>. La plateforme aménagée (dite terrasse inférieure) en dessous de l'ensemble castral est moins bien délimitée, mais couvre a priori (prospections pédestres et



résultats Lidar) au moins un peu plus de 200 m<sup>2</sup>.

Sauf ces trois ensembles coalescents, au nord du fossé existe une encoche retaillée qui a été fouillée par le CDAT et qui est isolée. Rien ne prouve qu'elle fasse partie de l'aménagement lié au monument, mais, entre elle et le fossé, on note quelques retailles artificielles qui ne livrent pas d'organisation vraiment lisible, mais qui indiquent que d'autres aménagements ont pu être taillés au-dessus du fossé.

Enfin, le Lidar levé par Nicolas Poirier et Carine Calastrenc a permis de vérifier, notamment dans les raides pentes très embroussaillées entre le château et le moulin, qu'il n'y a pas de traces ou de vestiges d'un habitat associé (sauf la plateforme de surface réduite sous le château et l'encoche isolée au nord du fossé). Il n'y a donc pas lieu de supposer que ce site ait subordonné un village ou même un petit habitat et il s'agit bien d'un château isolé, un monument seigneurial.



*Fig. VAT tiré du Lidar (Nicolas Poirier et Carine Calastrenc). Anomalie rectiligne.*

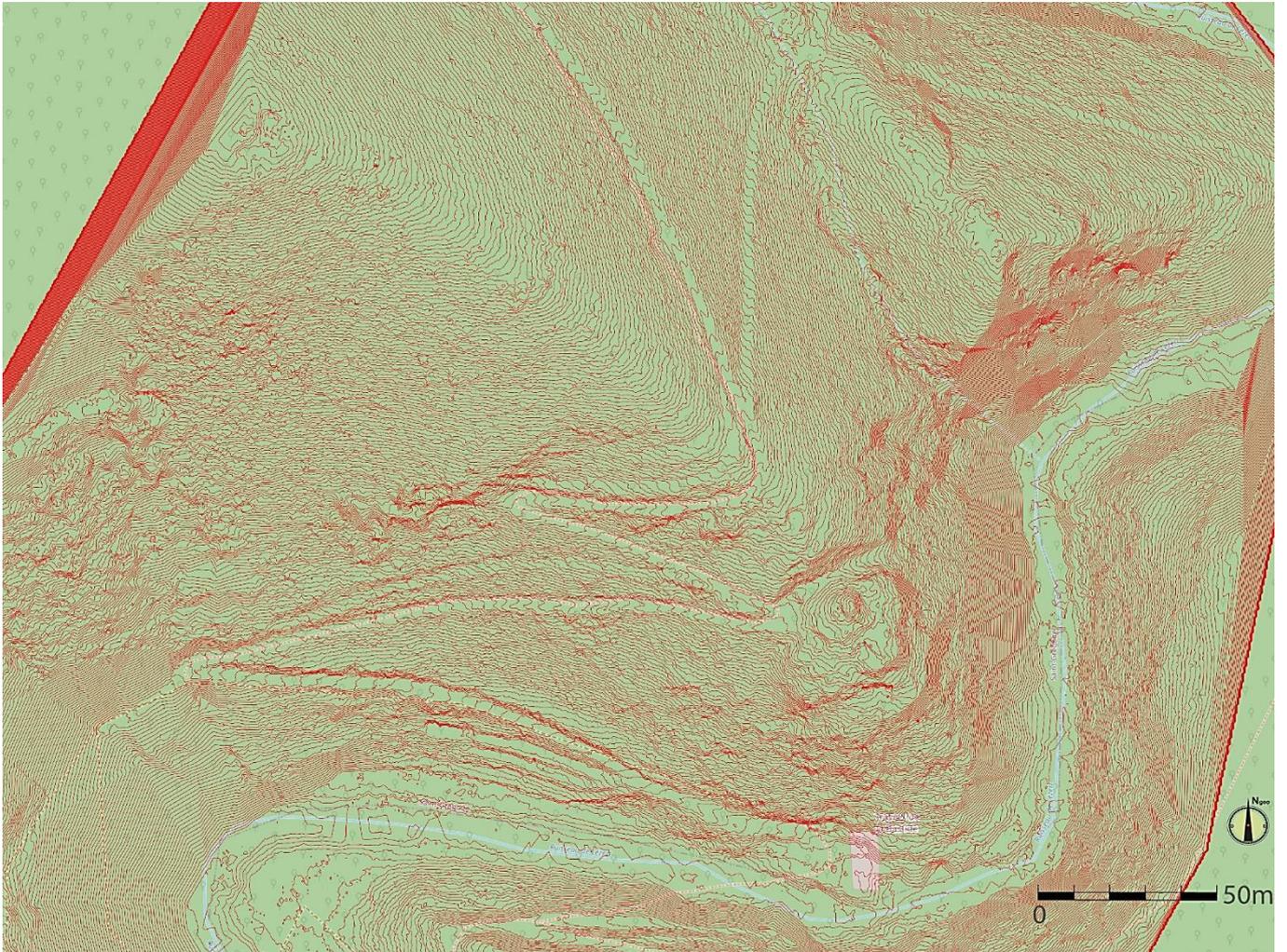
Une anomalie rectiligne est visible sur le levé Lidar. Elle est située à l'ouest du site et au pied des M1b, M2, M3b. Elle aurait pu matérialiser l'enceinte ouest de la terrasse aménagée sous le château. Elle a été prospectée, mais rien n'est visible et il s'agit peut-être d'un artefact. Un débroussaillage permettrait de vérifier plus précisément.

Le nuage de points du Lidar livre des vestiges d'emplacements de chemins à peine différents du chemin actuel.

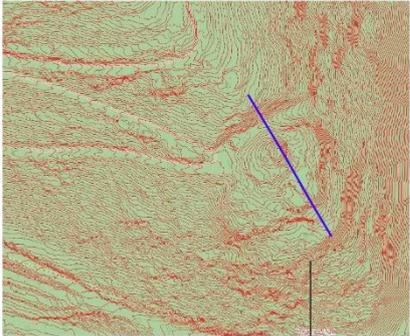
En aval, sous la terrasse inférieure, le château est entouré de pentes raides et d'une succession de courtes barres de falaise de petites hauteurs et passé la terrasse inférieure aménagée, nous n'avons relevé aucun vestige jusqu'au moulin construit au bord du cours d'eau.

En amont, le monument est séparé de la crête par le large fossé qui la barre. Celui-ci mesure 20 m de long et 8 m de large.

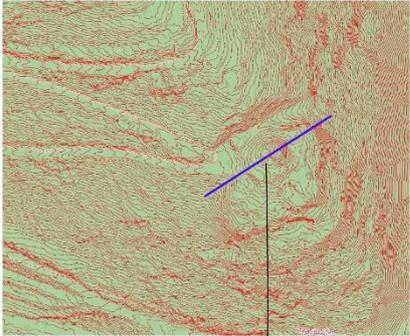
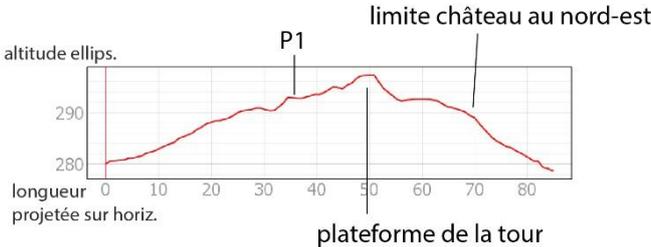
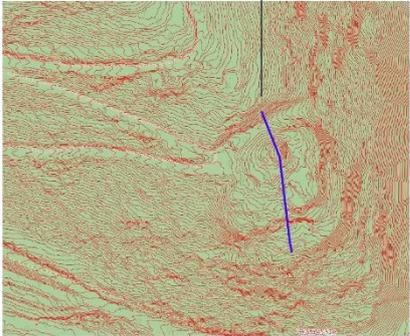
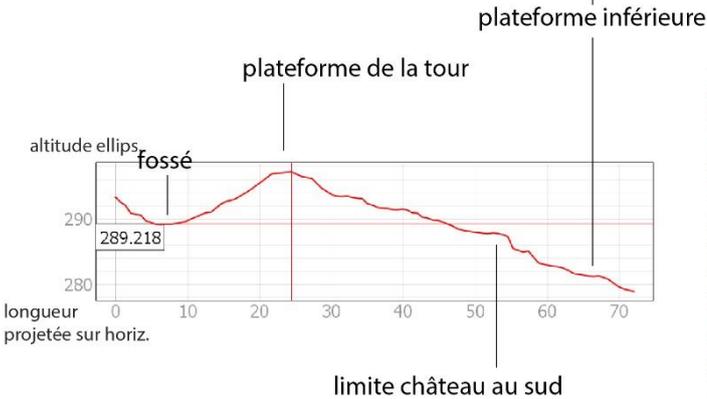
Le fossé a été sondé par le CDAT en 2018 et sa profondeur atteint 2,4 m en dessous des niveaux actuels.



*Fig. Courbes de niveau tous les 0.5 m d'après le MNT du Lidar de Nicolas Poirier et Carine Calastrenc. Export QGIS.  
Crédit Florence Guillot*



situation de la coupe en plan



situation de la coupe en plan

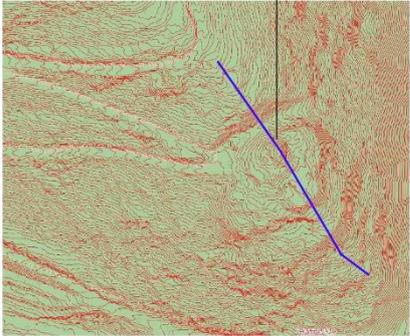
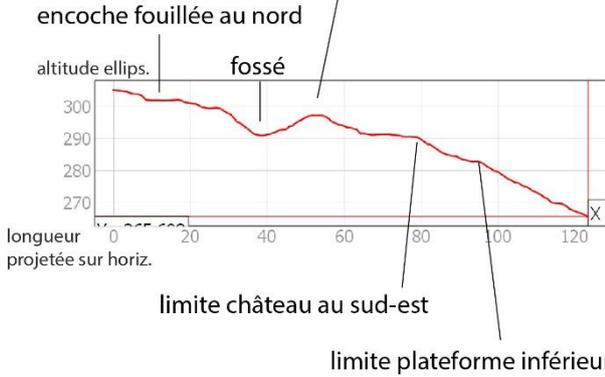


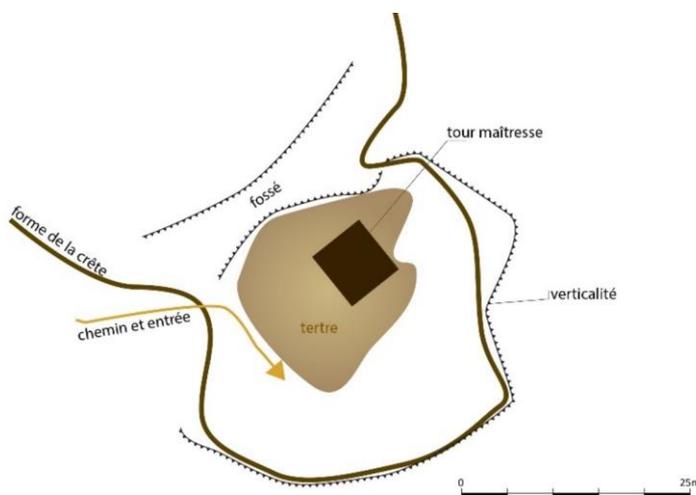
Fig. Coupes (profils altitudinaux) réalisées d'après le MNT extrait des levés Lidar de Nicolas Poirier et Carine Calastrenc. Crédit des coupes Florence Guillot



### Description :

Face au chemin et au sud-ouest du fossé, des murs encadrent une entrée dans une enceinte (M1, M5, M6 ; P1). L'entrée est conservée en partie sud-ouest. Le M5 est apparu au cours du sondage 2019 et a été ajouté à la topographie de Julien Pech.

Derrière cette entrée principale (P1), des murs de faibles élévations sont construits grossièrement parallèles entre eux (M2, M3 et M4) et suivant la ligne de plus grande pente. Ils sont en pierres sèches, alors que la tour et les entrées sont maçonnées. Alors qu'on attendrait qu'ils s'arrêtent au début de l'augmentation de la pente et soient bâtis sur la plateforme castrale, certains se poursuivent quelques mètres dans la pente (M3b, M2).



*Fig. Schéma de la tour, du tertre et du fossé.  
Crédit Florence Guillot*

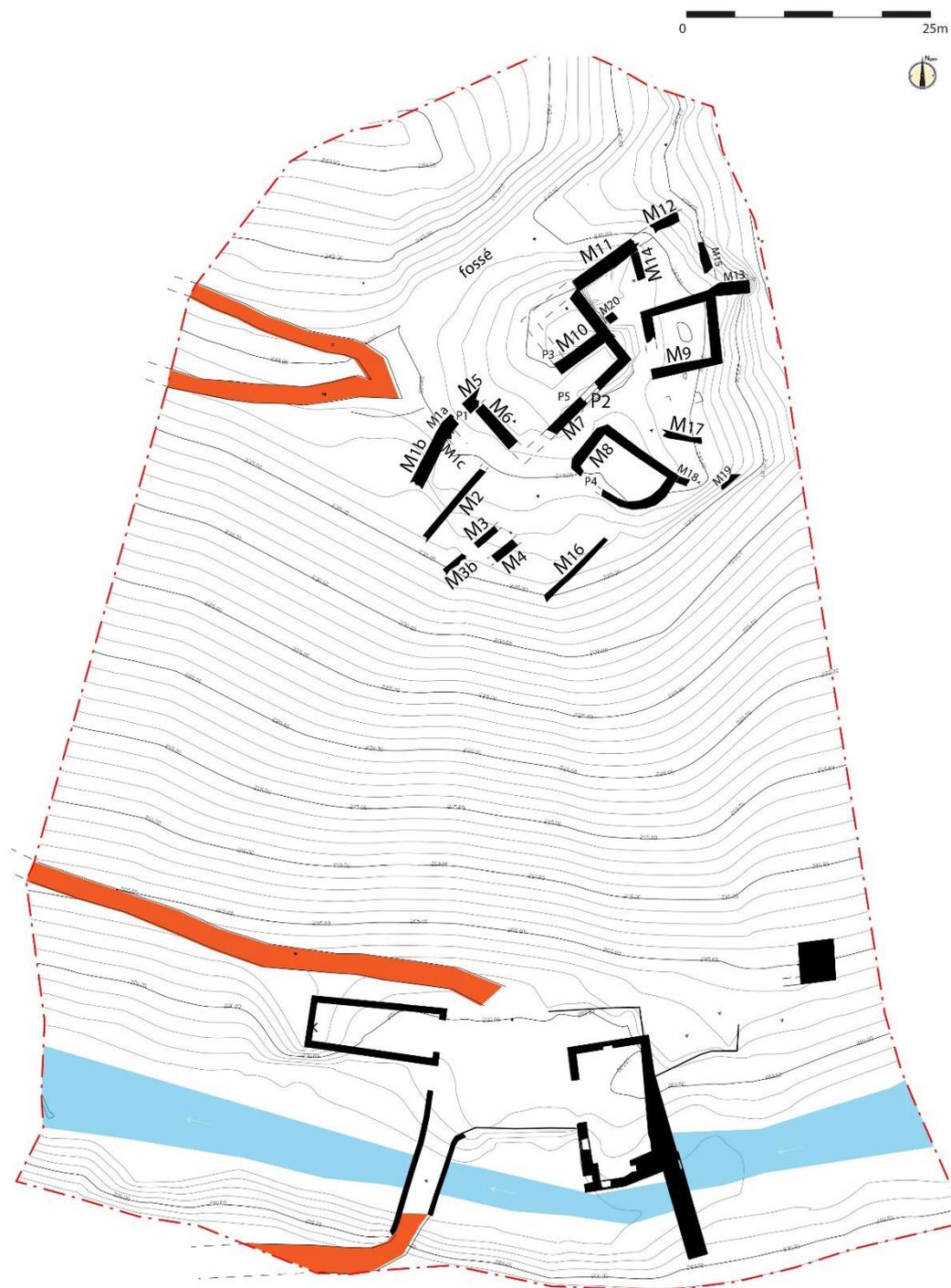
Au nord-est de l'entrée principale (P1), la tour maîtresse (M10) ne conserve plus que deux faces et un petit fragment de l'angle d'une autre. Le sommet des murs subsistants a disparu. Cependant la tour s'élève encore au plus haut de 11 à 12 m au-dessus des sols actuels. Elle domine le fossé. Elle est donc périphérique à l'ensemble castral, mais est construite sur un sommet

et au centre de la longueur du fossé. Son sol de fondation, sommet de plan grossièrement arrondi, a dû être aménagé artificiellement pour organiser précisément l'emplacement de la tour, au plus haut et dominante centrée face au fossé. Pour construire les murs du premier ouvrage et de la grande tour qui domine de 5 m le fossé et de 2,5 à 4 m la plateforme castrale, on a pu se servir des matériaux évacués depuis le fossé creusé.

Au sud-est de la tour, un mur parfois nommé « chemise » (M7) est presque parallèle au mur sud-est de la tour. Il est construit à peu de distance du mur de la tour



Fig. Numérotation des murs.  
Topographie de Julien Pech – Mosaiques archéologie modifiée par Florence Guillot.



maîtresse et forme une enceinte interne qui comporte une seconde entrée — interne (P2) — de morphologie très proche de la première (P1), mais pas tout à fait identique. Cet aménagement délimite une sorte de *caput castris* de plan quadrangulaire et construit une hiérarchie altitudinale intermédiaire au sein de la plateforme castrale.



Au pied de ce quartier haut, au sud-ouest, sud et sud-est s'étend une plateforme densément bâtie et qui ne semble pas avoir été entourée d'une enceinte continue. On l'atteint depuis la P1. Derrière la porte, versant est de la plateforme et de la circulation à l'intérieur de la porte, l'espace est en pente. C'est là qu'on rencontre les trois murs en pierres sèches mentionnés ci-dessus, M2, M3 et M4. À peine plus loin, à proximité de la seconde entrée (P2), on repère dans la plateforme un bâtiment dérasé, en pierres sèches, dont le flanc aval est arrondi suivant le relief (M8). Au moins un autre bâtiment, en pierres sèches, est situé à l'est de la tour (M9). Il domine côté est une petite falaise, et un mur est érigé sur un éperon s'avancant au-dessus de la falaise depuis l'angle nord du bâtiment M9 (M13). Entre ces deux bâtiments, des murs dérasés apparaissent ou ont été vus par Julien Pech. Ils suggèrent qu'existaient d'autres structures dont on ne peut plus comprendre la forme en l'état. Au nord de la

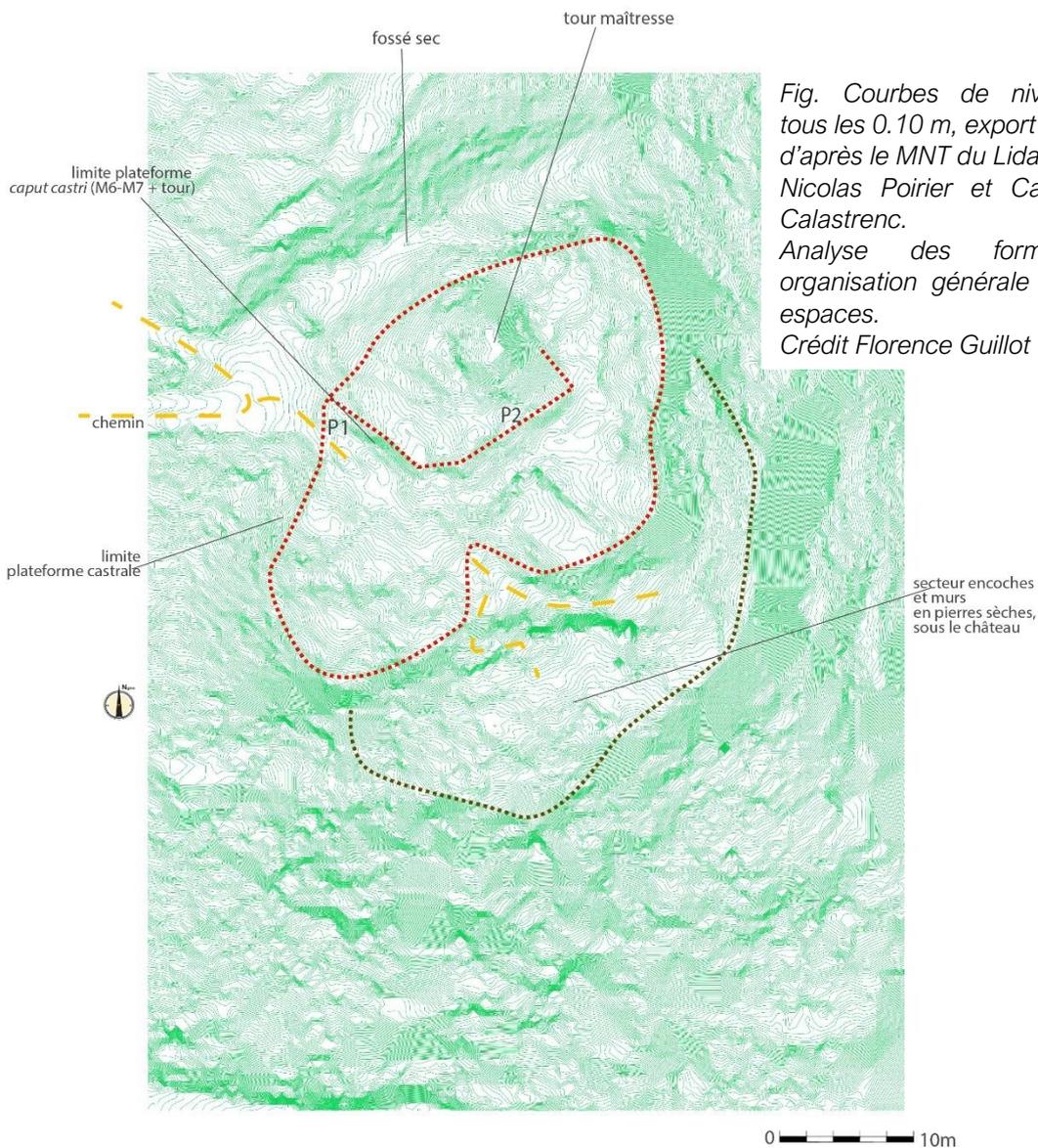


Fig. Courbes de niveau tous les 0.10 m, export SIG d'après le MNT du Lidar de Nicolas Poirier et Carine Calastrenc.  
Analyse des formes : organisation générale des espaces.  
Crédit Florence Guillot



plateforme, contre le fossé, un haut mur maçonné au mortier de chaux très embroussaillé nommé M11 s'appuie sur l'angle nord de la tour maîtresse. Ce mur élevé de plus de 6 m au-dessus des sols actuels domine le fossé. Il paraît être une enceinte et barre au nord le flanc est de la tour et la plateforme castrale. Le mur, possible suite de cette enceinte, M12, topographié par Julien Pech, n'est plus visible que partiellement et sa position et son style posent un problème. Situé sous et dans l'axe du M11, il est construit dans la pente, un peu à l'instar de l'aval du M2 et du M3b. Il s'agit d'un vestige d'un mur en pierres sèches qui semble en fait faire partie de la terrasse située sous le château plutôt que du château lui-même. Vu l'embroussaillage on ne peut juger de son raccord avec M11, mais même si M12 pose contre M11, son bâti n'a rien à voir.

Entre le bâtiment en pierres sèches (M9) et la tour maîtresse face est existent deux murs très dégradés (M15 et M14). L'un d'eux (M14) est situé en limite de la plateforme castrale (au-dessus de la pente) et s'appuie à la perpendiculaire du M11, l'autre M15, en pierres sèches, semble comme M12 appartenir aux aménagements de la plateforme inférieure.

Enfin, au sud, en limite de plateforme castrale, bâti au-dessus d'une verticalité dominant la plateforme inférieure, existe un mur en pierres sèches très dégradé et enfoui dans les buis que nous avons numéroté M16 et qui pourrait être soit une enceinte, soit le flanc d'un bâtiment situé entre M4 et lui, soit les deux.

#### Les formes du monument :

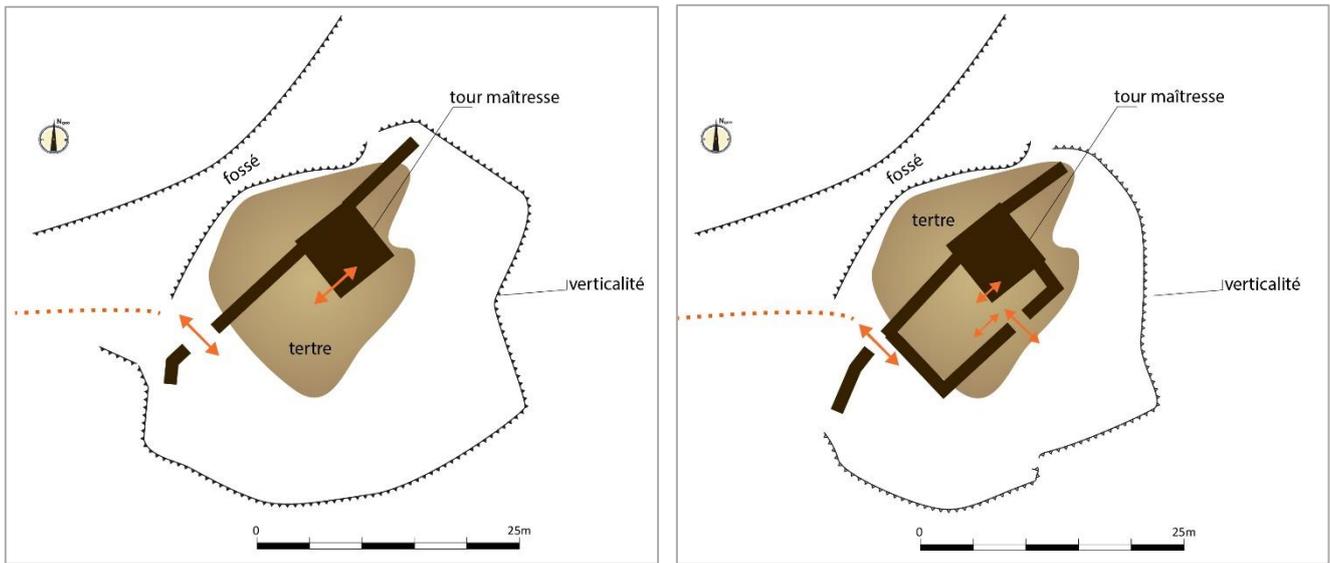
L'analyse de la documentation écrite propose que le château ait été construit entre 1248 et 1261. L'ensemble castral initial expose un profil et une organisation classique, presque archaïque au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Bien que la tour puisse à la fois défendre l'intérieur de l'enceinte, l'approche du site et l'entrée par la porte (P1), l'ouvrage est clairement organisé autour de cette tour, quasi centrale et surtout sommitale, et de plan carré. La tour est haute, surdimensionnée par rapport à l'emprise de l'ouvrage qui est peu étendue (moins de 700 m<sup>2</sup> - 40 x 35 m dans ses plus grandes extensions). Sauf au-dessus du fossé et au-dessus des reliefs côté vallée, l'enceinte ne semble pas avoir été continue... car elle n'est pas finie (ci-dessous). L'ouvrage initial n'est donc que fort peu défensif. Et la forme générale du château n'est pas novatrice. Mais étant donné que sa fonction est avant tout d'exprimer l'élévation de ses possesseurs au rang de seigneurs châtelains, l'usage d'un plan classique, l'importance de la tour maîtresse, la faiblesse des caractères défensifs sont logiques et la construction répond efficacement à ses objectifs. Le profil et l'organisation classiques choisis pour ce monument au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle sont donc avant tout une manière

---

<sup>7</sup> Puisqu'on ne suit pas une enceinte sur tout le pourtour, les limites de la plateforme castrale ne sont pas bien connues, ainsi que l'emprise de l'ouvrage.



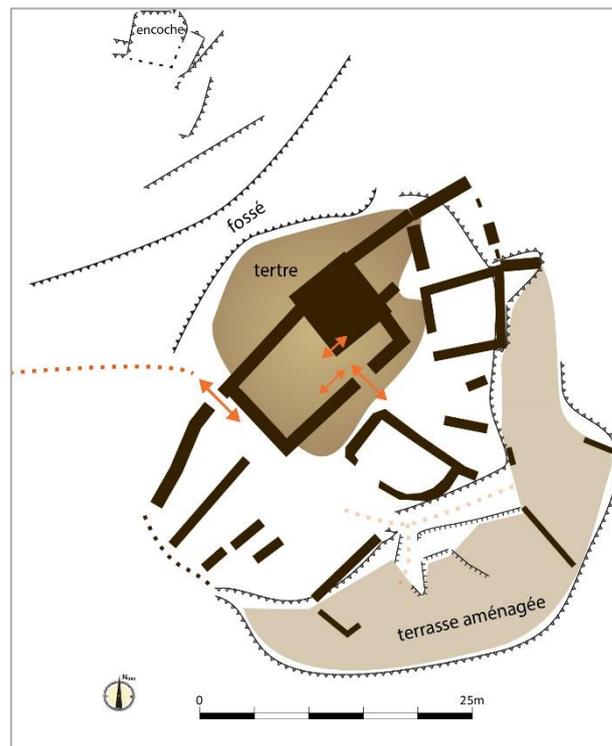
d'afficher que ces seigneurs sont châtelains — nouvellement, mais véritablement châtelains.



Plans schématiques de l'organisation des bâtis.

En haut à gauche : Phase 1-origine du château. En haut à droite : Phase 2. En bas : Phase 4 — proposée en 1439.

Crédit Florence Guillot.



En outre, niché dans une vallée reculée sans grand intérêt, le site n'était nullement stratégique, bien au contraire. Mais au cœur du XIIIe siècle, nul besoin de défense ; le rôle de la Bastide-des-Vassals est d'être démonstratif et éventuellement, fort probablement, d'être une résidence aristocratique, car on ne connaît pas alors d'autre habitat pour ce groupe nobiliaire avant la fin du XIVe siècle ou le XVe siècle.



Ensuite, à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de la Bastide-des-Vassals disposent d'une maison forte à la Fargue, dite des Farguettes, près du Tarn et en amont de la Bastide-des-Vassals<sup>8</sup> (mentionné en 1393, **AD81**, H770), puis au XVI<sup>e</sup> siècle ou la fin du XV<sup>e</sup> siècle d'une autre à Cussac sur le plateau de Saint-Grégoire. L'usage d'autres résidences par les seigneurs de la Bastide-des-Vassals à compter de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle implique probablement la ruine ou au mieux l'inconfort de leur ancienne résidence, la Bastide-des-Vassals, mais aussi leurs capacités financières à construire de nouvelles résidences plus modernes et de qualité. La Bastide-des-Vassals est décrite ruinée dans le compoix de 1594 et isolée au milieu des bois (**AD81**, 253 EDT CC1) et la dernière mention d'une activité sur ce site, en 1439, ne garantit nullement que les seigneurs y résident, au contraire puisque l'ouvrage est qualifié d'inhabitable. Deux siècles après avoir été construit, le château est donc en mauvais état.

Cependant, l'aspect global du monument expose clairement deux ou trois types de bâtis dont l'étude ci-dessous souligne les divergences importantes d'abord en qualité, mais aussi en plan et donc en fonctions.

Il semble d'abord que le monument seigneurial ait été complété d'une porte et d'un mur internes (M7-P2) à une date connue en chronologie uniquement relative entre sa construction au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et sa transformation en lieu de défense collective en 1439. Ces constructions limitent un *caput castr*i qui hiérarchise la plateforme castrale au pied de la tour maîtresse. Le style du bâti implique une commande seigneuriale soucieuse de conserver le programme architectural du bâtiment initial. Mais le bâti organise une défense, dans un état d'esprit qui ne correspond pas à la résidence aristocratique d'origine. Il est donc possible, si on avait besoin d'une défense, que ces aménagements aient eu lieu au cours de la guerre de Cent Ans.

Les nombreux murs en pierres sèches ou montés à la terre<sup>9</sup> comportent peu ou pas d'éléments datants, mais ils peuvent être aisément proposés associés à un usage particulier de la Bastide-des-Vassals, celui qui est documenté en 1439 (**AD81**, 1J16), dans le cadre des conflits très violents de la guerre de Cent Ans sur les deux rives du Tarn autour de Lescure donc de la Bastide-des-Vassals, un rôle comparable à celui tenu par la maison forte des Farguettes : il s'agit de protéger les biens, le cheptel et peut-être les personnes, et même si le château est alors décrit *inhabitable* pour les

<sup>8</sup> Mentionné en 1393, **AD81**, H770. Cédric Trouche-Marty en livre un plan sur lequel le site est fossoyé et associé à un souterrain (**2016**, 80 et fig. 9) et mentionne un acte daté de 1434 indiquant que cette maison forte sert de fort aux villageois des mas alentour contre le versement d'un cens et que 22 unités de refuge y sont aménagées (*hostals dedins lo fort*, d'après **AD81**, 73EDTCC3).

<sup>9</sup> L'absence de chaux dans ces mortiers de terre a été vérifiée au binoculaire.



seigneurs. À cette occasion, des constructions rapides et à moindre coût, donc en pierres sèches, ou montées à la terre, permettent probablement de protéger les biens des habitats paysans dispersés de la seigneurie, au mieux possible. Ces constructions (M1c, M8, M9, et M2, 3, et 4, M16, M12, M15 et retailles et murets de la terrasse inférieure) se dissocient totalement en forme et en fonction de l'ouvrage ancien qu'elles complètent. Elles densifient la plateforme castrale, mais ne montrent pas réellement d'organisation du bâti, c'est-à-dire qu'elles paraissent avoir été construites sans organisation générale, suivant des plans et des formes différents et sans vraiment de programme d'ensemble. Si les M8 et M9 forment des bâtiments, les autres murs partagent des espaces étroits aux formes très laniérées. Les surfaces de ces structures sont difficiles à estimer, mais la majorité pourrait avoir couvert moins de 10 m<sup>2</sup> et la mauvaise qualité des murs implique qu'elles ne disposaient que d'un unique étage. Ces structures utilisent l'abri de l'ancien château de manière opportuniste et sont érigées là où il y a de la place, à l'abri de la tour et derrière le fossé. Probablement la tour est-elle alors aussi utilisée pour abriter des biens, voire d'autres bâtiments s'ils en subsistent alors en état. Enfin, on peut aussi associer à cette phase les encoches et murets situés sur la terrasse perchée sous le château, et celles au nord-ouest et au-dessus du fossé, c'est-à-dire au minimum quatre bâtiments décrits par notre prospection en 2021 et dont l'un au nord l'un a été fouillé en 2019<sup>10</sup>, sans obtenir de résultats chronologiques ou fonctionnels (pas de mobilier, pas de traces d'aménagement de poteaux ou autres empochements ou encoches). Cette simplicité de l'aménagement fouillé et des autres repérés au sud-est s'accorde bien avec la rapidité (l'urgence vitale) et l'économie de moyens nécessaires à la mise en place de « loges » et d'une défense collective pour protéger les biens dans le cadre de conflits de la guerre de Cent Ans. L'élargissement à la terrasse directement protégée par le château indique simplement qu'il est trop petit pour entasser les biens à protéger, et c'est pourquoi on s'étend à l'extérieur de la plateforme du vieux château dont aussi on répare et modifie l'entrée (P1). Bâtiments en pierres sèches sans organisation d'ensemble et réparation de l'entrée en murs montés à la terre (M1c, M5) trahissent l'urgence de ces constructions et cette urgence cadre parfaitement avec la situation décrite dans l'acte de 1439.

---

<sup>10</sup> Autant les trois structures de la terrasse sud dite inférieure semblent bien être associées au château, autant il est possible que l'encoche au nord n'ait rien à voir avec le monument. Elle est en tout cas isolée et non directement protégée par le château, sauf par la partie haute de la tour maîtresse.

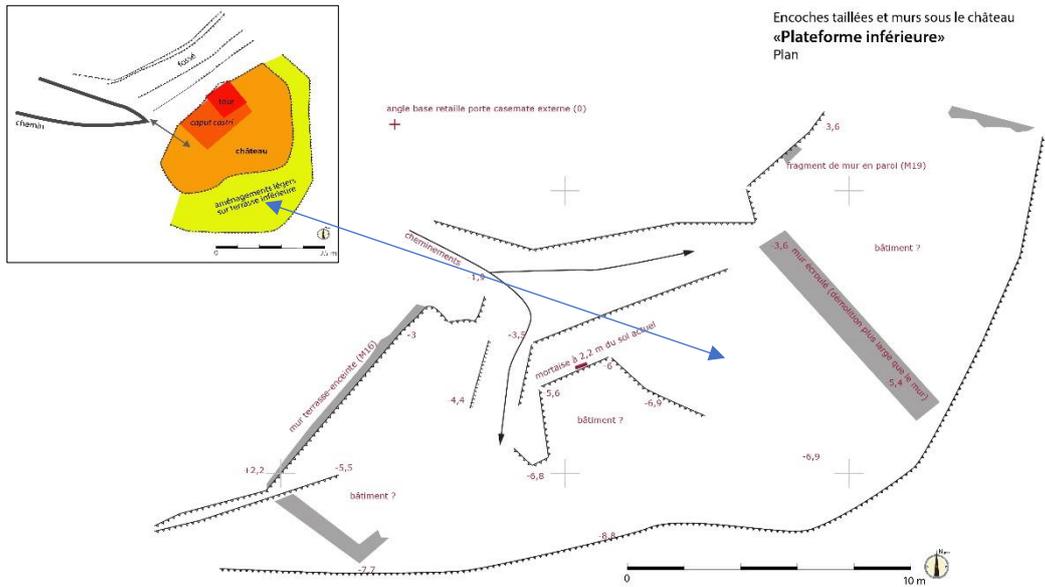
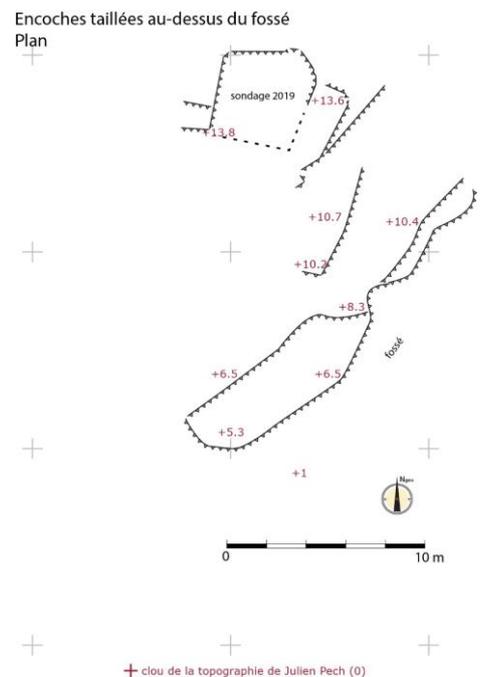


Fig. Aménagements au sud et sous le château. Trois bâtiments possibles sur une terrasse perchée au pied de l'enceinte et au sud-ouest du château.  
Crédit Florence Guillot.

Après 1439, rien n'indique dans l'étude du bâti ou en archives que le site ait été ensuite réoccupé ou réutilisé. Au contraire, le compoix de 1594 confirme sa ruine et le décrit dans une situation très comparable à celle qu'on lui connaît aujourd'hui : quelques pans de murs ruinés noyés dans une vallée densément boisée.

Enfin, l'analyse des bâtis propose que la destruction des deux pans nord-ouest et sud-ouest de la tour ait été délibérée et donc un événement rapide. En l'état, il n'est pas daté.

Fig. Formes taillées au nord du fossé. Trace d'un bâtiment (env. 4x4 m) fouillé en 2019 et bord nord du fossé. Crédit Florence Guillot.





## Phasage des bâtis

Phase 0 — antérieure à la construction du *castrum* ; aucun vestiges ni traces repérées.

Phase 1 — construction du château (fossé, tour maîtresse [M10], P1-M1a et b, enceinte au-dessus du fossé [M11], mais pas d'enceinte continue au sud) — bâtiment ostentatoire, probablement résidentiel, mais fort peu défensif. Second tiers XIII<sup>e</sup> siècle (entre 1248 et 1261<sup>11</sup>) d'après la documentation écrite et la morphologie de la P1.

Phase 2 — modification(s) du monument entre phase 1 et 4. Fermeture d'un *caput castris* resserré (M7-P2) au sud de la tour : aménagement défensif imitant la première porte (commande seigneuriale). Étant donné que le M8 empiète sur les circulations vers la P2, ces deux aménagements ne sont pas synchrones et il faut proposer que M7-P2 soit une modification d'objectif défensif commandée par les seigneurs, peut-être dans le cadre de la guerre de Cent Ans et strictement antérieure aux constructions de la phase 4.

Phase 3 — première ruine (< à 1439), documentée en 1439.

Phase 4 — construction des « loges », défense collective, et réparation de l'entrée P1 — 1439 d'après la documentation écrite. Proposée à associer aux constructions réalisées dans l'urgence (restauration P1 : M1b, M5 ; M2, M3, M4, M19, M8, M9, M17 – et possibles murs entre M17 et M9 - ; M12, M15, M16 ; et aménagements terrasse inférieure<sup>12</sup>).

Phase 5 — ruines, plusieurs étapes, dont une délibérée (récupération de matériaux ; construction du moulin ou du pont ?), 1440-2007.

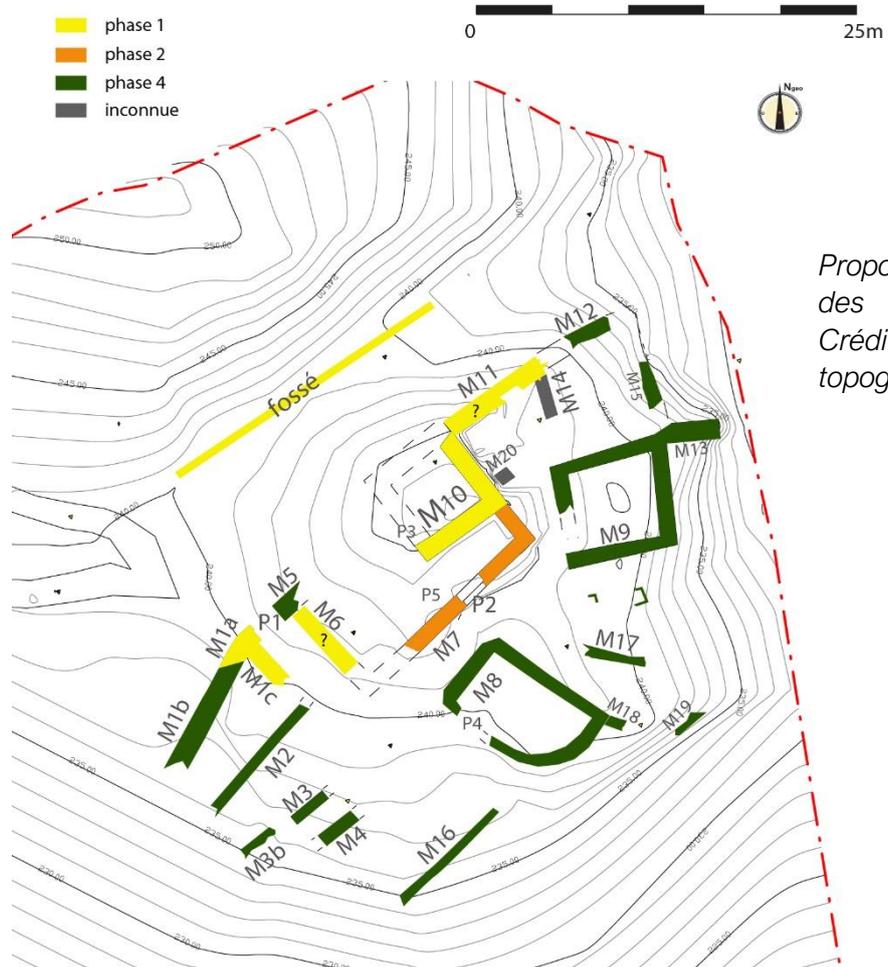
Phase 6 — achat, débroussaillages, dégagements et sondages, 2007-2019.

---

<sup>11</sup> 1248 est la dernière mention connue d'un des seigneurs de la Bastide-des-Vassals, sans qu'il porte la titulature de *dominus* : *Petrus Vassali* approuve un accord entre le vicomte de Lautrec et le sénéchal de Carcassonne (HGL, VIII, col 1433). Confirmé par un acte en 1247 dans lequel deux des futurs *dominii* ne sont pas mentionnés comme tels : En 1247, *Petro vassali* et *Matfrido Boldraco* sont témoins d'un acte du dernier vicomte Trencavel qui abandonne ses biens au roi de France (HGL, VIII, col 1209).

À partir de 1261, ces personnages sont qualifiés dans tous les actes de *dominii*. Leur seigneurie châtelaine est donc créée entre ces deux dates.

<sup>12</sup> Et aménagements creusés situés au-dessus du fossé ?



*Proposition de phasage des murs du château. Crédit Florence Guillot sur topographie de Julien Pech*



## La nature des roches employées dans les murs



*Fig. Roches autochtones des parements, différents aspects. Crédit Florence Guillot.*

Tous les murs du site, qu'ils soient en pierres sèches ou maçonnés, sont érigés avec des moellons en roches autochtones.

Suivant la carte géologique 1/50000 du BRGM et sa notice, la vallée du Lézert est creusée dans des tufs rhyolitiques paléozoïques. Cependant, suivant l'expertise de Daniel Gol, géologue, à la Bastide-des-Vassals précisément, les schistes dominent et la carte BRGM serait imprécise. Il s'agit de schistes très durs, très métamorphisés, dont les faciès sont très variés, tout autant que l'épaisseur des litages. Les filons de quartz y sont nombreux, souvent épais et massifs et des faciès micacés (moins métamorphisés) apparaissent sur la terrasse inférieure, mais ils n'ont pas été utilisés dans la construction du fait de leur plus grande fragilité.

L'uniformité de la nature des roches employées quelques soient les bâtis et les phases du monument n'aide pas l'analyse des bâtis, mais est somme toute conforme à ce que l'on connaît dans nombre d'ouvrages castraux, en particulier les monuments les plus communs. Le caractère autochtone des moellons l'est aussi et pose la question des sites de l'extraction. Le creusement du fossé a bien évidemment pu livrer des matériaux, mais son volume (environ 80 m<sup>3</sup>) est insuffisant à l'ensemble construit. Aucune forme en carrière n'a été repérée près du site, y compris sur la topographie Lidar, mais on peut proposer que pour compléter l'apport du creusement du fossé, on est procédé à la retaille des falaises autour du site, ce qui permet aussi de les verticaliser et de limiter la plateforme castrale. En effet, la forme du rocher rocailleuse



repérée en sous-bois au nord et au nord-est du site, au sud du M12, sous les M9 et 13 correspondent à des retailles en cran. Ainsi, même si le premier monument ne comportait pas nécessairement d'enceinte continue, il était perché au-dessus d'une verticalité de quelques mètres, elle-même perchée dans la pente de la vallée. Il s'agit donc probablement d'un relief naturel entièrement artificialisé. La retaille du tertre de la tour maîtresse et la verticalisation de ces flancs au-dessus de la plateforme castrale a dû aussi produire des pierres pour construire dans les phases 1 et 2.



*Fig. Falaise retaillée sous le château au sud-sud-est (sous le M8), secteur des aménagements sous le château «terrasse inférieure»). Crédit Florence Guillot.*



*Fig. Falaise retaillée sous le château au sud-est-est (sous le M9). Crédit Florence Guillot.*



*Fig. Retailles du substrat, coups de pic au pied nord des M10 et M7. Crédit Florence Guillot.*

Du fait de l'extrême dureté de la roche, les moellons produits sont souvent irréguliers. Du fait du litage de la roche, les moellons présentent presque toujours une



section franchement rectangulaire et allongée. Les traces d'outils de taille ne sont jamais visibles, mais les faces dressées sont parfois très régulières et planes, surtout si l'on tient compte de l'extrême dureté du matériau, ce qui implique parfois un polissage. Il faut donc que les tailleurs aient disposé d'outils bien plus perfectionnés que des pics ou des pointerolles, dont l'usage est avéré par les nombreuses traces de retailles du substrat. Aucune emboîture n'a été observée dans les surfaces rocheuses visibles.

L'usage de mortier de chaux dans nombre des murs observés — phase 1 et 2 — implique que les chantiers ont dû être alimentés en roches carbonatées ou en chaux. Les calcaires de qualité, plus ou moins argileux, sont très répandus dans la région toute proche, mais sont allochtones.

Enfin, notons qu'il n'a jamais été observé de TCA sur le site y compris lors des sondages du CDAT, mais que des lauzes épaisses sont observables au sol.



Tableau récapitulatif des Uc et des faits liés à la construction, aux modifications et aux destructions des bâtis et des espaces bâtis

Uc	relation strat	Dans	étaction phase possible	description succincte	description	remarque
Fos 1	>ou= ter1	substrat	1	creusement — fossé sec	plus de 20 m de long 3 à 5 m de profondeur et jusqu'à 1,2 m de hauteur en amont et 7 m en aval côté château.	comblement en phases 3, 5 et 6
M10	<ou= à M7 et M11		1	mur — tour maîtresse	maçonné au mortier de chaux, angles chaînés. Hauteur max conservée : 1,1 m ; épaisseur 1,25 m.	écroulement en partie sud-est et sud-ouest en phase 5 (lors de la construction du moulin ou du pont ?)
P3	=M10	M10	1	porte de la tour maîtresse	premier étage, flanc sud-est près de l'angle sud. Hauteur env. 2 m trace de l'encoche d'une barre de porte de section carrée dans le parement interne sud-est.	
Enc1 et enc2	<M10	M10	2 ?	empochements de poutres creusés parement ext M10 sud-ouest	peu au-dessus du substrat. Pres de l'angle sud 8 x 35 cm env.	strictelement post. À M10
Ter1	<M10 et M11	substrat	1	terre de la tour maîtresse	une grosse centaine de m <sup>2</sup> en superficie. Forme inconnue, à fouiller. Domine le fossé.	substrat rocheux raillé
P1	=M1a, puis M5M1a et M5		1	porte principale à travers l'enceinte	double arcature, en ogive l'arcature haute interne en ogive tiers-point et basse en externe en ogive surbaissée. Vestiges d'encoche de gond et trou de barre de porte. Rétrécie par M5 l'entrée mesurait 1,25 m de large et auparavant 2 m.	molle détruite en même temps que M10 sud-est et sud-ouest, cette entrée est reprise, reconstruite, en phase 4.
Arc1	=M1a	M1a	1	fragment d'arcature dédoublée en ogive et plédroit de la porte d'entrée du château	hauteur et largeur inconnue, arcature interne : plus de 3 m.	ogive surbaissée
Enc3	=M1a	M1a	1	trou de barre de porte maçonné	section 20x25cm, longueur conservée 1,1 m ; 1,35 m au-dessus du seuil initial.	
Enc4	=M1a	M1a	1 ou 4 ?	encoche de gond façonnée	sous enc3 : 12 cm x 7 cm ; 60 cm au-dessus du seuil initial	creusée, elle peut avoir été réalisée dans le second état de la porte
M5	>M1a et >M6		4	plédroit nord de la P1 (effection)	monté à la terre. Largeur : 1,3 m. Conservé sur 75 cm de hauteur.	
Enc5	=M5	M5	4	encoche de boiserie, base de porte	section carrée : 32-28 cm de côté.	
Jou1	=M10	M10	1	ouverture de jour dans M10 sud-est au second étage.	ouverture ext : 70x12-15 cm et interne 70x90 cm. Linteau et tableau plans, simple ébrasement.	non centrée et légèrement désaxée pourtant d'origine
M1a			1	mur au sud de l'entrée dans le château	Maçonné. Hauteur max conservée : 5,45 m ; épaisseur 1,40 m.	
M1c	=M1a		1	mur encadrant l'entrée à l'intérieur du château	Disparu sauf arachements visibles dans M1a auquel il était chaîné. Maçonné haut : mini 2 m ; largeur 80 cm.	encadrement de la circulation ou plus vraisemblablement petite tour porte avec accès en hauteur le long du M1a sud
M1b	>M1a ; =M5 ?		4	Mur de l'enceinte reconstruite au sud de la P1	Monté à la terre, repis sur M1a en partie détruit. Largeur : 1,35 m.	unité de destruction épaisse au sud et dans la porte
Mart1 à 4		substrat	1 ou 4 ?	boullins d'une même pierre dans M1a	4 marches à l'intérieur à la suite de P1 ; entre M6 et M1c	
Bou1 à 7	=M1a	M1a	1	boullin isolé dans vestige de M1a externe	maçonnés ; traversants à sections carrées et pour un échafaudage encastré.	
Bou8	=M1a	M1a	1	boullin isolé dans vestige de M1a externe	maçonné, section carrée, identique à Bou1 à 7.	
Bou9a21	=M10	M10	1	boullins du parement interne du M10 sud-est	maçonnés ; traversants à sections de formes variées et pour un échafaudage encastré ; 3 perches visibles et de 3 à 6 étages de platebâges	



Uc	relation strati	Dans	érection phase possible	description succincte	description	remarque
P2 arc2 et 3	=M7	M7	2	entrées à travers M7.	double arcature à ogives surbaissées et piliers. Construites accolées et chaînées. l'une à l'autre à partir de carrés de 2 et 1,8 m de côté. Épaisseur : 40 + 30 cm. Hauteur des ogives : au moins 3 m et 2 m (niveau de sol mal déterminé). Maçonnerie au mortier de chaux.	P2 perçurée au-dessus de la plateforme castrale grâce au substrat réutilisé : elle ne semble pas avoir été reprise
M7			2	mur dérivant un <i>caput castrum</i> au pied sud de la tour	maçonnerie au mortier de chaux, angle chaîné, conservé sur un peu plus de 8 m de longueur et plus de 6 de haut. S'appuie contre M10, non chaîné à celui-ci. Épaisseur : 60 cm.	chaîné avec M7b
M7b	=M7	M7	2	mur disparu qui couvrait un passage le long du M7 interne	à partir d'env. 2 m du sol. À 1 m au sud de la P2.	passage ou seconde porte ? Aucun trace de porte dans M7, plus probablement passage couvert.
ARC2	=M7	M7-P2	2	porte P2, arcature interne et haute	ogive surbaissée. Hauteur 1,2 m au-dessus de la pose du cintre, largeur 2 m.	
ARC3	=M7	M7-P2	2	porte P2, arcature externe et basse	ogive surbaissée. Hauteur 0,85 m au-dessus de la pose du cintre, largeur 1,8 m.	
Lint1	=M7	M7-P2	2	linteau maçonnerie porte P2	non chaîné avec l'arcature. Maçonnerie au mortier de chaux. Reposait sur une poutre en bois située au-dessus de l'arcature (enc 21).	non chaîné avec M7, mais plus probablement =M7
M6			1 ou 2 ?	mur maçonnerie encadrant l'entrée du château, à l'intérieur de la plateforme castrale.	conservé sur 2,3 m de haut et env. 3 de large. 80 à 90 cm de large.	si tour porte en P1, M6 est en phase 1
Bou37à40	=M6	M6	1 ou 2 ?	boullins du M6	sections carrées, 10-12 cm de côté.	
Cor1 et 2	=M10	M10	1	corniche pour plancher dans parement interne nord-est de la tour	hauteur : 3,95 m entre les deux. Réalisées avec assise de pierres en encorbellement.	
Bou22à36	=M10	M10	1	boullins du parement externe du M10 sud-est	sections diverses : au moins 4 plateaux et 2 perches visibles ; échafaudage encastré.	
Enc6à18	<M10 : =M7 ?	M10	2	encorches pour poutres entre M10 et M7	maçonnerie dans M10, 3 étages, dont seulement deux synchrones (et un intermédiaire ajouté) + une trace d'ancrage d'échelle pour monter entre les étages.	l'étage sup paraît dominer le M7 et la P2 : circulation défensive ? Autres étages : fonction stockage plus probable
Enc19et20	=M7	M7-P2	2	trou de barre de porte dans P2	maçonnerie dans M7 et piliers arc 3 (interne). Sections carrées : 0,35 m de côté.	
Enc21 et22	=lin1	M7-P2	2	encorches sous lin1 pour boisserie de cadre de porte	maçonnerie ou façonnées (?) dans M7 et piliers arc 3 (interne). Sections carrées : 0,25 m de côté.	
Bou41 à49	=M7	M7	2	boullins du parement sud-est du M7	maçonnerie, de sections carrées ou plus rarement rectangulaires, de petite taille (max 15 cm de côté) et traversants : échafaudage encastré. On repère au minimum 3 perches et 4 plateaux.	
Bou51 et50	=M7	M7	2	grands boullins du parement sud-est du M7 (breitèche ?)	maçonnerie, de sections carrées de plus grande taille (25 et 18 cm de côté) que les autres et encadrant la porte en parement externe au niveau du haut de son cintre (max 15 cm de côté) et traversants : échafaudage encastré. Possiblement réutilisés pour breitèche.	
Enc37et38		M7	>2	empochement du second niveau de plancher entre M7 et M10	façonnées dans parement interne M7, creusé env. 20 cm de long sur 10 de haut et 8 de profondeur. Ajout d'un niveau de plancher.	
Enc39à40	=M7	M7	2	empochements du niveau de plancher le plus bas entre M7 et M10	maçonnerie dans parement interne M7, sections carrées env. 18 cm de côté.	
Enc42à46	=M7	M10	2	empochements du niveau de plancher le plus bas entre M7 et M10	façonnés dans parement externe M10, sections plus ou moins carrées env. 18 cm de côté.	
Enc47et48	=M7	M10	2	empochements du niveau de plancher intermédiaire (second) entre M7 et M10	façonnés dans parement externe M10, sections plus ou moins carrées env. 18 cm de côté.	
Enc49à53	=M7	M10	2	empochements du niveau de plancher sup (troisième) entre M7 et M10	façonnés dans parement externe M10, sections plus ou moins carrées de 13 à 18 cm de côté.	
Enc54et55	=M7	M10	2	empochements entre des planchers (câlage échelle ?) entre M7 et M10	façonnés dans parement externe M10, sections env. 10 cm à 20 cm de côté.	

Uc	relation strat	Dans	érection phase possible	description succincte	description	remarque
M11	<ou=M10		1 ou > ?	mur d'enceinte le long de la partie nord du fossé	maçonné au mortier de chaux, non chaîné, mais contre M10.	
M12	=M15		4	dans l'axe et contre le M11	Pierre sèche, suivant la ligne de plus grande pente ; 2 m visibles, mais longueur probable plus de 4 m.	
M13	=M9		4	ouvrage défensif à l'est contre M9 ?	monté à la terre ou pierre sèche, style identique au M9 ; largeur 85 cm env.	
M14	>ou=M11		4	mur d'enceinte au nord du château	monté à la terre. Longueur conservée 2,5 m. Hauteur conservée 50 cm.	
M15	=M12 et M13		4		Pierre sèche	
M16			4	mur terrasse et enceinte sud	Pierre sèche	
M2			4		Pierre sèche ou monté à la terre, épaisseur 60 cm.	
M3b			4		associé à M3 ? Pas de mortier de chaux.	
M3			4		Pierre sèche ou monté à la terre, épaisseur 85 cm. Présente un angle à son extrémité aval (sur 2 assises de haut)	
M4			4		Pierre sèche ou monté à la terre.	
Enc56			4	au ras du sol entre M11 et M14	boiserie de cadre de porte ? Section carrée, 35-40 cm de côté.	
M8			4	bâtiment un étage au sud-est de la plateforme castrale	pierrres sèches et retailles du substrat. 50 m <sup>2</sup> . Entrée à l'ouest. Plan grossièrement rectangulaire.	
M9			4	bâtiment à deux étages à l'est de la plateforme castrale.	pierrres sèches et peut-être liant terre et retailles du substrat. 30 m <sup>2</sup> . Plan grossièrement carré.	
P4	=M8	M8	4	entrée dans bâtiment du M8.	pierrres sèches et retailles du substrat. Rainure longitudinale (feuillure ?) dans montant interne au nord.	
Jou2	=M9	M9	4		pierrres sèches. Simple étréusement, hauteur 70 cm ; largeur interne 60 cm, fente externe 13 à 16 cm.	
Enc57 et 58	=M9	M9	4	boullins mur est.	traversants, gâines de section carrée, 12 cm. Encoches d'un platelage qui utilise aussi Jou2.	
Hou1	=M9	M9	4	encochre de hord dans M9 est	traversante, gâine de section carrée, 25 cm.	
P5	=M7	M7	2	passage interne dans <i>caput castr</i>	détruit, angle visible dans M7 interne, angle chaîné.	
M17			4	entre M8 et M9	pierrres sèches. Longueur visible 2 m env.	
M18			4	posé contre M8	pierrres sèches. Longueur visible 1 m env. Légèrement courbe en plan	
M19			4	terrasse inférieure	lambau de mur contre la falaise verticale. Pierres sèches.	
Enc59	=M10	M10	1	encochre de barre de la porte de la tour	env. 20-22 cm de côté, section carrée. Peu profonde, elle servait à caler la barre en bois qui reculait le long du pavement interne du M10 face sud-ouest (disparu).	





Les différents éléments bâtis

Le fossé sec barrant l'éperon (Fos1)

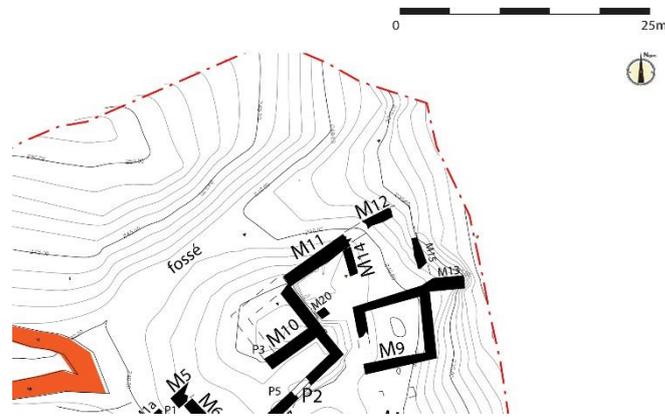


Fig. Le fossé et le M10, situation en plan.  
Crédit Julien Pech, modifications Florence Guillot.



Fig. Aspect actuel du fossé depuis le sud. Crédit Florence Guillot.

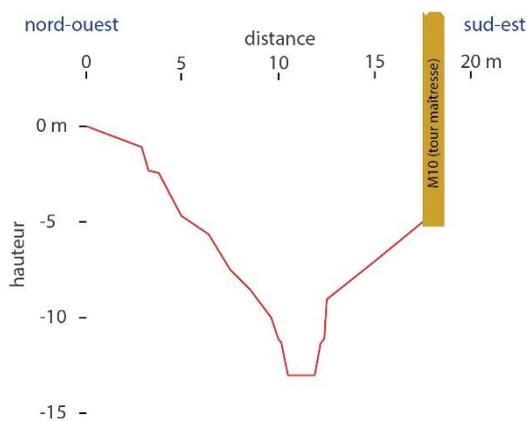
Le fossé barre la crête, individualisant le château suivant un axe grossièrement nord-est/sud-ouest et sur au moins 20 m de long et environ 3 à 5 m de large selon sa forme actuelle, comblée, qui doit être un peu différente de la forme creusée qui n'est connue que ponctuellement à la faveur d'un sondage du CDAT mené en 2018.

Le site castral est donc une crête barrée par un fossé sec.



On peut remarquer que le fossé a été axé entre deux talwegs naturels situés de part et d'autre de la crête : au sud-ouest, un talweg peu marqué, et au nord-est, un autre plus profond et plus pentu.

Un sondage sous la forme d'une tranchée perpendiculaire dans le fossé a été mené par le CDAT en 2018. Il a permis de se rendre compte que le creusement atteint au plus profond 2,4 m d'altitude de moins que les niveaux de sols actuels. Le fond du fossé est donc situé 7 m sous la fondation à l'angle nord du mur de la tour maîtresse et son flanc nord-ouest, subvertical, depuis la crête, au plus haut et en son centre, atteint une hauteur dénivelée de 12 m (249-237 m alt. ellipsoïde).



*Fig. Proposition de profil du fossé en son centre. Crédit Florence Guillot d'après la topographie Lidar de Nicolas Poirier et Carine Calastrenc, des levés complémentaire et le sondage du CDAT.*

*Fig. Retaille en partie haute du fossé face ouest. Crédit Florence Guillot.*



Le sondage a aussi livré des traces du creusement du substrat rocheux (pointes de pic parallèles entre-elles) et un profil ponctuel du fossé. Le flanc nord-ouest du fossé, subvertical, est taillé en crans, relativement verticaux et son fond est subhorizontal et évidemment rocheux. Le sondage n'a apparemment pas permis de bien visualiser le flanc sud-est, du côté de la tour, qui est apparu comblé de gravats de moellons (destruction de la tour maîtresse). Sur ce flanc sud-est, au-dessus des niveaux de sols actuels, le flanc bien visible et est relativement vertical (-63 à -45° par rapport à l'horizontale).

On note aussi sur les photographies réalisées lors du sondage du CDAT que le fond du fossé est comblé par des niveaux détritiques terreux indiquant une phase initiale de comblement du fossé, strictement antérieure à la destruction et aux gravats.



*Fig. Flanc ouest (en base de l'image) et fond du fossé dans le sondage 2018. Crédit CDAT.*



*Fig. Flanc est (en haut de l'image) et fond du fossé dans le sondage 2018. Crédit CDAT.*

Étant donné que le fossé organise l'espace castral dont il limite l'emprise, même en l'absence de preuves archéologiques ou documentaires, il y a tout lieu de penser que le fossé est à proposer en phase 1, tandis que son premier comblement (terreux détritique) pourrait avoir eu lieu en phase 3 et que son comblement par les gravats serait plus récent, phase 5. Enfin, le sondage y a eu lieu en 2018 (phase 6).



La tour maîtresse (M10) et son relief sous-jacent (ter 1)



*Fig. Perspectives de la photogrammétrie du caput castris, vues depuis le sud-ouest et le sud. Crédit Florence Guillot.*



*Fig. Perspectives de la photogrammétrie du caput castris, vues depuis le nord-est et le nord-ouest. Crédit Florence Guillot.*



### *Le tertre*

La forme du tertre qui porte la tour maîtresse est artificielle, mais l'est-elle totalement ou partiellement ? Seul un dégagement complet pourrait permettre de répondre. Un sondage mené par le CDAT en 2019 indique que le tertre est composé du substrat rocheux retaillé. Il l'est parfois à la verticale dans l'axe du parement externe des murs de la tour, en flancs nord-est, sud-est et sud-ouest, ou en pente importante, mais non parfaitement verticale, sur le flanc nord-ouest, côté fossé. Le tertre (rocher) sert de fondation au M10. Il est peut-être aplani au sommet. Il est recouvert d'une unité de destruction, gravats des murs disparus de la tour, unité fort peu épaisse dans les sondages du CDAT, absolument pas en correspondance avec le volume des deux murs tombés.

Un sondage mené par le CDAT en 2019 a repéré dans l'angle interne nord-est de la tour maîtresse sur le tertre un probable niveau de sol dallé de pierres plates (lauzes) (**Mathieu 2019**, 10-11 – sondage 3).

### *La tour maîtresse, destruction des murs sud-ouest et sud-ouest (M10)*

Les deux murs nord-est et sud-est de la tour maîtresse — ceux qui sont le plus éloignés du chemin d'accès — subsistent jusqu'à près de 11 à 12 m de hauteur (et jusqu'à 3 m de retailles du substrat au pied du mur en face nord-est, soit un total de 14 m maximum, en face nord-est). Si leurs parties hautes sont détruites, ils sont tout de même encore très élevés, surtout si on les compare aux murs sud et ouest qui ont quasiment disparu jusqu'à leurs fondations. Le mur nord-ouest, dominant le fossé, a totalement disparu, tandis que le mur sud-ouest subsiste sur 2 m de hauteur et 2 m au plus large dans son angle sud. L'angle sud de la tour subsiste jusqu'au second étage. L'angle ouest de la tour a entièrement disparu.

Si l'on suppose que l'écroulement de ces deux murs ait eu lieu du fait de leur ruine sans intervention humaine, cette configuration (deux murs encore en entière élévation et deux autres quasi ou totalement disparus) est plus qu'improbable. La relation entre proximité du chemin et murs arasés (et non pas dérasés) est aussi signifiante, tout comme l'est l'absence — sauf ponctuellement en angle sud — de vestiges de la fondation des murs dérasés dans tous les sondages du CDAT, ou encore le peu d'épaisseur et de volume des niveaux de destruction. Les murs ont donc été détruits volontairement et les moellons en grande partie récupérés. On serait tentés d'y voir la conséquence de la construction du moulin et/ou de celle du pont et cela reste l'hypothèse la plus probable, donc un événement en phase 5, datable entre le



début du XVII<sup>e</sup> siècle et 1781<sup>13</sup>. Cependant, on n'en possède aucune preuve, d'autant que si le moulin et son pont sont aussi construits en moellons autochtones, le volume de ceux-ci est souvent beaucoup plus petit que celui des moellons des portions de M10 qui subsistent. Mais ces moellons utilisés dans la construction du moulin et du pont ont pu être retaillés... mélangés à d'autres, etc. Aucun autre bâtiment à proximité du château n'existe dans le compoix de 1594 (AD81, 253 EDT CC1) ou sur les plans



*Fig. Mur 10 sud-ouest et retaille du substrat dans l'axe du M10 disparu. Sondage 2019. Notez la disparition totale du mur et la faiblesse de l'épaisseur du niveau de destruction.*

*Crédit CDAT.*



*Fig. Mur 10, angle sud et retaille du substrat. Sondage 2019.*

*Crédit CDAT.*



*Fig. Mur 10, le côté sud-ouest du mur 10 (dominant le fossé) devrait être situé à droite de l'image (voir le moellon taillé posé sur le substrat qui en fait certainement partie et pourrait être en place). Le substrat situé sous la mire a été interprété lors du sondage comme un élément déplacé et tombé côté fossé. Sondage 2019. Crédit CDAT.*

<sup>13</sup> Conclusions du rapport de la prospection thématique 2021, Guillot et al. 2021, 28 et suiv.



du cadastre napoléonien (1810 - **AD81**, 3P253, section E) et moulin et pont sont tout de même les seules hypothèses de travail crédibles que l'on puisse proposer. Il est évidemment fort peu plausible de proposer que cette destruction des deux M10 sud-est et sud-ouest, qui a impliqué la destruction de la porte et de l'enceinte ait eu lieu en phase 4 (parce qu'on aurait eu besoin de moellons pour les loges) puisqu'on avait alors besoin de défenses (enceinte et porte) et d'espaces de stockage (tour). On avait alors aucun intérêt à détruire les bâtiments et les défenses du château.

Le glissement du bloc de substrat rocheux du tertre entraperçu dans le sondage 2019 a pu entraîner la chute du mur ouest et pourrait avoir été provoqué par le poids du bâti. Sauf que, la destruction jusqu'aux fondations des murs situés autour de ce glissement, jusqu'à la première assise ne prêche nullement pour un événement naturel et indique clairement que les moellons de ces murs ont été récupérés.

La chute du mur sud-ouest a provoqué la destruction de la moitié nord de la porte P1 et de son mur, car ce mur de l'entrée était situé sous le M10 détruit. Le M7 a aussi été partiellement détruit par la chute de ces murs. Probablement d'autres murs ont aussi disparu.

#### *La tour maîtresse, construction et aménagements*

Si un peu partout existent des tâches de couvertures végétales discrètes, lierres ou touffes, en parement externe nord-est et près de l'angle nord, un arbre masque la partie basse du mur. Le mauvais état de ce dernier implique qu'on ne peut pas approcher pour élaguer cet arbre qui masque le parement. Autre problème, le renforcement entre M7 et M10, en partie basse externe sud-est du M10 est actuellement complété de planches et rondins encochés dans certaines des encoches

*Fig. Image à droite : pied externe nord-est du M10 (à gauche de l'image) et face est du M11 (en face et à droite).*

*À gauche : Boiseries dans le renforcement entre M10 (à gauche) et M7.*

*Crédit Florence Guillot.*





anciennes. Ces éléments limitent le vol du drone dans le renforcement dans le secteur et impliquent que le levé du mur n'est pas parfait et surtout qu'il est masqué par les éléments en bois et que les encoches le sont. Pour ne pas approcher sous les murs dangereux, ces boiseries n'ont pas été enlevées. Ces manques sont dommageables du point de vue de la conservation de l'état du bâti, mais n'ont pas empêché les contestations de terrain à la jumelle ou avec des photos drone<sup>14</sup> et les données de ces bâtis sont donc incluses dans l'étude. Le fossé est aussi très embroussaillé en hauteur et obtenir une image du parement externe du M11 ne fut pas chose simple, entre lierre recouvrant les trois quarts du mur et obligation de voler entièrement dans les herbes pour pouvoir être en face du mur. Il serait rapide de relever ces éléments manquants lorsque la restauration aura sécurisé et nettoyé ces espaces.

Comme souvent en ce qui concerne les tours maîtresses des *castra* du second Moyen Âge de la France méridionale, le bâtiment est orienté grossièrement et ses angles correspondent aux points cardinaux. La tour est surtout érigée parallèlement au fossé qu'elle domine. Elle domine aussi l'entrée dans l'enceinte castrale (P1) et toute la plateforme castrale.

Aujourd'hui hauts de 9 à presque 12 m au maximum au-dessus des sols actuels, les murs nord-est et sud-est, ainsi qu'une partie de l'angle sud, sont les seuls bâtis qui subsistent de cette tour maîtresse.

La tour est de plan presque parfaitement carré, d'environ 4,4 m de côté hors œuvre (et presque 7 m dans l'œuvre) et 19 m<sup>2</sup> de superficie disponible par étage. Les murs mesurent environ 1,25 -1,3 m d'épaisseur, ce qui est suffisamment épais pour la hauteur érigée. La tour comporte 3 étages visibles (un rez-de-chaussée et 2 étages), mais manque l'étage du couronnement<sup>15</sup>. En parement interne du mur nord, deux assises en encorbellement de section quadrangulaire servent à asseoir les 2 niveaux de planchers (3,95 m entre les deux). Elles sont ouvragées à partir de longues pierres taillées et disposées en léger encorbellement, simplement prises dans le mur.

Les bâtis de la tour qui subsistent sont relativement homogènes et rien n'indique qu'elle ait pu être remaniée, ou réparée en grand, sauf de petits aménagements creusés (empochements façonnés) en parements externes sud-est et sud-ouest (ci-dessous).

---

<sup>14</sup> C'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'images pour monter une photogrammétrie de ces morceaux de murs, mais qu'il y en a suffisamment pour observer tous les M10 et M7, encoches, etc. En revanche, le M11 est en partie totalement invisible sous le lierre.

<sup>15</sup> La hauteur de l'étage du bas est difficilement estimable, car les niveaux de sol ne sont pas visibles. Le premier étage, entre les deux lits de pose des poutres du plancher mesure presque 4 m de hauteur et au-dessus du second niveau de pose des poutres, subsiste aujourd'hui plus de 3 m de hauteur de mur.



Les murs qui subsistent sont chaînés les uns aux autres et les angles sont en besace, harpés, utilisant des moellons plus allongés que ceux des parements. Le style de la taille des pierres qui sont utilisées en parements est de forme très comparable avec celle du M1a (entrée). Les pierres sont allongées, de sections rectangulaires, et, compte tenu de la dureté du matériau, elles sont très bien taillées souvent régulières, ce qui permet à leurs surfaces dressées d'être presque planes. Les assises sont aussi bien horizontales, plus régulières au dernier étage qu'en dessous.

Le mortier de ces murs semble sur les images très dense, probable béton de mortier de chaux et un peu comparable, mais pas parfaitement, en composition et en teinte avec celui du M1a-P1 (M10 : cailloutis millimétriques et centimétriques nombreux et denses, schistes et quartz et morceaux de coquilles d'animaux, nodules de chaux mal mélangés). Ce mortier est très chargé en cailloutis et graviers millimétriques très anguleux (pour le bétonniser), la chaux est très légèrement argileuse, les charbons sont invisibles sur les images. Ils n'ont pas pu être prélevés, car nous ne pouvions pas approcher et il serait important de le faire lorsqu'il y aura l'échafaudage pour les restaurations et avant ces dernières. Bien plus qu'en M1a, et sauf en parties hautes, le mortier est souvent très présent dans les parements et les pierres qui le constituent sont noyées dans une grande quantité de liant. Le parement interne des deux premiers étages livre ainsi un aspect en « pierre à vue ». Cet aspect peut être dû à une réinduction et n'est pas forcément un caractère d'origine, car il correspond exactement avec les étages et ne se retrouve pas au dernier étage. Quand les murs pourront être approchés, et depuis l'échafaudage, mais avant qu'ils ne soient restaurés-réenduits, il conviendrait d'étudier de près les enduits et mortiers pour renseigner cette question.



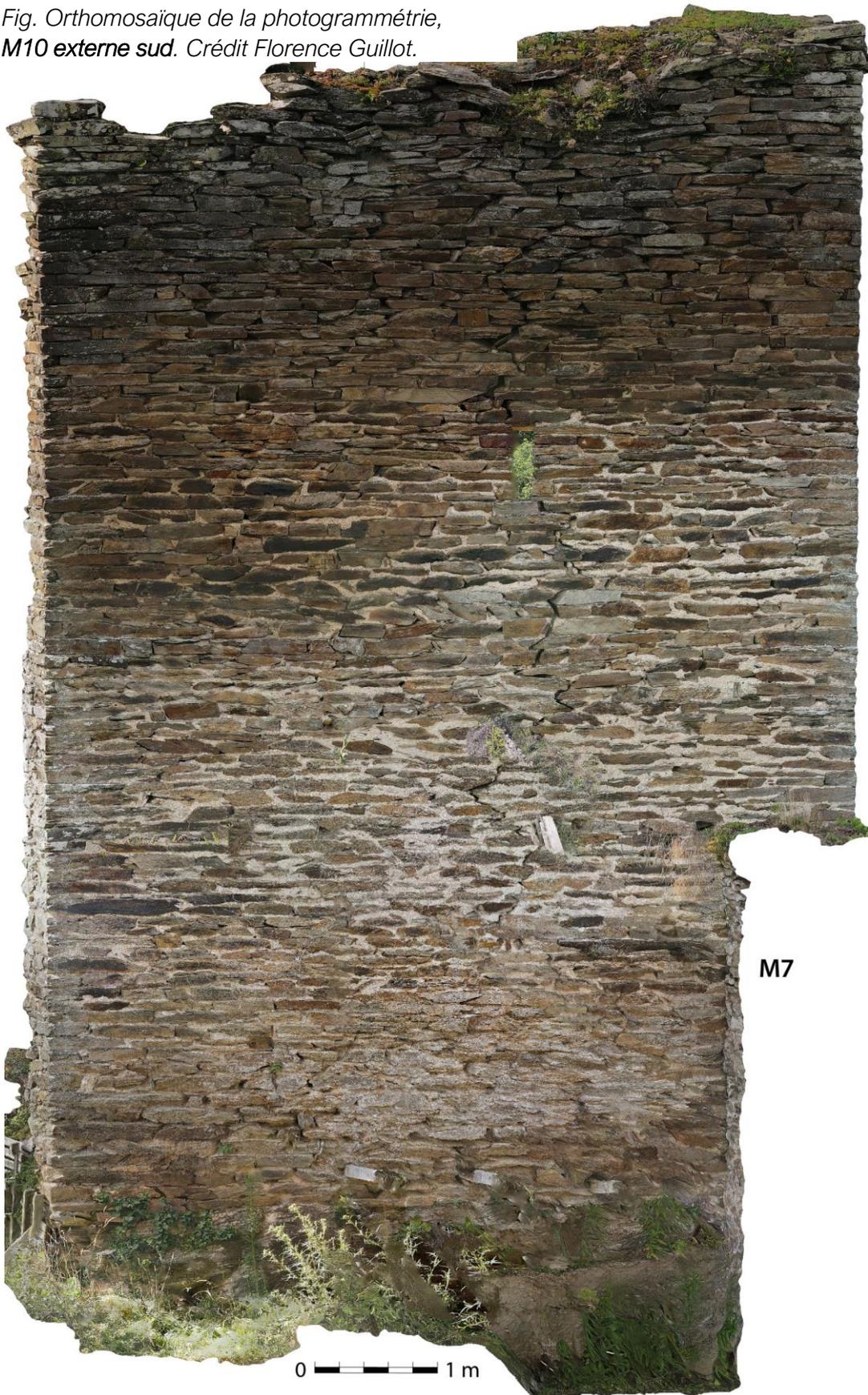
*Fig. Orthomosaïque de la photogrammétrie,  
M10 interne est. Crédit Florence Guillot.*

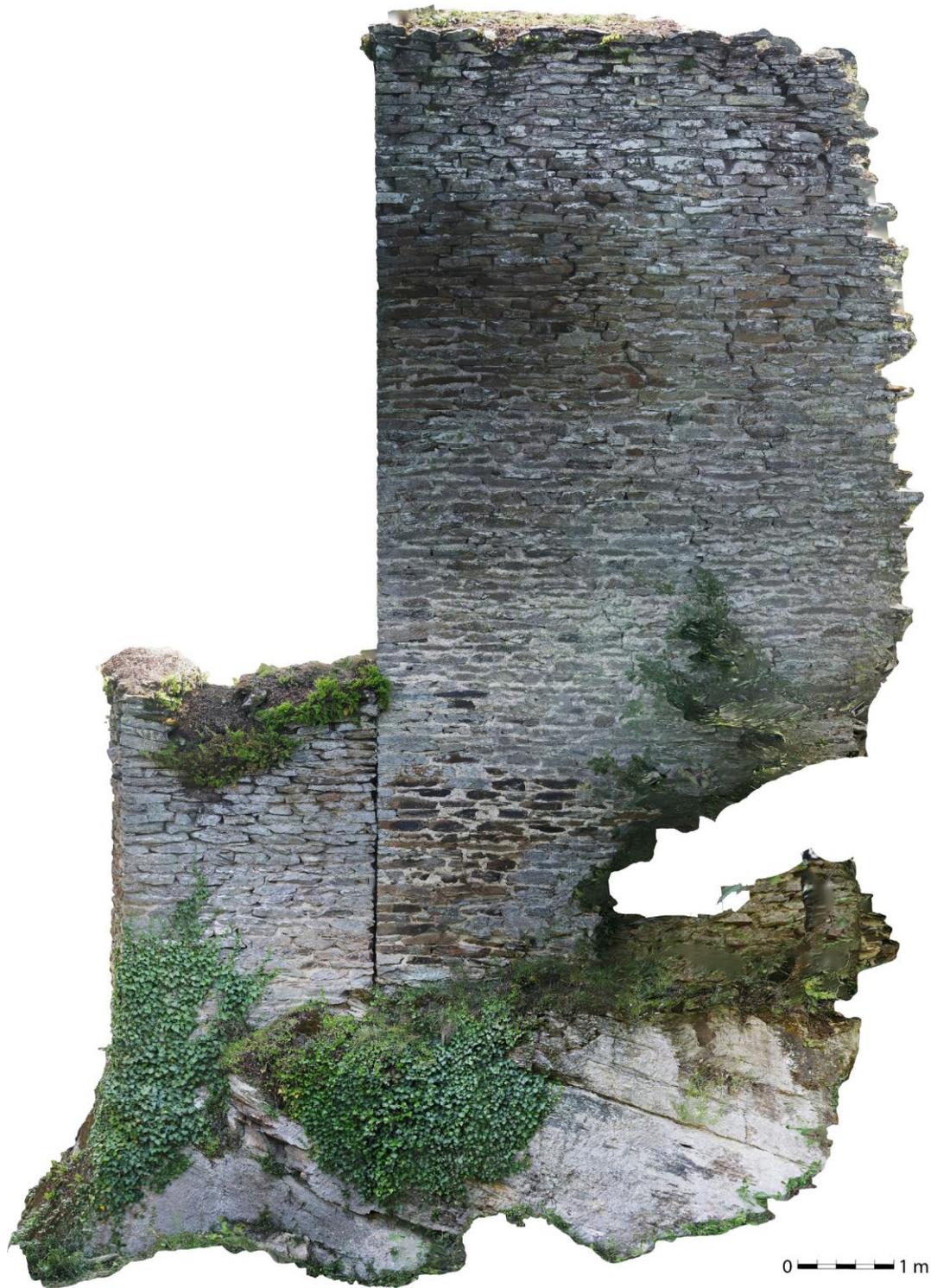


*Fig. Orthomosaique de la photogrammétrie,  
M10 interne nord. Crédit Florence Guillot.*



*Fig. Orthomosaique de la photogrammétrie,  
M10 externe sud. Crédit Florence Guillot.*





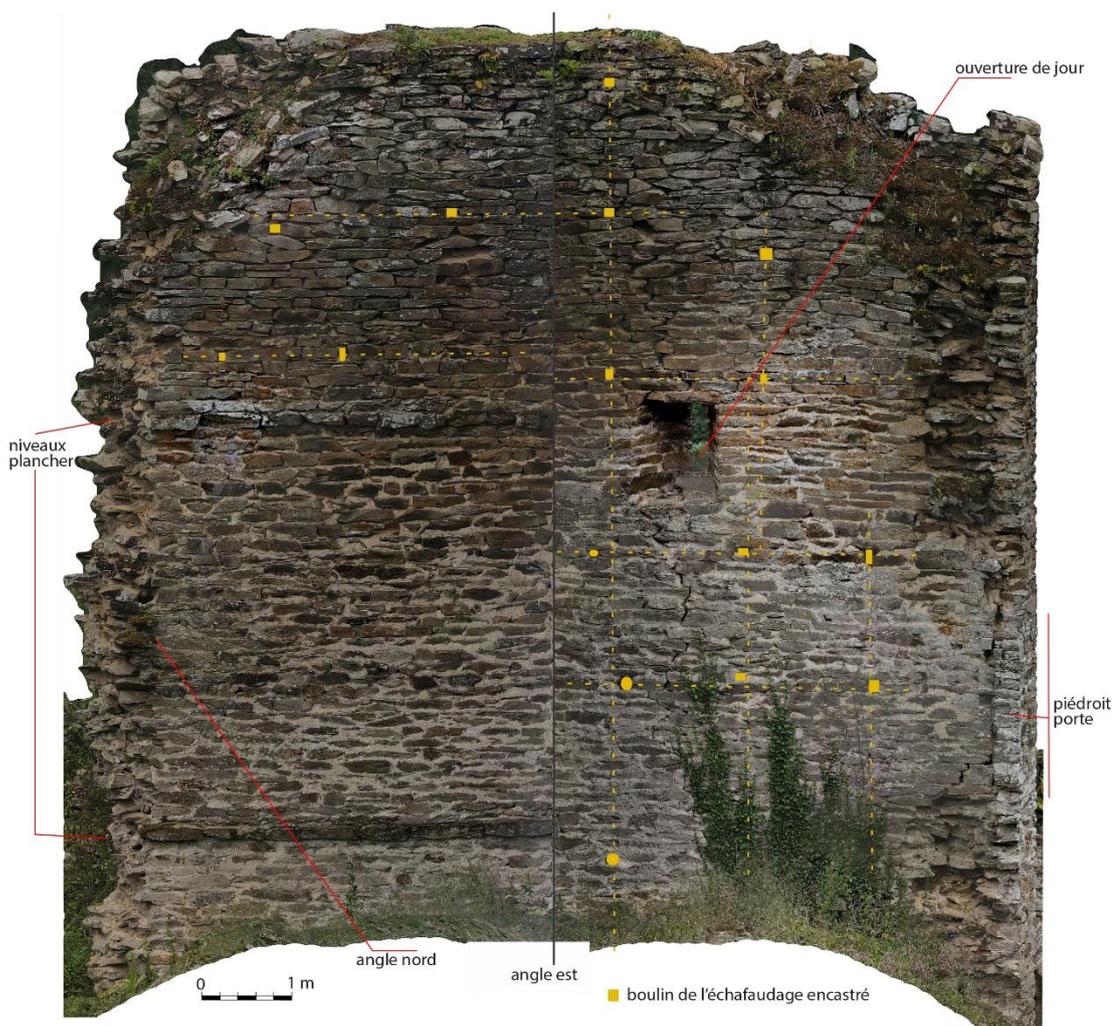
*Fig. Orthomosaïque de la photogrammétrie, M7 externe nord (à gauche) et M10 externe nord (à droite). Le manque est couvert par un arbre et de la végétation. Crédit Florence Guillot.*



Le mur 10 est fourré comme le M1a, avec des moellons plus informes que ceux des parements, possibles gros déchets de taille, mais qui sont répartis régulièrement et tassés bien à plat, eux aussi noyés dans une bonne quantité de mortier de chaux.

Le parement interne du mur nord-est comprend donc des lits de pierres de taille en encorbellement de 8 à 11 cm de profondeur utilisables pour installer un plancher (cor1 et 2) et si d'autres encoches sont visibles dans les parements internes des murs, notamment au sud-est, il s'agit de boulins maçonnés et non pas d'embochements de poutres. On peut supposer que le parement interne sud-ouest disparu disposait du même type de support de plancher que le parement nord. L'encorbellement est donc un niveau de poutres.

*Fig. Orthomosaïque de la photogrammétrie. Crédit Florence Guillot.  
M10 interne nord-est (gauche) et M10 interne sud-est (droite).*



Du fait de la végétation et de l'irrégularité des parements, mais aussi des larges recouvrements de mortier en parement interne, les boulins ne sont pas toujours



simples à identifier avec certitude, d'autant qu'existent aussi des bouchons d'assises de formes carrées, notamment en parties hautes des parements de la tour. Mais cette discrétion des encoches d'échafaudage signifie bien plus. Il est certain que, sauf au

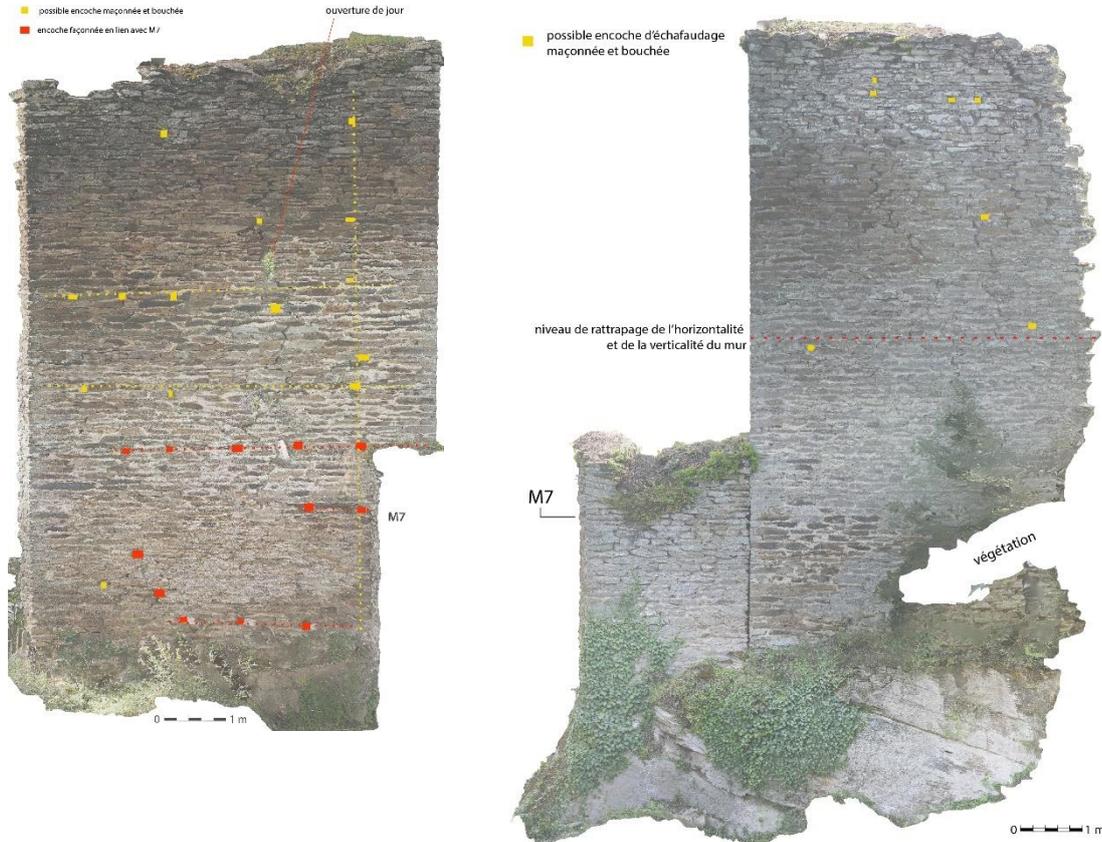
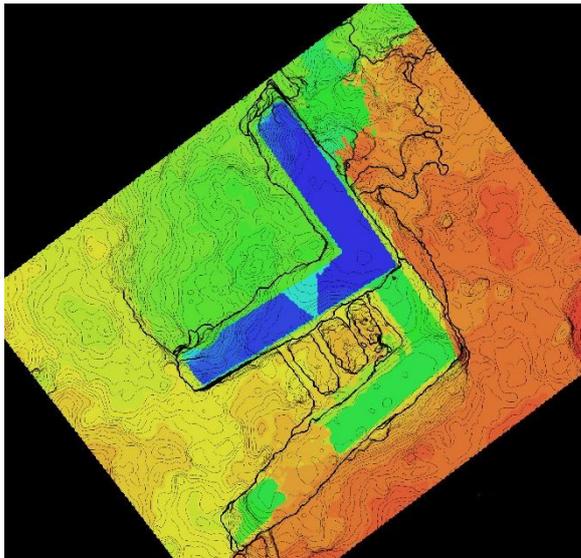


Fig. Orthomosaïque de la photogrammétrie. Crédit Florence Guillot.  
M10 externe sud-est (gauche) et M10 externe nord-est (droite).

cœur du mur sud-est — autour de l'ouverture de jour et parce qu'elle permet un ancrage traversant aisé autour duquel on peut organiser un échafaudage encastré, l'échafaudage utilisé n'était pas encastré, mais était un échafaudage sur pieds à deux rangées de perches. Ce qui n'interdit pas des ancrages traversants irréguliers, nécessairement plus denses en hauteur, pour aider à la stabilité assurée par les contreventements des perches. On repère ça et là des encoches bouchées qui pourraient avoir assuré cette fonction, mais elles restent difficiles à ne pas confondre avec des bouchons d'assises. La plupart semblent avoir été plus larges qu'un boulin classique d'échafaudage encastré, jusqu'à 20 à 25 cm de côté. Les boulin de l'échafaudage encastré situé au cœur du mur sud-est, autour de l'ouverture de jour, disposent de gaines très variées, de section carrée classiquement de 10-15 cm de côté, ou ronde à ovale suivant la forme de la boiserie utilisée. Ils ont été maçonnés en même temps que les murs étaient construits (et non pas façonnés plus tard) et cet échafaudage encastré date bien de l'érection de la tour. On relève quelques usuels décalages de perches indiquant que les éléments en bois qui les constituaient n'étaient



pas uniques, mais associés et liés entre eux. Les platelages déductibles des encoches sont relativement espacés parfois de presque 2 m et il faut proposer que les bâtisseurs aient utilisé des platelages provisoires et intermédiaires entre ces platelages fixes. Malgré la divergence des échafaudages, encastré et sur pied semi-encastré, le bâti n'indique pas de différence et ces deux types d'échafaudages ont dû fonctionner en même temps.



*Fig. Section, emplacement en plan et forme de l'ouverture (en bleu). Plan du caput castris en MNE de la photogrammétrie, courbes de niveau tous les 10 cm. Crédit Florence Guillot.*

Au second étage, juste sous le second plancher, dans le mur sud-est, une ouverture de jour est conservée (Jou1). À simple ébrasement et tableau plan, l'ouverture mesure 70 cm de haut et 12-15 cm de large en parement externe et 90 cm en parement interne. Son tableau est en partie dégradé (manquent quelques pierres). Elle n'est pas tout à fait centrée dans la largeur du mur sud-est et son ébrasement est légèrement désaxé vers le sud et non pas parfaitement perpendiculaire au mur. Ses montants et son linteau plat sont réalisés avec des pierres moins épaisses que celles utilisées dans le reste du mur, ce qui répercute sur toute

la longueur du mur un affinement des assises au niveau de l'ouverture. La concordance des assises entre les montants de l'ouverture et les parements démontre bien que la fenêtre a été construite en même temps que le mur. Un coup de sabre d'aspect récent lézarde le mur au-dessus et en dessous de cette ouverture et fragilise grandement le mur. Quelqu'un a remis récemment une petite quantité d'enduit, juste sous la fenêtre et celui-ci n'est pas fissuré.

À compter du niveau de la fenêtre en parements interne et externe des deux murs, le faciès des moellons employé évolue et ils deviennent plus orangés et surtout plus quadrangulaires. Leurs faces dressées peuvent être très régulières, assurément polies. Sans qu'il y ait de changement de la nature des roches, cette évolution indique au moins une modification de l'approvisionnement : peut-être un changement de carrière ou plus simplement de banc rocheux ; mais elle trahit peut-être aussi un phasage du chantier. Les pierres plus quadrangulaires s'ajustent mieux les unes aux autres et les joints de mortiers sont plus fins. On repère aussi plus régulièrement d'indéniables niveaux de rattrapage de l'horizontalité des assises, technique moins



souvent employée dans les 2 premiers tiers bas du mur. En parement externe du mur nord-est, une assise de réglage est aussi visible pour recaler la verticalité exacte du mur (on repère bien le léger décalage de la rangée d'assise et on peut le vérifier en section de la photogrammétrie).

Visibles dans les deux murs, au même niveau, ce changement des bâtis des parements confirme aussi que les constructeurs érigent les deux murs en même temps (et fort certainement les 4) et que la même équipe circule de l'un à l'autre, bien que l'échafaudage soit à la fois sur pieds ou encastré, donc fixé différemment.

Puis, à peine plus haut, juste sous le faîte actuel du mur, en parements, on retrouve des moellons plus irréguliers et gris, tels qu'on les observe en parements bas. Ces parties hautes du mur sont actuellement très dégradées et très lessivées. Soulignons que ce changement dans le faciès des moellons et leur agencement en parties hautes de la tour sont tout à fait comparables avec celui repéré dans le M1a. Ces bâtis — M1 et M10 — semblent bien avoir été construits en même temps et ils ont pu connaître les mêmes changements d'approvisionnement en même temps.

En partie basse du parement externe du mur nord-est, juste au-dessus du substrat rocheux retaillé verticalement et proche de l'angle est, une différence de colorimétrie du parement est due à l'absence de calcifications qui couvrent en grande partie le reste du mur (humidité en face nord, écoulement des éléments dissous et phénomène de précipitation du  $\text{CaCo}_3$  dissous provenant de la chaux du mortier). Cette « tâche » paraît devoir être attribuée à une couverture végétale qui aurait été retirée récemment et non pas à une réparation en sous-œuvre.

Tout près de l'angle sud, dans le peu qui subsiste du mur sud-ouest, on repère le piédroit de la porte de la tour (P3) au second étage. Il débute à 2,7 m du sol actuel. Cette dernière est trahie par la rectitude et la hauteur de son montant (qui ne peut pas correspondre à une ouverture de tir ou de jour) et par une encoche carrée dans le parement interne du mur sud-est, encoche qui permettait de caler une barre d'obstruction de porte (enc 59). Cette ouverture mesurait un peu plus de 2 m de haut. Sa largeur est inconnue. Située à l'étage, elle s'atteignait soit grâce à une rampe le long du mur sud-ouest disparu, soit depuis l'étage d'un bâtiment situé au pied sud du donjon s'il existait.

Le parement externe sud-est de la tour comporte un certain nombre d'encoches creusées (enc 6 à 18). Elles sont en lien avec le M7 et organisent l'occupation entre M10 et M7 (fonction et descriptions ci-dessous, chapitre P2, M7).



En parement externe du fragment résiduel du mur sud-ouest, le sondage 2019 mené par le CDAT a découvert deux empochements (enc 1 et enc 2) situés au même niveau, peu au-dessus de la base du mur fondé sur le substrat rocheux.



*Fig. Mur 10 sud-ouest, parement externe, empochements creusés. Sondage 2019. Crédit CDAT.*



*Fig. Mur 10 sud-ouest et angle sud, parement externe, empochements creusés. Sondage 2019. Crédit CDAT.*

Ils n'ont pas été prévus lors de la construction du mur, mais creusés après coup. Ils sont donc fort probablement strictement postérieurs à la phase 1. Ils permettent d'installer des poutres pour supporter un possible plancher, et trahissent un aménagement bâti accolé à la tour maîtresse en parement sud-ouest à l'intérieur du *caput castris* accessible par la porte P2. Ils doivent donc dater de l'installation de la P2 ou d'après.

### Conclusion

Les bâtis de la tour maîtresse qui subsistent livrent un aspect relativement uniforme et ils sont, sauf aménagements ponctuels et rares, sauf possible pose de



chantier, synchrones. Les évolutions des bâtis, probables changements d'approvisionnement, correspondent à ce que l'on observe en M1a au sud de la porte d'entrée P1. Les faciès des moellons sont très comparables entre M10 et M1, tout comme le sont leurs étagements.

Il est logique de penser que la tour a été un des premiers ou le premier bâtiment construit et qu'elle l'a été en phase 1. C'est une tour carrée massive et haute, très imposante, mais de morphologie nullement novatrice pour le XIIIe siècle. Si l'on s'en tient aux deux murs qui subsistent ses aménagements sont plutôt très simples : pas d'ouverture au rez-de-chaussée, une porte versant sud-ouest et au moins une ouverture de jour de taille réduite aux étages, une unique ouverture de jour pour la moitié des murs ; peut-être une défense quasi exclusivement sommitale, si on peut parler de défense. C'est un bâtiment ostentatoire et démonstratif.

La ruine (phase 5) de ses murs sud-ouest et nord-ouest paraît organisée et avoir eu pour but de récupérer des matériaux de construction.

Enfin, deux sondages y ont eu lieu en 2019 (phase 6).



## P1, M1 et M5, entrée et enceinte au sud-ouest

Les conditions de vol autour de l'entrée P1 étaient délicates, car les branches sont parfois très proches des bâtis, mais les murs n'étaient directement que peu voire pas couverts par les végétaux ce qui garantit un bon enregistrement des données de bâti pour cet ensemble. En outre, nous avons pu prélever du mortier de chaux dans le piédroit, à l'abri du voûtement.

La porte P1 permettait d'entrer dans l'enceinte depuis le sud-ouest. Elle est proche de l'actuel chemin.

Elle livre deux phases différentes ; elle a été entièrement réaménagée. La porte initiale est d'un bâti comparable à celui de la tour maîtresse (ci-dessus) et peut-être proposée en phase 1. Le réaménagement est bien moins précautionneux et livre un aspect efficace plutôt que soigneux. Il rétrécit la largeur de l'entrée et intervient peut-être alors que la porte est déjà pour partie ruinée, donc en phase 4. Les bâtis de cette étape correspondent d'ailleurs parfaitement avec ceux du M9.

La moitié nord de cette entrée est actuellement détruite : elle est située directement sous le M10 sud-ouest et sous son angle sud qui, en s'écroulant, a inévitablement écrasé ces murs. Le couronnement de la partie sud de la porte a aussi disparu.

L'entrée côté extérieur mesure initialement 2 m de hauteur depuis le seuil initial jusqu'à la pierre de pose du cintre. Construite en arcature dédoublée, elle est plus haute en face interne et atteignait là environ 3 m depuis le seuil jusqu'à la pierre de pose du cintre pour une largeur à peine plus grande que l'ouverture externe (+ 2 x 0,1 m).

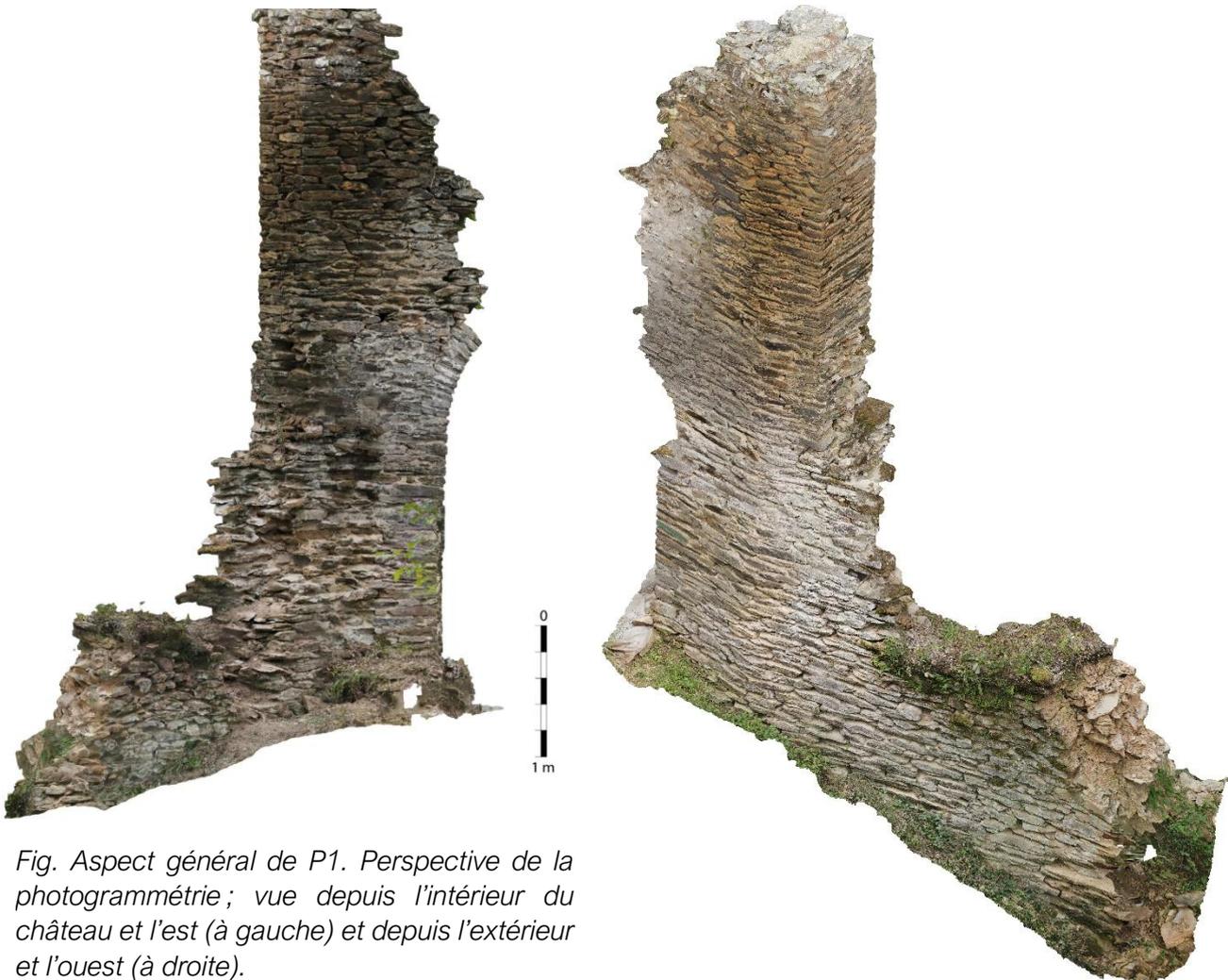
Les pierres de pose du cintre conservées sur le piédroit sud-ouest sont discrètes, bien plus qu'elles ne le sont dans les encadrements de l'entrée P2. Effectivement, si grossièrement l'entrée P1 ressemble à l'entrée P2, de nombreux détails indiquent de vraies différences<sup>16</sup> et il faut proposer que la forme de P2 a été adaptée en copiant P1, mais que ces deux entrées n'ont pas été construites avec les

---

<sup>16</sup> Mortier, volume et dimensions, pose du cintre, épaisseur, style des bâtis entre les deux arcatures, type des ogives, etc.



mêmes techniques et matériaux ni par les mêmes personnes, et donc pas en même temps.



*Fig. Aspect général de P1. Perspective de la photogrammétrie; vue depuis l'intérieur du château et l'est (à gauche) et depuis l'extérieur et l'ouest (à droite).*

*Crédit Florence Guillot.*

L'épaisseur du piédroit conservé, au sud, est de 140 cm. La voûte de P1 au-dessus de la porte semble avoir été cintrée suivant une forme connue à compter du XIII<sup>e</sup> siècle dans la région. Ce type d'arcature en ogive sur piédroit est avéré au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ou au tout début de la seconde moitié de ce siècle, par exemple à la portanelle de la première enceinte de Cordes<sup>17</sup> et cette chronologie correspond parfaitement avec celle proposée par la documentation écrite (phase 1). L'arcature double est réalisée avec des claveaux de pierres plates sur champ, très allongés et noyés dans une grande quantité de mortier de chaux. On ne conserve que le départ de l'arcature, mais, vu la hauteur du mur résiduel et l'angle de départ de la voûte, le cintre haut pourrait avoir été en tiers-point et était situé côté interne comme en P2, tandis que le cintre bas était en ogive surbaissée.

<sup>17</sup> Tous mes remerciements pour cette information à Adeline Béa – CAUE du Tarn.



Le mur de la porte d'origine a été nommé M1a. Il mesure encore jusqu'à 5,35 m de haut. Le mortier utilisé tend au béton de mortier, cailloutis millimétriques et centimétriques nombreux : schistes et quartz.



*Fig. Orthomosaique de la photogrammétrie. Face sud-est (intérieur).*

*Crédit Florence Guillot.*

Le mortier est très chargé en cailloutis et graviers très anguleux, mais sans coquilles d'animaux (présentes dans le M10) et la chaux est très légèrement argileuse. Le résultat est dense, mais pas jusqu'à l'exceptionnel. Il n'est pas comparable au mortier du M10 qui est plus dense et comporte des fragments de coquilles. De prime abord, les charbons sont invisibles même au binoculaire (x10), mais il faudrait le vérifier lorsqu'on pourra faire le tour du mur en sécurité.



*Fig. Orthomosaïque de la photogrammétrie. Face nord-ouest (M1a - extérieur). La pierre de couleur verte est peinte. Crédit Florence Guillot.*

Les parements de ce mur sont réguliers et les moellons utilisés aussi, compte tenu de la dureté du matériau employé. Les surfaces dressées des pierres taillées sont particulièrement lisses (étant donné la nature des roches employées) et les sections des moellons sont généralement très rectangulaires. Le mur est bloqué et le bourrage est constitué de moellons plus fragmentés (déchets de taille ?), mais disposés régulièrement bien à plat comme en M10. Le mur est donc soigné et d'une conception très proche des murs 10, et bien différente du M7 de la P2.



Subsiste au nord de l'entrée la partie basse d'un autre piédroit de la porte (sur 75 cm de hauteur au maximum). Il a été dégagé par les sondages en 2019, numéroté M5 et ajouté à la topographie. Son bâti ne correspond pas du tout à celui du piédroit sud de la P1 (M1a). Aucun mortier n'y est visible, les moellons sont de beaucoup plus petits volumes que ceux du piédroit du M1a et les niveaux d'assises sont totalement irréguliers. Il est monté à la terre<sup>18</sup>. Il s'agit clairement du vestige d'un piédroit qui a été ajouté pour modifier la porte (réparation par suite de ruine?). Il y a tout lieu de penser que cette modification a rétréci la largeur de l'ouverture. Elle impliquait soit de détruire l'ancien piédroit, soit qu'il soit déjà détruit, mais on ne repère aucune trace de l'ancien piédroit sur les photos du sondage du CDAT, sauf peut-être le substrat retaillé à plat qui servait de fondation à l'ancienne entrée. Sur les images du CDAT on observe que ce plat se poursuit assez loin du piédroit modifié avec M5 et l'entrée a pu être large. Si on suppose que le M6 se poursuivait jusqu'au piédroit nord disparu, il pourrait en indiquer l'emplacement et l'ouverture initiale était environ 50 cm plus large que celle constituée avec le M5 qui mesure 1,45 m de large. La porte initiale pourrait donc, comme nombre de portes du second Moyen Âge, s'inscrire dans un carré d'environ 2x2 m en largeur et hauteur sol-bas du cintre. Ce M5, et l'ancien piédroit, pouvaient s'appuyer contre le mur sud de la tour maîtresse pour clôturer l'accès à l'enceinte et former symétrie avec le M11, mais on n'en conserve aucune preuve. Le M5, piédroit modifié, n'est conservé que sur à peine plus de 1 m de long en parement ouest, et, en arrière il est remplacé par des gravats qui ne forment absolument pas un mur détruit en place, mais exposent l'aspect d'un remue-ménage complet et confirment, qu'en partie arrière de ce mur (M5), on est venu prélever des moellons après sa destruction et la destruction d'une partie des M10. À la base et au centre du M5 et de l'entrée, une encoche (enc 5) de section presque carrée de 32-28 cm de côté trahit que le nouveau seuil a été doté d'une barre en bois transversale contre laquelle la porte se fermait. Cette entrée de la phase 4 peut aussi avoir été dotée d'un cadre entier en bois dans lequel la porte se fixait, et dans ce cas, la porte aurait été rétrécie par rapport à la largeur mesurée entre les piédroits.



*Fig. Mur 5. Sondage 2019.  
Crédit CDAT.*

<sup>18</sup> L'absence de chaux dans ces mortiers de terre a été vérifiée au binoculaire.



Fig. M1a. Piédroit P1 (vues de dessus et de côté). Feuillure d'origine et retaille pour le nouveau seuil. Crédit Florence Guillot.

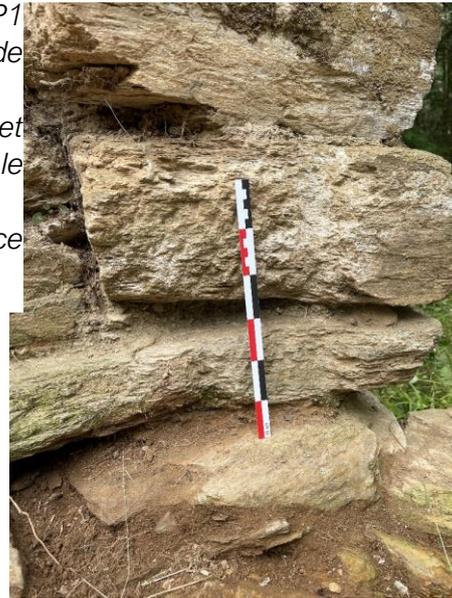


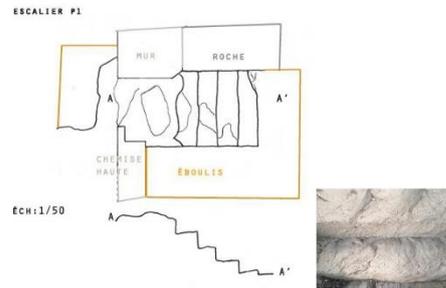
Fig. M1a. Piédroit P1. Trou de barre et emplacement d'un gond. Dalles de l'ancien seuil, sous le piédroit. Crédit Florence Guillot.

Le sondage 2019 a concerné le seuil de la porte P1 et a montré que l'accès à la porte se faisait depuis le sol, en pente, mais que cette porte n'était ni perchée ni fossoyée côté extérieur. Le fossé du château ne se poursuivait donc pas au-devant de la porte, ce qui est peu efficace du point de vue de la défense. Le seuil de la P1 était situé au-dessus du rocher retaillé à plat. Si l'on en juge par les pierres débordantes qui subsistent sous le piédroit de la porte initiale (M1a), le niveau du seuil pourrait avoir été situé initialement quelques 37 à 40 cm au-dessus du substrat rocheux qui sert de fondation au M1a. Ce niveau a été approfondi légèrement lors de la reprise de la porte et de la construction du piédroit M5 et l'ancien seuil fut donc détruit. Le sondage du CDAT n'a donc pu observer directement que le seuil plus récent.

À l'arrière de l'entrée, à l'intérieur du château, le rocher est retaillé de quelques marches (Mar1 à 4, 4 marches au moins) qui descendent au pied et contre le parement sud du M6 : elles ont été mises au jour lors du sondage 2019. Cette descente permet de rattraper les niveaux dans la plateforme castrale qui sont plus bas sur le flanc est du monument et ceux situés au pied extérieur du M7. Ce cheminement est encoché dans le substrat rocheux taillé au pic. Les marches livrent un aspect identique et sont régulières. Elles ne sont pas en pas d'âne et forment un obstacle pour les équidés. En face du M6, le long des marches côté sud, la topographie de Julien Pech indique un autre mur en



Fig. Marches à l'intérieur. P1. Sondage 2019 (Mathieu 2019, 9).  
Crédit CDAT.



pointillé, structurant un couloir de circulation à la suite de l'entrée P1. Mais, sauf son arrachement en face sud-est du M1a, son extension n'est pas visible actuellement, car il a été détruit. Il était chaîné avec M1a et mesurait 80 cm d'épaisseur. Il en subsiste les traces d'arrachage et les travaux de destruction sont peu soignés. En hauteur, ce mur semble avoir seulement atteint le niveau de la pose du cintre (2 m au-dessus du seuil d'origine). Il ne s'agit pas d'un angle du M1a, car ce dernier se poursuit au-delà vers le sud et nous avons numéroté ce mur disparu M1c. En hauteur, au-dessus de 2 m, et à l'intérieur de l'entrée, le mur 1a ne se poursuit pas et a été arrêté proprement en besace. Le M1a se poursuivait vers le sud, mais sur 2 m de hauteur environ seulement et le mur 1a au niveau de la porte était plus haut et formait un fronton surélevé dominant l'entrée. Le mur régulièrement détruit M1c est certes peu élevé (env. 2 m de hauteur actuelle, vestiges visibles depuis le niveau du sol actuel), mais on ne le connaît que contre le M1a et la faible élévation peut être due à la présence d'un accès en hauteur à travers le M1c, accès situé contre le M1a pour accéder au-dessus de l'entrée, le M1c pouvant donc avoir été en arrière plus haut que la marque de son



arrachement contre M1a. En l'absence de fouilles, cette hypothèse de travail ne peut être vérifiée, pas plus qu'on ne peut vérifier que la grande hauteur du mur au-dessus de P1, associé aux deux murs M1c et M6 formaient ou pas une tour-porte. Ce mur M1c a été détruit à son arase dans M1a : la destruction qui est parfaitement régulière indique qu'elle est volontaire. Elle est peu soignée. Le M1c était donc chaîné avec M1a et situé à l'intérieur, juste là où l'angle du M1a s'infléchit. Au-delà, plus au sud, le M1a a disparu et on ne connaît pas sa longueur d'origine. Il a été réparé avec le M1c (phase 4).

Les couronnements des murs ont tous disparu, mais le mur 1a mesure encore un peu plus de 5 m de hauteur. Dans ce mur, le piédroit et les arcatures de la porte sont encadrés d'une colonne de boullins (7) traversants à gaines de section carrée. Ils

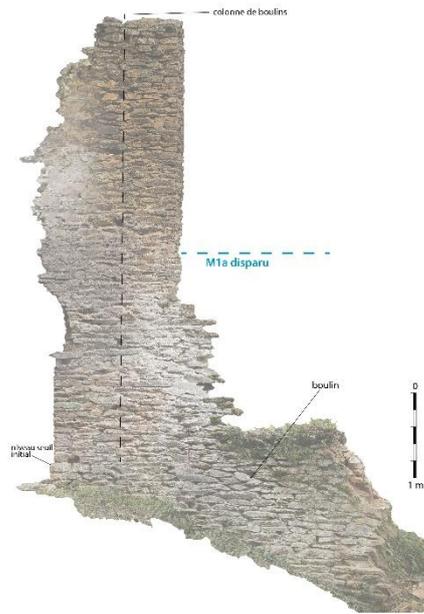


Fig. M1a, face sud-ouest (externe).  
Crédit Florence Guillot.

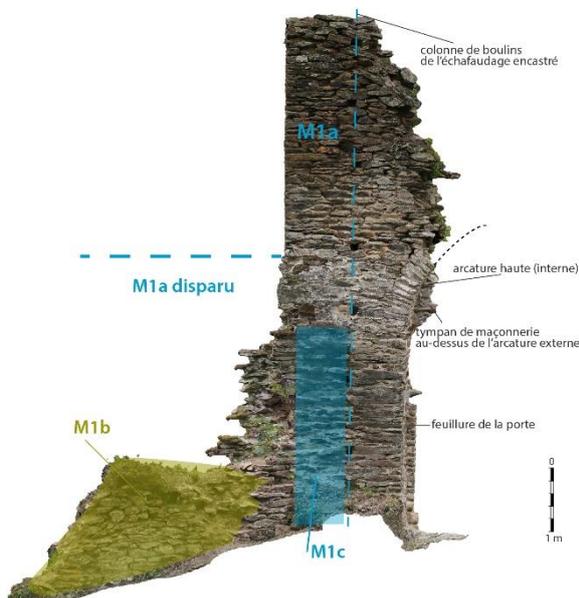


Fig. Unités de bâti face sud-est (interne).  
Crédit Florence Guillot.

Fig. Orthomosaïque de la photogrammétrie. Vue de dessus, angle entre les directions des murs. P1 est à droite de l'image. Crédit Florence Guillot.



trahissent une perche d'échafaudage encastré. Ils n'ont pas été bouchés et les légers décalages de leur axe sont dus à des jonctions de perches. Leurs sections sont trop petites pour supposer une réutilisation pour une bretèche au-dessus de la porte.



La ruine de la porte et du mur M1a au sud est antérieure ou égale à la restauration de l'entrée P1 en phase 4, car le M1a fut alors réparé en parement interne par le mur M1b, qui s'oriente comme M1a en angle rentrant et qui, monté à la terre<sup>19</sup>, ne devait pas être un mur très soigné ni très élevé. Il ne subsiste qu'en parement interne, car en parement externe, le mur initial M1a subsiste et le M1c s'appuie dessus. Il s'agit donc d'une réparation. Il est très mal conservé, à peine sur 1 m<sup>2</sup> de parement à l'est qui s'appuie à l'ouest sur le parement du M1a conservé. Le montage à la terre de cette réparation rappelle le M5, mais les moellons utilisés sont beaucoup plus épais qu'en M5. Le M5 étant un piédroit et imposant donc de réaliser des angles, la petite épaisseur des moellons utilisés est aussi un choix technique adapté à la construction qu'il est difficile de comparer à un mur linéaire. Les premières assises de la réparation M1b sont relativement horizontales et régulières, constituées de moellons très allongés, de sections très irrégulières. Puis, les moellons deviennent encore plus irréguliers, les hauteurs d'assises se dédoublent parfois. Même les surfaces dressées des moellons sont peu régulières, alors qu'elles sont souvent presque parfaites en parements du M1a.

En plan, l'angle rentrant du M1b permet de s'approcher du M2 et peut-être de former un espace fermé de plan trapézoïdal, protégé derrière l'entrée. Cependant, si une enceinte existait, enveloppante et grossièrement perpendiculaire à M1b, M2, M3, M3b, M4, elle n'est plus vraiment visible. Mais dans les premières pentes, on aperçoit de nombreux moellons coincés sous les racines des buis, sans aucune trace de mortier de chaux : il pourrait s'agir des vestiges d'une enceinte en pierre sèche.

Le M1b (et le M1a ?) ne s'arrêtait probablement pas à 3 m au sud de la porte, mais bien plus en aval et on peut visualiser son bourrelet qui descend droit dans les premières pentes. Au sud, en dessous de ce mur, l'unité de destruction paraît épaisse et est donc en place.

*Fig. Moellons coincés sous les buis au sud-est de M1b et sous M2 et M3 : mur d'enceinte ? Crédit Florence Guillot.*



<sup>19</sup> L'absence de chaux dans ces mortiers de terre a été vérifiée au binoculaire.



*Fig. Lauzes posées près de P1 sur l'herbe. Crédit Florence Guillot.*

Dans ce secteur, juste derrière l'entrée et à l'intérieur du site, nous avons relevé au sol des lauzes épaisses de plusieurs centimètres et taillées dans des schistes micacés allochtones<sup>20</sup>. Présentes lors de notre visite, elles semblaient avoir été déplacées « récemment » (sondage 2019 ? niveau d'un seuil aménagé de dalles de schiste découvert en fouille ?). Certaines livraient des encoches, mais elles ne semblent pas être des trous d'accroche en toiture.

La feuillure de la porte P1 d'origine (phase 1) est prévue dans son piédroit sud par un léger décalage d'une profondeur de 10 cm (ouverture vers l'intérieur du château – feuillure et gonds au sud). La largeur de la porte initiale proposée/restituée étant d'environ deux mètres, elle devait être à doubles vantaux. En face du M5, le piédroit M1a expose un trou de barre de porte (barre d'obstruction) (enc 3) qui fonctionne avec la porte initiale et dont le fourreau est de section légèrement rectangulaire (20x25 cm). Il est conservé sur 1,1 m de longueur à travers le M1a. La barre est à 1,35 m au-dessus du seuil initial. On repère aussi, à 1 m du substrat rocheux (et 60 cm du plus ancien niveau de seuil), une encoche (enc 4) qui a dû servir de logement à un gond.

### Conclusion

L'entrée principale du château était située au sud-ouest, proche de l'actuel chemin, dont, suivant les levés Lidar, le tracé général pourrait être ancien. L'entrée P1 permettait de passer du chemin à l'enceinte au pied sud de la tour, sans traverser le fossé qui au-delà barrait la crête.

Rien ne s'oppose, bien au contraire, à ce que cette entrée ait été bâtie en même temps que la tour maîtresse en phase 1. Monumentale et ostentatoire, elle paraît peu défensive. Même si les similitudes de formes sont réelles, son bâti ne correspond pas du tout à celui de l'entrée P2-M7. Il est possible que l'entrée P1 ait pris à l'origine la forme d'une petite tour porte et, en tout cas, la porte était surmontée d'un haut mur fronton. Il s'agissait donc d'un ensemble soigneusement ouvragé, livrant une image de qualité aux visiteurs.

<sup>20</sup> Du type de ceux que l'on trouve juste sous le plateau de Saint-Grégoire en poursuivant le chemin qui s'élève du moulin de la Bastide-des-Vassals vers le château puis vers le plateau.



Alors qu'elle est déjà en partie ruinée (probablement phase 3), l'entrée P1 fut réparée de constructions beaucoup moins soignées, moins durables et plus simples et rapides à mettre en œuvre. Ces aménagements restaurèrent l'entrée tout en la rétrécissant et en descendant son niveau de seuil. On reprit aussi le mur d'enceinte au sud de l'entrée pour le réparer. Il semble possible que ce soit à ce moment-là que l'on détruisit le mur M1c qui, parallèle au M6, formait un couloir ou une tour-porte derrière l'entrée P1. Si ces deux modifications (entrée et enceinte) sont probablement synchrones, nous ne possédons aucune relation chronologique prouvée entre elles. Étant donné leur qualité et les caractères des bâtis, on peut proposer que ces travaux aient eu lieu au début du XVe siècle lors de la mise en défense du site documentée en 1439 (phase 4).

La chute du mur sud de la tour maîtresse provoqua ensuite la ruine totale de toute la partie de l'enceinte au nord de l'entrée et de la moitié nord de l'entrée P1. Les moellons de la destruction du côté nord ne furent pas laissés en place, mais récupérés en grande partie (phase 5). En revanche, au sud, la destruction du M1c est encore en place et peut aussi avoir eu lieu plus tard.

Enfin, le seuil et ses alentours ont été fouillés en 2019 (phase 6).

M6



*Fig. Mur 6. Face sud (à gauche) et possibles boullins et face nord (en bas à droite).  
Crédit Florence Guillot.*

Le M6 est situé juste après l'entrée P1 au nord du cheminement en marches (Mar1 à 4) et en face de M1c disparu. La topographie de Julien Pech indique son lien à angle droit avec le M7, mais le creusement actuel et récent des sols pour un sentier ne permet malheureusement plus de visualiser ce lien. Ces deux murs n'en sont pas



moins de bâtis fort dissemblables. Si on suppose la présence ancienne d'un mur dans l'axe du vestige du M5 jusqu'à l'angle ouest de la tour, clôturant le château au-dessus du fossé, le M7 associé au M6 ceinturerait un quartier haut, sorte de *caput castris* au pied sud de la tour maîtresse (ci-dessous).

Le M6 est conservé au plus haut en parement sud sur 3 m de hauteur (0,7 m rocher + 2,3 m de mur) et environ 3 m de longueur au plus large. Il est fondé sur le substrat rocheux retaillé et mesure 80 à 90 cm de large. Il conserve de possibles encoches (3 en face sud — bou37 à 39 — et 1 en face nord — bou40) de boulins maçonnés à gaine de section carrée. Cependant les formes repérées face sud peuvent être des bouchons d'assises et non pas des boulins, notamment celles qui sont situées en bas du mur. Le peu de parements conservés rend les comparaisons possibles très incertaines, mais on peut noter que les assises des vestiges du M6 sont plus épaisses que celles des murs de la tour maîtresse ou du M1a de l'entrée P1 et que le mortier est différent de celui de ces murs.

Le mortier de chaux qui servait de liant au mur 6 est très dégradé et a quasiment disparu en parement. Dense et dur, légèrement argileux, il contient peu de galets et de sables, des cailloutis et graviers nombreux et de toutes tailles (non criblés). Il est comparable avec celui du M1a, sans être toutefois parfaitement identique, car le béton du M6 résiduel est plus dégradé, donc moins résistant<sup>21</sup>. Il est en tout cas totalement différent de celui du M7.

Le M6 n'est pas phasé, même en chronologie relative, et il faudrait dégager ce bâti à ses extrémités pour mieux l'observer (contre M5 et vers M7). Il est fort peu possible qu'il date de la construction rapide en phase 4, puisque celle-ci ne semble pas avoir pris le temps d'utiliser du mortier de chaux, et il est probablement antérieur à cette phase.

#### P2, M7, entrée haute et enceinte interne : le réduit fortifié

Un mur nommé M7 et parfois appelé « chemise » est construit sur le flanc sud-est de la tour maîtresse sans être parfaitement parallèle à son mur sud-est (à 2,1 m de l'angle est du M10 et presque 3 m de l'angle sud). Ce désaxage n'est pas simple à expliquer, mais semble tenir compte du besoin d'espace au pied de la tour et

<sup>21</sup> Le mur ne présentant pas de parement tourné côté l'ouest (il est grossièrement ouest/est, alors que M1a est d'axe nord-sud), on ne peut pas supposer que la dégradation du mortier plus importante en M6 qu'en M1a soit due aux conditions de conservation. Il faut donc que le mortier utilisé soit moins dense et/ou que le mur M6 soit moins chargé en mortier de chaux que le M1a, ce qui implique une différence de bâti notable.



de l'existence d'un espace aménagé au pied sud-ouest de la tour, entre M10 et M6, existence confirmée par le creusement de deux empochements (enc1 et 2) en parement externe de la tour (ci-dessus). Le mur 7 est en revanche axé suivant le M6 (à angle droit) ce qui confirme leur lien probable (disparu).

Le mur 7 et la porte sont en mauvais état, tout particulièrement au sud. Probablement à cet endroit, le M7 a-t-il été écrasé par l'effondrement du mur sud-ouest de la tour maîtresse. Ces bâtis ont été récemment renforcés de poutres et caillebotis qui masquent en partie les parements et surtout les encoches. C'est peu gênant pour l'analyse des parements, un peu plus pour celle des empochements. En outre, à l'intérieur, entre M7 et M10, l'installation récente de deux niveaux de poutres et rondins dans des encoches se révèle être un obstacle sérieux au levé photogrammétrique par drone de la base du mur, car le drone ne peut pas voler que ponctuellement entre les planches et poutres du niveau inférieur et la végétation qui se rejoignent presque. La couverture photographique n'est donc pas suffisante pour le montage photogrammétrique. Le vol entre les deux niveaux de poutres et poutrelles est à peine plus pratique. Il conviendrait donc de compléter les levés en parement interne du M7 lorsque la stabilité des murs sera assurée et que ces poutres pourront être enlevées.



*Fig. Mur 7 et P2.  
Orthomosaïque de la photogrammétrique, partie sud-est et externe du mur. Crédit Florence Guillot.*



Cependant, les images réalisées en volant entre les deux niveaux de poutres, si elles ne suffisent pas à un montage photogrammétrique 3D, suffisent pour visualiser le mur en partie basse, ainsi que les encoches et donc suffisent pour décrire et étudier le bâti.

Le mur 7 est percé d'une porte (P2) s'ouvrant face au mur sud-est de la tour maîtresse (à environ 2,5 m du M10 en longueur projetée sur l'horizontale). Le sommet du mur 7 et sa partie sud sont détruites. Il est conservé sur 6,4 m de hauteur maximale, plus celle du rocher retaillé sur lequel il est érigé (jusqu'à presque 3 m visibles au nord en parement externe et au-dessus des niveaux de sol actuels). Le sommet détruit du mur se présente actuellement de niveau altitudinal relativement égal et il est probable qu'il s'agisse d'un niveau d'affaiblissement proche du sommet du mur d'origine, par exemple un niveau sommital d'épaisseur réduite et/ou crénelé, empoché, etc. Lorsque l'échafaudage sera en place, il serait intéressant d'inspecter ce sommet en ôtant l'herbe et la terre qui le recouvrent pour chercher des indices de sa forme. Le M7 est conservé autour de la porte sur à peine plus de 8 m de longueur, auxquels s'ajoutent un peu plus de 2 m après un angle droit et jusqu'au M10 contre lequel il est construit.

Cette construction — M7/P2 — d'aspect uniforme paraît être une modification du site postérieure à la phase 1, usant d'un bâti soigné et totalement différent des aménagements rapides des murs en pierres sèches ou montés à la terre. Il faut envisager que cet aménagement ait été réalisé entre la phase 1 et la phase 3 et nous avons nommé cette phase, 2. Il apparaît fort peu probable que la phase 2 soit égale à la phase 4 et même si seule une datation radiocarbone sur les charbons du mortier pourrait apporter une preuve, l'analyse des bâtis indique que ces deux phases ne



0 ——— 1 m



*Fig. Mur 7.  
Orthomosaique de la photogrammétrique, partie nord-est du mur interne (à gauche) et externe (à droite). La base du mur en interne manque du fait de la présence d'obstacle aux prises de vue (herbe, poutres, planches).  
Crédit Florence Guillot.*



semblent pas égales, parce que les bâtis sont dissemblables, mais surtout parce que les constructions en pierres sèches, ainsi M8, sont situées à l'encontre de l'aménagement P2-M7, car elles entravent les circulations vers la porte P2.



*Fig. P2 interne (M7). À droite : encoche — substrat taillé — entre M7 et tour maîtresse, site du sondage CDAT 2019. À gauche : piédroit sud de la P2 (notez le trou de barre de porte). Crédit Florence Guillot.*



*Fig. Mur 7.  
Orthomosaïque de la photogrammétrie, partie interne. La base du mur en interne manque du fait de la présence d'obstacle aux prises de vue.  
Crédit Florence Guillot.*

La porte P2 externe mesure 1,85 m de large et environ 1,85 m de hauteur jusqu'à la pierre de pose du cintre et plus de 3,3 m sous la voûte externe (les niveaux



de sol ne sont pas parfaitement visibles, les hauteurs sont donc estimées). L'ouverture externe s'inscrit donc dans un carré de 1,8 m de côté. Du fait du dénivelé du substrat, l'arcature interne n'est pas plus haute que l'arcature externe et mesure 2 m de large pour un peu plus de 3 m de hauteur et 2 m à la pose du cintre (carré de 2 m de côté). Les deux arcs sont en ogives un peu surbaissées.



*Fig. P2 interne (M7) ; la poutrelle ronde en bas à gauche du piédroit est insérée dans le trou de barre de la porte. Crédit Florence Guillot.*



*Fig. P2 interne (M7). État juste après le débroussaillage et avant le sondage 2019. Crédit CDAT.*



*Fig. P2 interne (M7) ; pierre de pose du cintre, piédroit nord. Crédit Florence Guillot.*



*Fig. P2 (M7) ; chaînage des arcatures. Crédit Florence Guillot.*

L'arcature est donc dédoublée (arc2 et 3) ressemblante à P1 et le tympan maçonné du cintre haut (lin1) présente des caractères bâtis qui correspondent parfaitement avec les parements du M7 (même s'il n'est pas chaîné avec). Les arcatures sont réalisées avec des claveaux de pierres plates. La profondeur de la



porte, épaisseur du M7, est de 70 cm, les deux arcatures mesurant chacune 38 (interne) et 32 cm d'épaisseur. Le décalage de la largeur de l'ouverture entre les deux arcatures permet de disposer d'une feuillure peu profonde (6 à 11 cm) de chaque côté de l'ouverture. À environ 0,75 m de hauteur des niveaux de sol actuels, on repère une gaine de barre de porte de grande section carrée (0,35 m) dans les deux piédroits de l'arcature interne (enc19 et 20). On n'y a pas observé de traces de gonds sur les photographies, mais la partie basse du mur est masquée par la végétation et les deux parties de la porte ont tendance à se désolidariser l'une de l'autre. Le tout étant situé sous un des murs de la tour couronné de pierres en encorbellement prêtes à chuter, nous n'avons pas pu approcher à pied du fait de la dangerosité de toutes les élévations à cet endroit.



*Fig. P2 interne (M7). Linteau et encoche de boiserie de porte (enc 21) dans la voûte. Crédit CDAT.*

Enfin, les deux arcatures ne sont pas parfaitement ajustées et centrées l'une par rapport à l'autre et le linteau maçonné s'accorde mal avec sa voûte, la recouvrant légèrement sans suivre sa forme. D'autant que celui-ci paraît avoir été ajusté à sa base sur une poutre en bois

dont on repère les deux encoches (enc21 et 22) dans l'arcature à travers la voûte haute et ses claveaux, juste au-dessus des poses du cintre. Ce linteau plat en bois,



*Fig. P2 interne (M7) ; rejointoiements de la voûte qui s'affaisse. Crédit Florence Guillot.*



sous le linteau maçonné, pourrait avoir servi de barre haute pour l'encadrement d'une porte qui s'ouvrait nécessairement vers l'intérieur. Il faudrait pouvoir approcher pour vérifier si ces encoches sont maçonnées ou façonnées. Sur les images réalisées avec le drone, elles semblent peut-être façonnées (ou mal maçonnées ?) et le linteau maçonné (lin 1) n'est pas chaîné avec la voûte : reste un doute qu'il pourrait (linteau) être un réaménagement postérieur à la construction M7/P2. Cependant, le désaxage des deux piédroits indique une construction bien moins maîtrisée qu'en P1 et l'aspect du linteau et des encoches peut-être la conséquence d'une technique moins soignée ou perfectionnée.

La déformation de l'arcature haute de l'ogive interne paraît postérieure à sa construction. On y repère des traces de rejointoiement récent à titre de test. Ils ne sont pas fissurés. Ces rejointoiements semblent avoir été faits avec le même liant que ceux repérés dans le mur sud-est interne de la tour sous l'ouverture de jour.

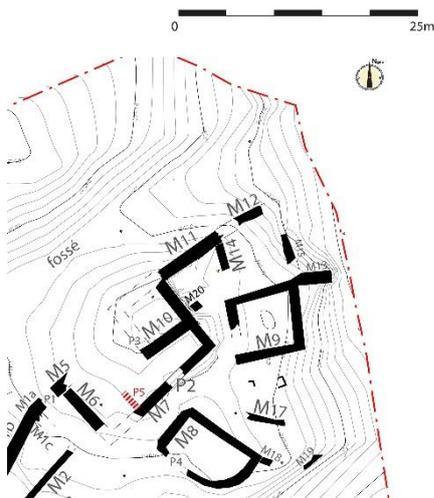


Fig. P5, mur détruit en hauteur : vestige d'un passage voûté le long du M7 ?

Enfin, à la perpendiculaire de l'entrée conservée, semble avoir existé une autre entrée ou plutôt un passage bâti (P5) entre la tour maîtresse et le M7. Ce passage est trahi par des moellons dépassant du M7 à sa perpendiculaire, à environ 1 m au sud-ouest de son piédroit sud-ouest interne et à partir d'environ 2 m de hauteur au-dessus du sol actuel (mur arraché présent au-dessus de 2 m, mais absent en dessous). Il devait donc y avoir à cet endroit un mur



Fig. Interne du M7 ; pierres perpendiculaires à partir de 2 m du sol (la mire est dans l'angle disparu). Crédit Florence Guillot.



perpendiculaire au M7, mais uniquement en hauteur, couvrant un passage et/ou une seconde entrée.



*Fig. P2 externe (M7) ; aspect juste après le débroussaillage. Notez le rocher en forte pente et la pierre à la base du piédroit (niveau du seuil?). Crédit CDAT.*

Partout où c'est visible, le mur 7 est construit sur le substrat rocheux retaillé de manière à percher le mur et l'ouverture et sa circulation côté externe. L'entrée devait donc s'atteindre avec une rampe ou un escalier en bois, d'autant que lors du dégagement de la végétation par le CDAT en 2019, dans la porte, le rocher y est apparu en forte pente sans seuil bâti<sup>22</sup>. Notons que la retaille du substrat rocheux est en forte pente, mais non pas parfaitement verticale comme le sont les autres et nombreuses retailles observées aux pieds des murs.

La qualité du bâti du M7 est soignée sans l'être en fait autant que celui de la P1 et du M1a. Mortiers, parements et fourrages sont très différents entre M7-P2 et M1a-P1. On a pris soin de réaliser une porte ressemblante à celle de

l'entrée P1 pour conserver une unité de style au monument (ce qui ne correspond pas à l'esprit de rapidité, au manque de soin et à la simplicité des constructions en pierres sèches et à la terre proposées en phase 4). Ce qui différencie aussi l'entrée P2 de l'entrée P1 est son caractère nettement plus défensif : perchement et possible bretèche au-dessus de l'entrée. En outre, les installations en pierres sèches, notamment M8, gênent la circulation vers P2. Il faut donc considérer que M7-P2 n'est ni bâti en phase 1, ni en phase 4, mais entre les deux. Nous avons donc créé une phase 2 pour cet aménagement.

Le mortier des encadrements de la P2 est d'ailleurs très différent de celui des bâtis de la P1-M1a, il ne comporte quasiment pas de quartz, mais des petits galets de rivière nombreux. Ses éléments en pierre sont globalement plus gros que ceux du mortier des M1a, et la chaux contient une vraie proportion d'argiles voire de terre lui donnant une couleur prononcée beige. Ce mortier contient de très nombreux charbons

<sup>22</sup> En bas du piédroit nord, face externe, une pierre du piédroit est légèrement en encorbellement et pourrait trahir le niveau du seuil.



de bois y compris de bonne taille. Il est très vacuolé et friable et correspond parfaitement avec le mortier du M7, pour celui que nous avons pu observer. Ce mortier ne trouve pas d'éléments de comparaison sur le site, mais nous n'avons pas approché ni bien étudié le M11. Le mortier du M7 n'est pas non plus comparable au M6 contre lequel le M7 s'appuyait peut-être perpendiculairement.

Les moellons des parements du M7 sont moins allongés que ceux du M1a, de volumes un peu plus petits, leurs angles sont souvent plus droits et surtout les parements du M7 emploient de très fréquentes petites pierres en petit calage et bouchage, alors qu'elles sont totalement inexistantes en M1a.

En outre, le cœur du mur 7 est en blocage inorganisé. Ce fourrage comporte des éléments très disparates, déchets de taille de tous volumes et surtout des petits moellons de ramassage. Le fourrage est donc aussi bien différent de celui des M1a et M10.

Du point de vue de l'organisation des espaces encadrés par le M7 et accessibles par la P2, la proposition de la topographie de Julien Pech d'un mur continu M7-M6, reprise par le rapport du sondage du CDAT 2019 est pertinente, puisqu'elle justifierait de l'angle de construction du M7. Mais elle n'est plus observable sur site. Entre les deux, là où on imagine un angle lié, les sols ont été creusés jusqu'au rocher et semblent l'avoir été récemment (après les levés de Julien Pech ?). Ce creusement a détruit irrémédiablement cette information.

Le M7 s'appuie contre l'angle du donjon sans y être chaîné et l'appui est réalisé à plat sans besace.

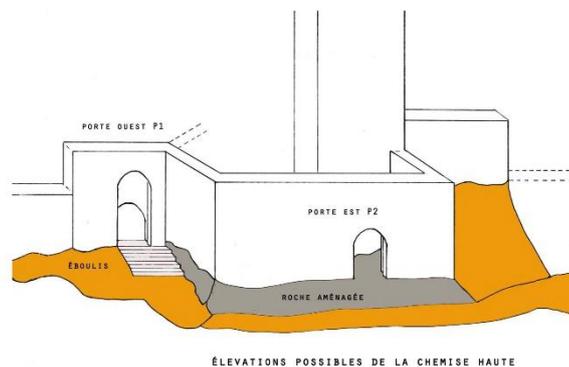


Fig. Extrait du rapport des sondages 2019 (Mathieu, 5). Crédit Jacques Mathieu.

*Le niveau de marches à l'intérieur de la porte P1 n'est pas forcément synchrone de la construction de P2-M7.*

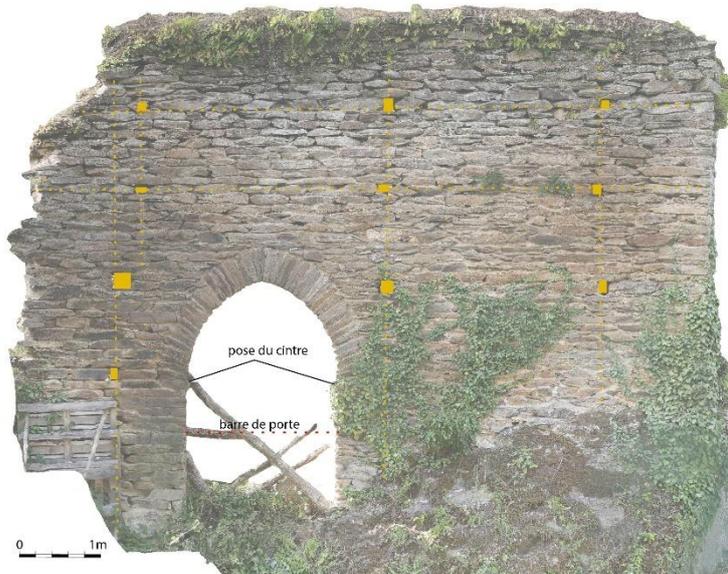


Fig. M7 externe. Boulins et entrée.  
Crédit Florence Guillot.

s'échelonnent en largeur tous les 2 m. On repère des décalages de perches pour les jonctions des boiseries. Ces boulins n'ont pas été bouchés et sont quasi symétriques autour de l'ouverture P2. Bien évidemment l'ouverture a pu aussi servir à solidariser les deux côtés de l'échafaudage. Deux des boulins qui encadrent la voûte en hauteur sont de sections plus larges, bien carrées, en parements interne et externe du mur. Il est possible qu'ils aient été utilisés ensuite pour installer une bretèche en bois au-dessus de la porte, ce qui renforcerait le caractère défensif de cette entrée perchée P2. D'autant qu'en parement interne, les boulins maçonnés plus larges sont visibles sur

3 étages des deux côtés de la porte.



Fig. M10 (à gauche) et M7 (à droite). Planches et poutres dans les encoches, état actuel. On aperçoit les premiers claveaux de voûte de la P2 à l'extrémité droite de l'image et le substrat retaillé sous les planches. Crédit Florence Guillot.

L'aménagement à l'intérieur entre le mur 7 et la tour maîtresse a été l'objet d'un sondage par le CDAT en 2019. Celui-ci a permis de mettre à jour le substrat retaillé bien encoché. Cette encoche dans le rocher suit parfaitement le plan des murs 10 et 7 et mesure donc 1,9 à 2,5 m de large. Pour en mesurer précisément la profondeur, il faudrait pouvoir approcher, car seul le drone a pu se positionner au-dessus de la retaille et face à la porte. Sur les



images, la profondeur retaillée apparaît un peu supérieure à 1 m dans l'angle ouest — contre M10, et bien moins profonde (25 cm) vers le sud-est — contre M7. Cette retaille a été interprétée dans le rapport de sondage de 2019 comme une citerne (p. 19), mais rien ne vient étayer cette hypothèse, d'autant qu'il n'y a strictement aucun d'indice de citerne, ni trace de voûtement, ni d'enduit, mais aussi et surtout parce que la profondeur de l'encoche est faible et sa surface supérieure bien en pente.

Au-dessus de cette encoche taillée dans le substrat, dans l'angle M7/M10 au nord de l'entrée P2, on observe trois niveaux d'empochements de poutres permettant d'asseoir des planchers entre les murs. Il est peu probable que les 3 aient fonctionné en même temps.

Le niveau le plus bas est situé à 1,9/2 m environ du sol retaillé. Les empochements de poutres dans le M7 sont 2 boulins réutilisés et 2 empochements maçonnés en même temps que le mur est construit (enc39 à 40) de sections carrées et identiques, assez grandes (18 cm env. de côté). Ce plancher semble s'être arrêté à la porte. Ce niveau de plancher a été pensé en même temps que le M7 a été construit. Ce qui n'est pas le cas du niveau situé juste au-dessus, car celui-ci est réalisé avec des encoches façonnées dans le M7. Certes, il utilise deux boulins de l'échafaudage, mais aussi deux encoches creusées (enc38 et 37). Ce niveau de plancher est situé 1,8 m au-dessus du premier, mais peut difficilement fonctionner avec le niveau de plancher le plus haut qui n'est situé qu'un mètre au-dessus de lui. Façonné, il a clairement été ajouté, peut-être lorsque le niveau le plus haut n'était plus utilisé. Ce dernier niveau a disparu côté M7, mais est visible dans le M10.

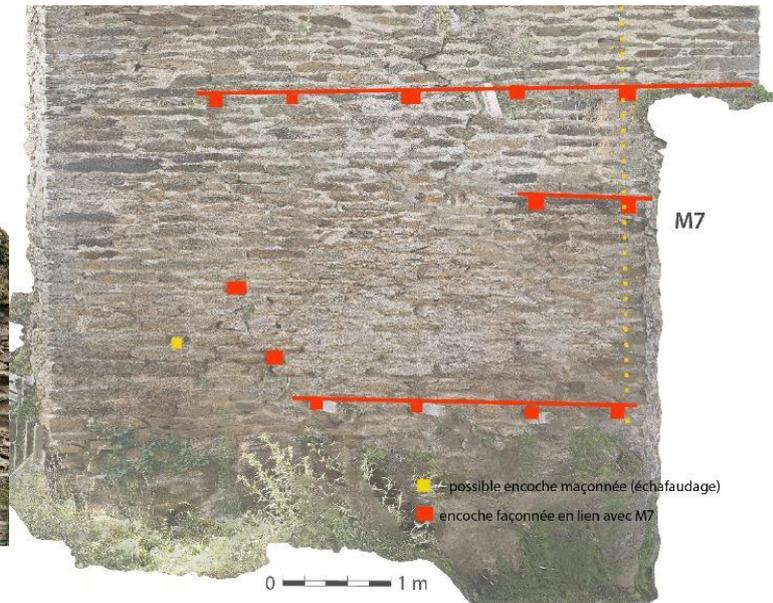
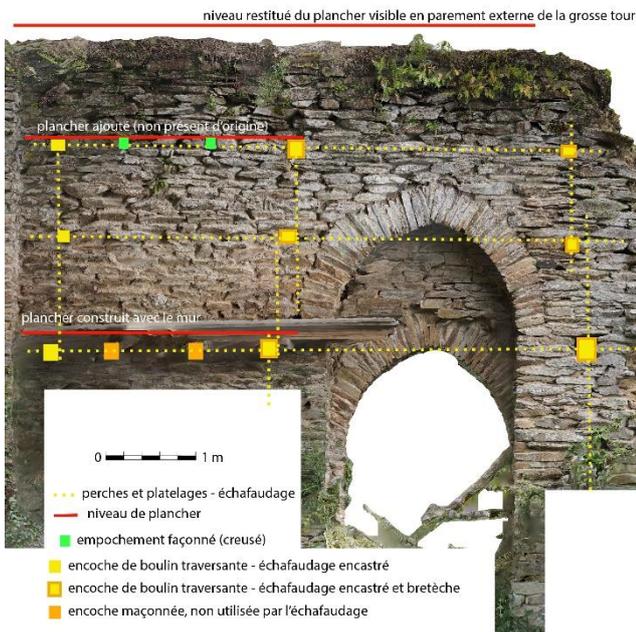


Fig. M10 externe est. Encoches façonnées en lien avec le M7. Crédit Florence Guillot.

Fig. M7 interne. Boulins, encoches et planchers.  
Crédit Florence Guillot.



Fig. Encoches pour poutre dans M7, niveau de plancher intermédiaire, ajouté, façonné. Crédit Florence Guillot.

Côté M10, les encoches des poutres sont toutes façonnées et creusées (enc42 à 55), ce qui confirme la différence entre la construction de la tour maîtresse et celle de l'ensemble P2/M7 et de ses planchers d'origine. Sur le mur M10, on observe qu'existait un troisième niveau de plancher en lien avec le M7, aujourd'hui invisible en M7, car situé juste au-dessus de ses vestiges conservés (enc49 à 53). Ce niveau peut difficilement fonctionner avec celui du dessous (enc37 et 38), car ils sont trop proches



en hauteur, sauf à supposer que la fonction du niveau intermédiaire soit juste le stockage, ce qui n'est pas invraisemblable vu l'étroitesse de la surface disponible entre les murs 7 et 10. Le niveau de plancher le plus haut est plus long que les autres et semble couvrir depuis l'angle du M7 au nord jusqu'au-delà de la porte P2. Il pourrait s'agir du niveau de circulation près du haut du M7 et dédié à sa défense et à l'accès à une éventuelle bretèche.

On repère aussi deux encoches creusées dans le M10 décalées par rapport aux niveaux de planchers et dans la largeur du mur (enc54 et 55) : régulièrement décalées à 45°, elles sont peut-être les vestiges de l'ancrage d'une échelle d'accès vers le plancher haut.

### Conclusion

L'hypothèse de travail qui tient compte au mieux des divergences de bâti entre le groupe M7/P2 et le M1a/P1, mais aussi de l'absence de chaînage du M7 à la tour, des différences dans la construction des empochements des planchers entre M7 et M10 ou encore du style plus défensif qu'en M1a/P1 du groupe M7/P2, est d'attribuer cette construction à une phase différente de l'histoire du monument et postérieure à la construction du premier château. La position du mur et de sa porte et le soin apporté à ces aménagements ne prêchent pas du tout pour que cette phase soit égale à celle de la construction des loges et de la refortification dans l'urgence documentée en 1439.

La construction de ce mur M7 implique la réorganisation des espaces au pied sud-est et sud-ouest de la tour maîtresse ; réorganisation dont on comprend qu'elle intègre différents aménagements sur planchers grâce aux empochements de poutres façonnés dans les murs de la tour maîtresse, jusqu'en face sud-ouest. Ceux qui sont situés au nord de l'entrée pourraient, vu l'étroitesse des espaces disponibles avoir été dédiés à du stockage. Un autre plancher qui domine la porte pourrait indiquer la proximité du sommet du M7 et sa mise en défense. Entre les deux groupes d'empochements repérés, l'entrée P2 organise un cheminement le long du M7 (trace d'un passage bâti, P5), puis se poursuivant au pied sud-ouest de la tour.

Enfin, le mortier de ce mur comportant de nombreux gros charbons, il serait possible de réaliser un radiocarbone, mais peut-être est-il aussi intéressant de regarder quelles essences ont été utilisées pour confectionner sa chaux.



M11



*Fig. M11 face ouest (côté fossé). Crédit Florence Guillot.*

Mur maçonné au mortier de chaux et situé dans l'axe du mur nord-ouest de la tour maîtresse, le M11 domine la partie nord du fossé.

Sur la topographie, il était associé à un mur (M12) qui se poursuit dans la pente et sous la plateforme castrale et nous avons choisi de les numéroter différemment, car ils sont totalement différents.

En l'état, le M11 est quasiment entièrement masqué par la végétation. On ne peut donc réaliser que quelques observations, préalables à une étude et certaines des quelques images qui ont été réalisées l'ont été dans des conditions de vol très délicates, au milieu de la végétation.

La situation du M11 peut suggérer qu'il fut bâti en phase 1, si on suppose, comme de coutume dans ce type de monument, qu'une enceinte continue dominait le fossé (M1a-P1-mur disparu – M10 nord-ouest – M11). Le mortier de chaux qui sert de liant à ce mur est très comparable de celui du M1a. Cependant l'aspect des parements est différent, car les hauteurs d'assises du M11 semblent plus épaisses.

S'il s'appuie bien contre le mur 10, à l'arase de l'angle nord de la tour, il n'est pas chaîné avec et pourrait donc être postérieur ou égal au M10. Cependant, structurellement, du point de vue des techniques de construction, l'absence de chaînage de murs avec ceux de la haute tour maîtresse est bien normale, et ne prouve finalement nullement que ces murs sont postérieurs.



*Fig. M11 face est. Crédit Florence Guillot.*

Le peu des parements visibles expose des encoches d'échafaudage encastré des deux côtés. Sur toute la surface visible du mur en face interne, on observe des traces de fumée associées à un creux informe au sein du mur (pierres calcinées). L'hypothèse d'une structure de chauffe incluse dans le mur est à considérer. Près de la tour maîtresse, il est fondé et perché sur le substrat rocheux retaillé.

*Fig. M11 côté fossé au pied et contre l'angle nord de la tour maîtresse. Crédit Florence Guillot.*



*Fig. M11 extrémité nord. Crédit Florence Guillot.*

À son extrémité nord, le mur se termine juste là où la pente débute. Il semble donc bien avoir été une enceinte. En revanche, cette extrémité de mur interroge, car elle est traitée en besace et ne se raccorde pas comme on l'attendrait avec un mur qui entourerait en continu la plateforme castrale en suivant le



relief. En effet, si un mur d'enceinte continu pourrait avoir existé au-dessus du fossé, il n'en est rien là suivant le relief du côté est du château. Probablement ce mur d'enceinte a-t-il en fait été prévu puisque le mur 11 comporte des pierres d'attente jusqu'à 4 m de hauteur au-dessus des actuels niveaux de sol, à son extrémité nord et en angle droit à l'est de son extrémité. Mais il ne semble pas avoir été terminé, sauf sous une autre forme, bien plus tard (en phase 4) et partiellement grâce à des murs en pierres sèches peut-être peu élevés (M14, associés aux murs est des bâtiments M8 et 9 et M16), construits plus ou moins conjointement.

Le château initial, la résidence aristocratique des nouveaux seigneurs châtelains, n'a donc probablement pas été totalement terminé et au moins une partie de son enceinte n'a pas été érigée. Aucun mur continu, ni mur maçonné, ou vestige de mur, n'a été observé sur le pourtour est de la plateforme castrale. D'autant que si une enceinte de la phase 1, ou de la phase 2, avait existé, elle aurait été conservée et réutilisée par les aménagements rapides et efficaces de la phase 4.

Ceci peut expliquer et justifier la création après la construction initiale (phase 1), du réduit derrière M7-P2 (phase 2), réduit défensif qui assure *a minima* la sécurité au pied de la tour maîtresse du côté de son entrée (en hauteur) et de l'entrée dans le château, puisqu'aucune enceinte continue ne l'assurait. En effet, ce réduit était d'autant plus nécessaire si le mur d'enceinte n'était pas complet, et ce, même si ses manques ne concernent que les côtés naturellement les mieux défendus du monument, ceux par lesquels il est difficile de pénétrer dans l'ouvrage. Il aurait été plus efficace de construire le mur d'enceinte suivant le relief que le réduit M7-P2, mais évidemment bien plus complexe, long et coûteux.

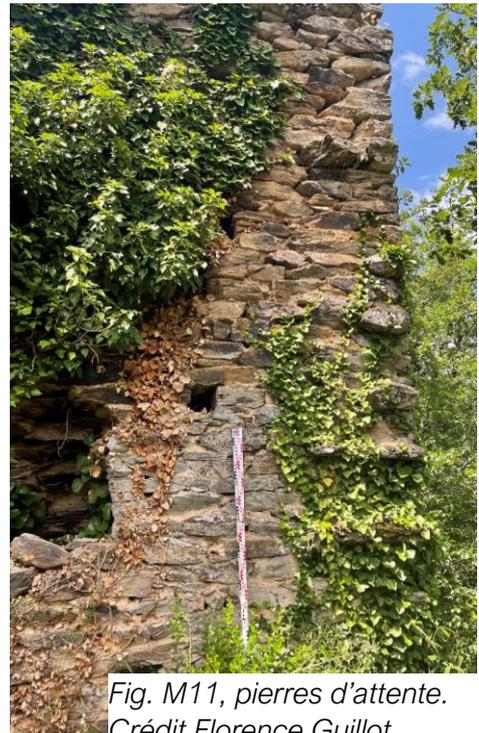


Fig. M11, pierres d'attente.  
Crédit Florence Guillot.



M14



Fig. M11 (à droite) et M14 à gauche.  
Enc 56.

Crédit Florence Guillot.

Le M14 est situé en limite de pente contre et à la perpendiculaire du M11, auquel il n'est pas directement chaîné. Il peut avoir constitué une enceinte ou avoir structuré un accès au nord du château et/ou le long du M11, juste à la limite de la pente.

Seule une longue pierre plate relie M14 et M11, mais il s'agit peut-être d'une des pierres d'attentes du M11. Sous celle-ci est creusée une encoche de section rectangulaire de 30x 35 cm de côtés et 25 de profondeur. Elle peut avoir servi à installer une poutre au ras du sol et pourrait donc trahir l'installation d'une porte (poterne) sur le nez du M11. Cependant, côté extérieur, cette porte aurait été peu accessible (fossé à ses pieds), ou uniquement accessible avec une rampe en bois, donc un système amovible sous une porte perchée.

Peut-être monté à la terre<sup>23</sup>, le mur 14 est conservé sur bien peu de hauteur (50 cm maximum) et de longueur (2,5 m). Son parement interne (sud) n'est pas visible (épaisseur du mur inconnue) et 5 assises au maximum sont encore visibles en parement nord. Elles sont constituées avec des moellons rectangulaires relativement bien taillés et assez épais qui sont agencés suivant la technique des murs liés et non pas comme ceux en pierres sèches.



Fig. M14, face nord. Crédit Florence Guillot.

<sup>23</sup> Le volume du mur est très réduit et le liant, s'il existe, est mélangé avec la terre humique située à l'amont du mur.



L'unité de destruction au pied du M14 (côté pente aval) semble d'épaisseur importante et est bien visible.

M8

Le M8 est le mur enveloppant d'un bâtiment situé au sud de la plateforme du château et au pied du mur 7, à l'extérieur et au sud de la P2.

Ce bâtiment situé très proche de l'entrée P2 semble ne pas tenir compte des circulations vers elle, ou en tout cas les restreint et à tout le moins les gêne. Cette proximité indique forcément que la place manque dans le monument lorsqu'on construit le bâtiment ceinturé du M8.

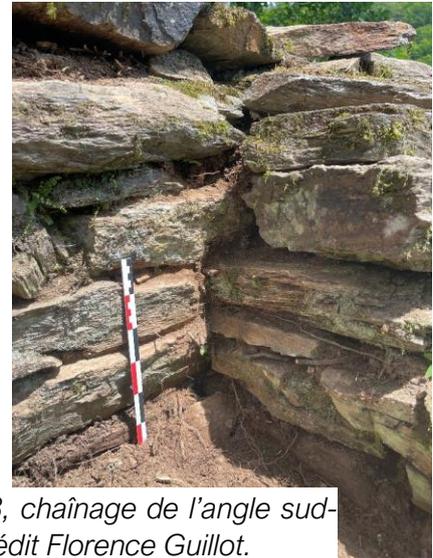


Fig. M8, chaînage de l'angle sud-est. Crédit Florence Guillot.

Fig. M8, situation sur traitement slope 8bits avec RVT depuis le MNT réalisé par Nicolas Poirier et Carine Calastrenc. Crédit Florence Guillot.

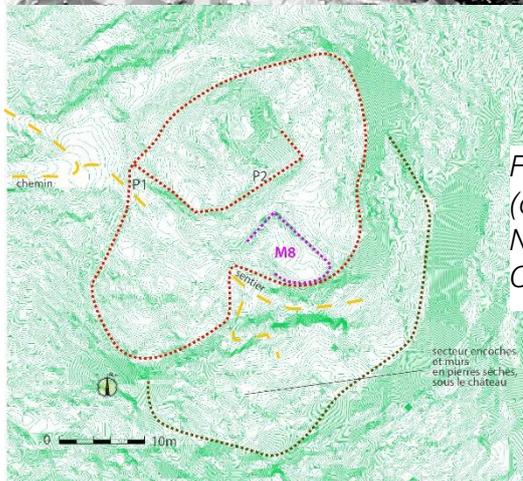
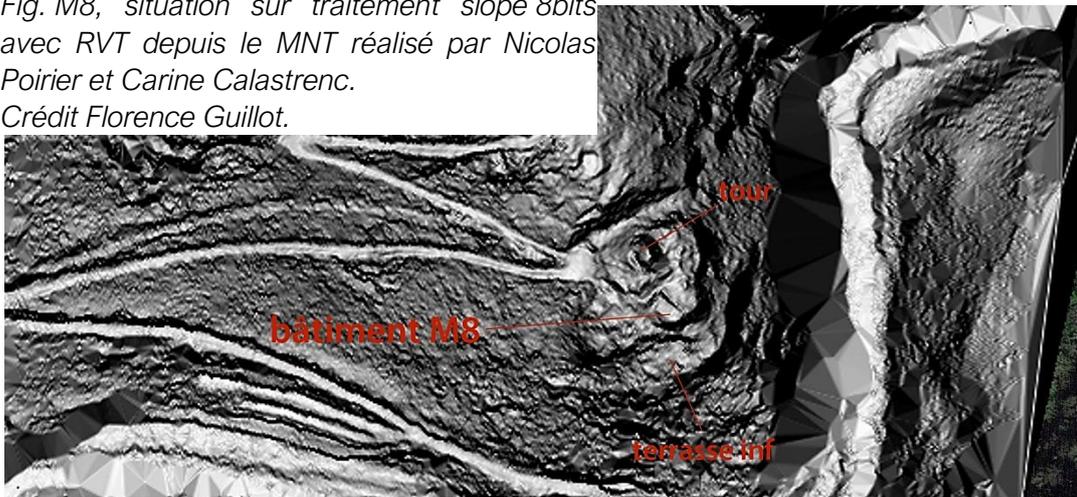
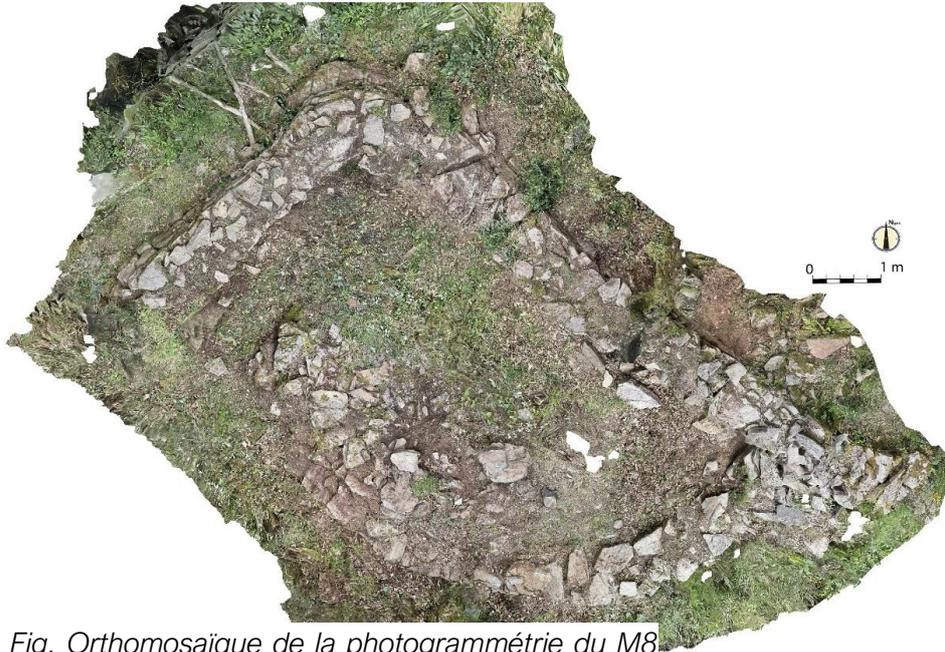


Fig. M8, situation sur export des altitudes (courbes 0.1 m) depuis le MNT réalisé par Nicolas Poirier et Carine Calastrenc. Crédit Florence Guillot.



*Fig. Orthomosaïque de la photogrammétrie du M8 vu de dessus. Crédit Florence Guillot.*



*Fig. M8. Mur interne nord-ouest et entrée (à gauche).  
Crédit Florence Guillot.*



*Fig. M8. Mur interne nord-est. Crédit Florence Guillot.*



En creux, au sein de la plateforme castrale, le bâtiment est bien visible sur les exports Lidar, courbes de niveau ou export VAT.

Le bâtiment a une forme très vaguement rectangulaire, comportant un mur arrondi au sud qui suit le relief et domine la pente en limite de la plateforme castrale. Ce dernier a pu former une partie d'enceinte du château ou servir au flanquement de l'ouvrage.

Depuis son angle sud-est, il semble qu'existe un départ de mur qui aurait pu former la suite d'une enceinte en pierres sèches et fermer un autre bâtiment situé au nord-est et qui aurait existé jusqu'au M17. Un dégagement de bâti serait intéressant



*Fig. M8. Parement externe de l'angle arrondi nord. Crédit Florence Guillot.*

dans ce secteur et tout spécialement entre M8 et M9 où il est probable qu'il y ait un ou plusieurs autres bâtiments en pierres sèches. La topographie de Julien Pech, réalisée juste après un grand débroussaillage, suspecte d'ailleurs la présence d'autres murs dans ce secteur entre ces deux bâtiments, entre M17 et M9. Ils sont actuellement invisibles.

Les murs M8 forment assurément la même unité de bâti, ils sont identiques entre eux et chaînés. Ils sont largement ruinés, le plus souvent élevés de 50 cm, un peu plus d'un mètre si on tient compte du substrat

retailé qui leur sert de fondation. Sauf dans l'emprise d'une fouille clandestine récente située dans l'entrée et tout le long du mur 8 nord, on repère bien sous l'herbe l'unité de destruction du M8.

Le mur nord-ouest du M8 (proche du M7) mesure 5,5 m de long et est rectiligne. À angle droit du précédent, le mur nord-est mesure 9 m de long et est rectiligne, tandis que le mur sud de 12 m de long est courbe. Le bâtiment couvre environ un peu moins de 30 m<sup>2</sup> au sol (hors œuvre). La largeur de ces murs en pierres sèches atteint de 80 à 85 cm, et on n'y

retrouve aucun indice de montage à la terre, d'autant que la technique de la pierre sèche paraît maîtrisée (usage de moellons très plats et longs, parfois traversants dans toute l'épaisseur du mur). Même si ces murs sont aujourd'hui en ruine avancée, la technique employée et ce que l'on voit de l'unité de destruction indiquent que le bâtiment ne devait comporter qu'un seul étage.



*Fig. Bâtiment du M8. Emprise de la fouille clandestine récente. Elle a dégagé l'unité de destruction et a forcément impacté les sols. Crédit Florence Guillot.*



Le mur est bâti sur le substrat rocheux retaillé. La retaille (coups de pic visibles) au nord-ouest est de hauteur importante (jusqu'à 1 m) et sert de mur. Elle compense le dénivelé, pour disposer — malgré la pente de la plateforme — d'un sol plan à l'intérieur du bâtiment. Le mur bâti domine directement cette retaille et on n'a pas décelé de murs plus anciens ou de mortier en adhérence sur ce substrat. La retaille à plat semble donc être synchronique de la construction du bâtiment et le relief devait être auparavant en légère pente descendante suivant un axe nord-ouest/sud-est. Deux des angles du bâtiment sont arrondis (économie de moyens ; simplicité). Les parements externes du M8, moins élevés du fait de sa forme en creux, plus ou moins engoncés dans la destruction ne sont pas toujours bien visibles.

Proche de l'entrée a été observée au sol sur l'herbe, donc apparemment déposée récemment (extraite de la fouille clandestine ?), une grande lauze épaisse de plusieurs centimètres et encochée d'une rainure quadrangulaire.

L'entrée dans le bâtiment (P4) est constituée d'un retour du mur bâti sur la retaille du lapiaz et d'une rainure verticale creusée dans le substrat formant feuillure pour installer une poutre d'ancrage de la porte en parement interne et au nord-ouest (porte s'ouvrant vers l'intérieur, contre le mur nord-ouest).



*Fig. M8. Montant nord-ouest de l'entrée dans le bâtiment, rainure dans le substrat dans le montant et lauze retrouvée à proximité. Crédit Florence Guillot.*



M9



*Fig. M9. Vue depuis l'angle sud-est. Crédit Florence Guillot.*

Le M9 est le mur enveloppant d'un bâtiment situé à l'est du château dans la plateforme castrale.

Ce bâtiment est érigé au pied de la tour maîtresse et non loin du M11. Il est de plan quadrangulaire, presque carré et borde la plateforme castrale. Pourtant encore plus en creux que le bâtiment M8, le bâtiment du M9 se lit moins bien sur les exports des levés Lidar.



*Fig. Vue de dessus. À gauche, M9 et bâtiment de plan carré ; à droite angle nord du M8 ; en bas M7 adossé à la tour maîtresse. Crédit Florence Guillot.*

Ce bâtiment est clairement par son bâti et sa conception construit dans le même esprit que le M8, puisqu'il s'agit d'un bâtiment en creux participant au flanquement de la plateforme et situé en périphérie. Ces murs ne sont pas maçonnés. Il faut donc considérer que les deux murs ont été construits dans la même phase, proposés en phase 4. En effet, la technique employée permet la rapidité de mise en œuvre et la situation des bâtiments remplit une fonction défensive à moindre coût, simpliste, mais bien réelle. Les deux bâtiments (M9 et M8), situés directement sous la grosse tour, et perchés du côté du relief naturellement le plus défensif, forment de rustiques flanquements de l'ouvrage. En outre, si l'on fait abstraction de la forêt actuelle qui forme écran, ils se répartissent la surveillance sur la vallée du Lézert qu'ils dominent : le bâtiment du M8 surveillant l'aval, tandis que celui du M9 regarde l'amont.



*Fig. M9. Mur nord-est, orthomosaique de la photogrammétrie. Crédit Florence Guillot.*

Cependant le bâtiment M9 est plus soigné que le M8. Il semble avoir été monté à la terre, et c'est en tout cas ce que révèlent les vestiges des parties basses de ses mur<sup>24</sup>. Il y subsiste aussi des aménagements plus complexes : hourds, ouverture de jour, utilisation d'un échafaudage

encastré dans le mur est au-dessus du vide, etc. Il paraît avoir comporté un étage défensif (couronnement hourdé). Ses murs, pour ceux qui sont visibles, sont aussi plus rectilignes et leurs parements bien verticaux. Le bâtiment est donc le plus soigné des constructions proposées en phase 4.



*Fig. M9, parements internes.  
En haut à gauche : mur nord (la mire est posée sur le retrait).  
En haut à droite : mur sud.  
En bas : mur ouest.  
Crédit Florence Guillot.*

Le M9 est conservé sur une hauteur souvent bien plus importante que le M8, jusqu'à un peu plus de 2 m visibles, notamment au nord et à l'est et il mesure 82 à 88 cm d'épaisseur. Ses angles sont chaînés, son bâti est uniforme sans trace de reprise, le bâtiment couvre environ 25 m<sup>2</sup> au sol (hors œuvre) et l'entrée n'est plus visible, mais pouvait se situer côté sud-ouest comme proposé sur la topographie de Julien Pech.

<sup>24</sup> L'absence de chaux dans ces mortiers de terre a été vérifiée au binoculaire.



*Fig. M9. Jou2 (ouverture) et mur est, parement interne. Notez la grande encoche près de l'angle sud-est. Le pointillé orange est à l'emplacement du platelage de l'échafaudage encastré. Crédit Florence Guillot.*

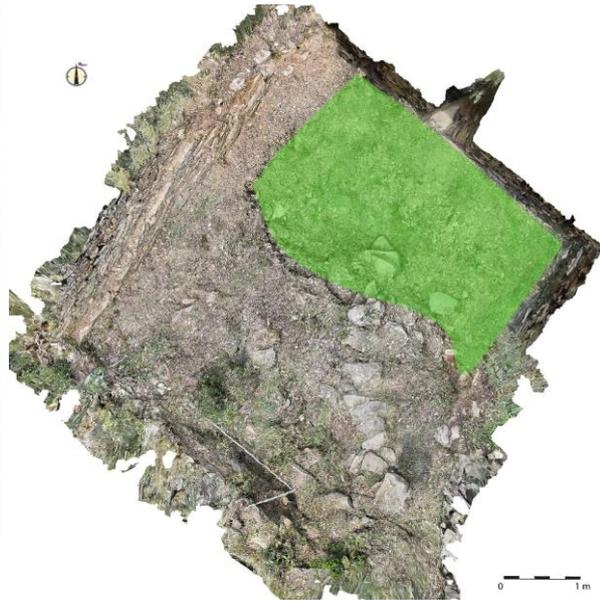
Au centre du mur est percée une ouverture de jour (jou2) à simple ébrasement, linteau et tableaux plans, éclaire l'excavation. Elle mesure 85 cm de haut. Sa fente externe est large de 13 à 16 cm, tandis qu'elle atteint 70 cm en parement interne. Depuis que nous avons réalisé les observations et les images, la partie externe du linteau de la fenêtre s'est écroulé.

Deux encoches notables sont visibles en parement interne du mur est proche de l'angle sud-est. À 1,2 m du sol actuel, la plus basse, traversante à gaine carrée (12 cm de côté), est un boulin (enc57). Plus au nord, près de l'angle nord-est un autre boulin de même module (enc58) est construit au même niveau. Ce platelage se complétait au centre de l'ouverture de jour (jou2). Les autres parements en élévation ne comportent aucun boulin et cet échafaudage ne concernait peut-être que le mur est, celui qui était probablement le plus élevé et surtout celui que l'on a dû construire au-dessus du relief subvertical et dont l'érection imposait donc des méthodes plus complexes pour circuler.

Autre encoche, juste au-dessus du plafond de l'ouverture de jour (jou 2), au-dessus d'un des boulins du mur est et proche de l'angle sud-est, une encoche



*Fig. Bâtiment et mur 9 au printemps 2018. Fouille récente. Crédit CDAT.*



*Fig. Emprise de l'opération de fouille ancienne dans le bâtiment du M9. Orthomosaïque de la photogrammétrie. Crédit Florence Guillot.*

construite en même temps que le mur et large de 25 cm est fort certainement l'encoche d'un hourdage du mur est (hou1). Sa présence et son niveau indiquent que le bâtiment du mur 9 est constitué de l'étage excavé éclairé par le jou2 et d'un étage sommital défensif hourdé au-dessus du relief, côté est. Ce qui confirme aussi le rôle défensif et de flanquement du bâtiment. Il se complète en parement interne du mur nord d'un retrait du mur et d'un probable autre en face<sup>25</sup>, lui aussi au même niveau que le hourd qui trahit que l'étage était planchéié, ce qui pose la question de la couverture et de l'emprise de cet étage dont en l'état on n'observe aucun vestige et dont des indices sont peut-être conservés dans les niveaux de destruction.

Les parements internes du M9 sont tous plus élevés que les parements externe, sauf à l'est, car le bâtiment était — comme le bâtiment du M8 — en creux, excavé.

Mais, encore plus gravement que le bâtiment du mur 8, le bâtiment du mur 9 a subi récemment une fouille clandestine. Cette dernière impacte une moitié du bâtiment et a évacué au moins les niveaux de destruction, mais probablement bien plus, car les niveaux de sol de la phase 4 ne peuvent être que fins et discrets. Sur les images prises par drone au début de l'intervention du CDAT au printemps 2018 (au mois de mai), la fouille est très récente.

En parements externes les murs 9 nord, ouest et sud sont engoncés dans des unités de destructions et presque invisibles. Seul le mur oriental est en élévation, mais il est entouré de nombreux végétaux (buis) et construit au-dessus d'une petite falaise. En l'état, il n'est pas aisé à photographier.

<sup>25</sup> Le mur sud est plus dégradé en hauteur que le nord, mais il semble bien qu'il ait pu aussi être équipé d'un retrait et se poursuivre au-dessus. Ce retrait est à 1,9 m au-dessus du sol actuel.



Les M9 sont en mauvais état et semblent rapidement devoir se ruiner encore plus qu'ils ne le sont.

M2, M3, M4



*Fig. M3 (à gauche) et M2 (à droite) ; parements est. Crédit Florence Guillot.*

Trois murs grossièrement parallèles entre eux sont situés à l'est du M1b. Ils sont construits dans la pente et suivant la ligne de plus grande pente.

Ils sont très ruinés, leurs vestiges sont de volumes très réduits, à peine visibles et presque toujours sur un seul parement, l'autre étant engoncé dans les niveaux de destruction et de sols récents. Ils sont conservés sur 3 à 4 m de long chacun et en l'état, il n'est pas possible de savoir s'ils sont montés à la terre ou en pierres sèches. En tout état de cause, aucune trace de mortier de chaux ne subsiste dans et autour de ces murs et l'aspect des parements de M2 et M3 ne livre pas vraiment de harpages ou autre technique de la pierre sèche. Notons la vraie ressemblance entre les parements encore visibles de M3 et M2, bien que ces murs soient de largeurs différentes (60 cm pour le M2, 95 cm pour le M3) ; tandis que M4 est connu sur si peu de volume que l'on est incapable de se faire une idée de sa largeur. L'extrémité aval du M3 est conservée (besace), et c'est la seule qui le soit pour ces trois murs.

Du point de vue des espaces, soulignons que la largeur entre M3 et M4, réduite à 1,2/1,3 m pourrait indiquer qu'ils encadrent une circulation. Tandis qu'on peut proposer, à titre d'hypothèse de travail, et parce que ces murs paraissent rapidement et peu soigneusement construits, que les autres espaces soient des « loges » de plan laniéré rapidement bâties en phase 4 et dédiées à la défense collective.



*Fig. M3b (à gauche de l'image) noyé sous les végétaux et l'humus. Crédit Florence Guillot.*

Un M3b a été ajouté à la topographie ; le mur n'est perceptible que sur un de ses parements (noyé dans le sol et la végétation) et sur moins d'une assise de haut. On sait donc qu'il existe, mais c'est tout. Alors que côté sud-ouest (aval) le M3 livre deux moellons formant angle et semble donc se finir, on remarque à 1,5 m environ de là, dans la pente naissante qu'il se poursuit peut-être en M3b. S'agit-il d'une circulation entre les deux (et la finition M3 serait un piédroit ?) ou d'un autre mur ?

Pour mieux comprendre, il faudrait enlever au moins l'humus récent et le niveau de destruction de ces murs.

M12



*Fig. M12 (premier plan) dominé par M11 (en arrière). Crédit Florence Guillot.*

Sous la plateforme castrale, grossièrement dans l'axe du M11 et suivant la ligne de plus grande pente, est conservé un morceau de mur en pierres sèches nommé M12. Il subsiste sur 1 m de haut et à peine 2 de long (épaisseur difficile à mesurer, plus de 70 cm), mais l'anomalie au sol indique qu'il se poursuivrait jusqu'au M11. M12 prend la forme d'un mur de terrasse à parement unique. Il est très dégradé, mais d'aspect très comparable aux vestiges que nous avons numérotés M15 et peut former le côté d'une terrasse (et peut-être d'un bâtiment) encadrée par M15-M14-M12-M13.

En l'état et en l'absence de débroussaillage de ce flanc et de la terrasse inférieure au château où existent des aménagements, la fonction de ce mur est difficile à préciser.

La présence de ces murs sur les flancs nord-est et sous la plateforme castrale, tout comme celle de la plateforme aménagée inférieure serait peut-être mieux renseignée si on réalisait un débroussaillage en grand de ces espaces,

couplé à quelques dégagements des unités de destruction pour bien visualiser les aménagements.



*Fig. M12, parement nord.  
Crédit Florence Guillot.*

#### M15

Fragments de murs en pierres sèches en ruine, le M15 est situé dans le flanc de la plateforme castrale sous M12 et M14. Le mur est plaqué contre le rocher et est construit à la base d'une petite déclivité située sous M14. Cette position a tout lieu d'étonner, mais on peut mettre en relation ce mur avec la terrasse inférieure et il faudrait débroussailler en grand la terrasse et la pente sous M9, M13, M14 et M11



*Fig. M15, vue depuis le nord. Crédit Florence Guillot.*



*Fig. M15, au premier plan et M13 au fond (derrière les buis). Crédit Florence Guillot.*

pour mieux étudier ces espaces. Ainsi, avec M14, M9 et M12, il peut former une terrasse ou un bâtiment de plan quadrangulaire à l'aval nord de l'ouvrage et en angle de la plateforme inférieure.



Le bâti du M15 est tout à fait analogue à celui du M12 et ces deux murs sont situés à proximité l'un de l'autre. Il est donc possible qu'il s'agisse du même mur avec un angle droit.

Il correspond aussi en style (du bâti) et position au M19.

#### Autres murs du château

D'autres murs sont visibles, mais, soit parce que leurs vestiges sont très limités, soit parce qu'ils sont totalement embroussaillés il n'est pas possible d'en dire beaucoup.

M18 : (voir orthophotographie du M8 ci-dessus). Mur en pierres sèches ajouté à la topographie. Il pose contre M8 depuis son angle est et vers la verticalité. Il n'est pas chaîné avec M8 et semble parfaitement du même style. Visible sur environ un mètre de longueur, largeur 60 cm ; plan légèrement courbe, mais peut-être du fait de sa ruine. Il fait face au M17.



*Fig. M17, vue depuis le sud. Crédit Florence Guillot.*

M17 : supposé sur la topographie de Julien Pech, ce mur en pierre sèche existe bien, mais n'est perceptible que sur un seul de ses parements et est quasiment engoncé dans le sol. Apparemment en pierre sèche (aucune trace de mortier de chaux), il fait face à M8+M18 et à M9 qui lui sont grossièrement parallèles et semble

se poursuivre jusqu'à la verticalité. Il peut permettre l'installation de bâtiments entre M8 et lui, et entre M9 et lui. Notons qu'entre M9 et lui, Julien Pech avait noté sur sa topographie la présence possible d'autres murs, mais on ne peut plus les observer aujourd'hui (végétation).

M16 : Mur ajouté à la topographie. Caché sous les buis, ce mur en pierres sèches suit une petite verticale au sud de la plateforme castrale. Le mur domine la terrasse inférieure aménagée. Il mesure encore environ 5 m de longueur, et au moins 55 cm d'épaisseur (plaqué contre le substrat, mur type terrasse). Il subsiste sur 0,7 m de hauteur au maximum. Son bâti est en pierres sèches et il forme un mur de terrasse en pente et à la fois un mur d'enceinte au sud de la plateforme castrale. Entouré d'arbustes, il est difficilement photographiable en l'état.



M20 : Sur la topographie de Julien Pech, mais actuellement totalement invisible.

M13 : Le mur n'a pu être photographié, car il est entouré de végétation sur une verticale difficile à approcher. Comme figuré sur la topographie de Julien Pech, il s'appuie contre le M9 est, près de l'angle nord-est du bâtiment et est situé sur un relief dominant la verticalité sous-jacente au bâtiment du M9. Son bâti paraît très proche de celui du M9 et il mesure 85 cm de large pour à peine plus d'un mètre conservé en hauteur.

Évidemment, étant donné la topographie des sols, il faut plutôt le mettre en relation avec les murs 9 et 15-12. Il pourrait compléter un bâtiment peu soigné et étrangement construit dans la première pente. Ce dernier pouvait aider à protéger l'accès à la terrasse inférieure côté nord, et offrir une visibilité sur l'amont de la vallée, etc.

-----



*Fig. Plateforme inférieure, exemple de muret en pierre sèche visible (premier plan). À l'arrière, derrière les buis, on aperçoit le M16 (enceinte-terrasse en limite de la plateforme castrale). Crédit Florence Guillot.*

Soulignons qu'en dehors du château la plateforme inférieure comporte aussi d'autres fragments de murs — dont un seul est long de plus d'un mètre — et qui en l'état d'embroussaillage de la plateforme ne sont pas topographiés (sauf M19) et n'ont pas été numérotés dans ce document. La plupart sont de tous petits murs (engoncés dans les sols récents et la végétation). Ils sont apparemment en pierres sèches (aucune trace de mortier apparent, terre ou chaux). Mais le débroussaillage de la plateforme, ainsi que l'évacuation des niveaux de destruction, pourraient permettre d'en découvrir d'autres. En

l'état, la plateforme n'est pas vraiment étudiable (premier plan ci-dessus et topographie Lidar), mais le peu que l'on aperçoit indique une vraie densité des aménagements taillés et en pierres sèches. Cet espace est très intéressant pour la connaissance du site en phase 4.



### Annexe : premières comparaisons avec d'autres sites

[Florence Guillot en collaboration avec Christophe Mendygal et Jacques Mathieu]

Étant donné nos problématiques sur la question des motivations de l'implantation de la Bastide-des-Vassals, il nous semble nécessaire de replacer ce site dans le contexte des autres monuments de la région.

- Classiquement, du point de vue du bâti, pour comparaison de plans et de formes.
- Mais aussi du point de vue du style de la fondation, de son rapport au peuplement et des caractéristiques de la seigneurie dirigée par le château.

Il est tout à fait évident que cette enquête n'est qu'une ébauche et que le fait castral en Albigeois du XIIIe au XVe siècle mériterait un véritable PCR pour réaliser un inventaire, des études géopolitiques et des comparaisons de sites et de situation<sup>26</sup>, mais aussi pour replacer les ouvrages dans les dynamiques géopolitiques qui les portent et au sein de leur environnement : peuplement, droits seigneuriaux, etc. Les problématiques liées au temps de la Croisade ou de la guerre de Cent Ans ont été souvent largement étudiées. Mais les bouleversements du courant du XIIIe siècle jusqu'à la guerre de Cent Ans sont moins bien connus. Or, le changement de suzeraineté et l'irruption de l'administration d'Alphonse de Poitiers puis royale française durent entraîner des conséquences nombreuses au sein de l'aristocratie locale et des réseaux de fidélité, conséquences qui se répercutent sur le réseau et à travers les monuments. C'est probablement là que se trouvent les motivations à l'érection d'un ouvrage comme la Bastide-des-Vassals.

Du point de vue du plan, nombre d'ouvrages de la région sont comparables et on peut noter la grande diffusion du modèle de la tour maîtresse quadrangulaire et sommitale et de l'éperon barré par un fossé sec. Cependant, il existe certainement des différences dans l'application de ce schéma directeur.

#### La Roque d'Arifat<sup>27</sup>

Il nous a semblé intéressant de visiter le site de la Roque d'Arifat (alias Castel Roc, commune Saint-Antonin-de-Lacalm, 81) parce que le plan de ce château est proche de celui de la Bastide-des-Vassals : situation en flanc de vallée, fossé sec barrant une crête, tour quadrangulaire en position sommitale et protégeant le fossé et

<sup>26</sup> Une prospection a été menée par Louis Malet, mais elle s'intéressait avant tout aux sites plus anciens. **Malet 1997** et **2006**.

<sup>27</sup> Merci à Pierre Tessier pour la visite experte du site qu'il nous a prodigué.



Fig. Entrée ouest du château de la Roque et tour maîtresse. Crédit F. Guillot

l'intérieur du château. En outre la porte d'entrée versant ouest, défendue par la tour maîtresse, présente une forme comparable à celles de la Bastide-des-Vassals (forme architecturale et situation en hauteur au-dessus d'une retaille). L'esprit général de l'ouvrage est très comparable à celui de la Bastide-des-Vassals, jusqu'aux modifications de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne, réalisées moins soigneusement et dans le but de mettre en défense.

Il s'agit d'un site en versant d'une vallée, actuellement au cœur d'un espace forestier, comme à la Bastide-des-Vassals. Cependant, cette fortification n'est évidemment pas parfaitement comparable, notamment la tour maîtresse de la Roque qui présente d'indéniables caractères romans. Le site est d'ailleurs ancien, mentionné à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (Pech 2018, 20) et cet ouvrage est impliqué dans le conflit de la Grande Guerre méridionale des années 1140 entre Trencavel et Raimondins. Probablement sa seigneurie est-elle donc d'importance, car assise sur des droits publics ou parapublics anciens. En outre, le *castrum* était apparemment associé à un village (à vérifier). Il a pu servir de modèle à d'autres fortifications.

Ce château est aujourd'hui l'objet d'une valorisation portée par l'association « Castelroc » et a connu de multiples sondages dirigés par le CDAT pour l'un d'eux et par Julien Pech (2018 et 2019) pour les autres. Cependant, la chronologie des éléments intéressants notre comparaison n'est pas encore acquise et nous ne pouvons donc pas utiliser ces données pour l'instant pour enrichir l'étude du bâti de la Bastide-des-Vassals plus en avant. Reste en tout état de cause qu'il faut souligner la proximité des plans et des situations entre ces deux sites.



### Le château d'Andouque (Crespin, 81)<sup>28</sup>

[en collaboration avec Christophe Mendygal et Jacques Mathieu]



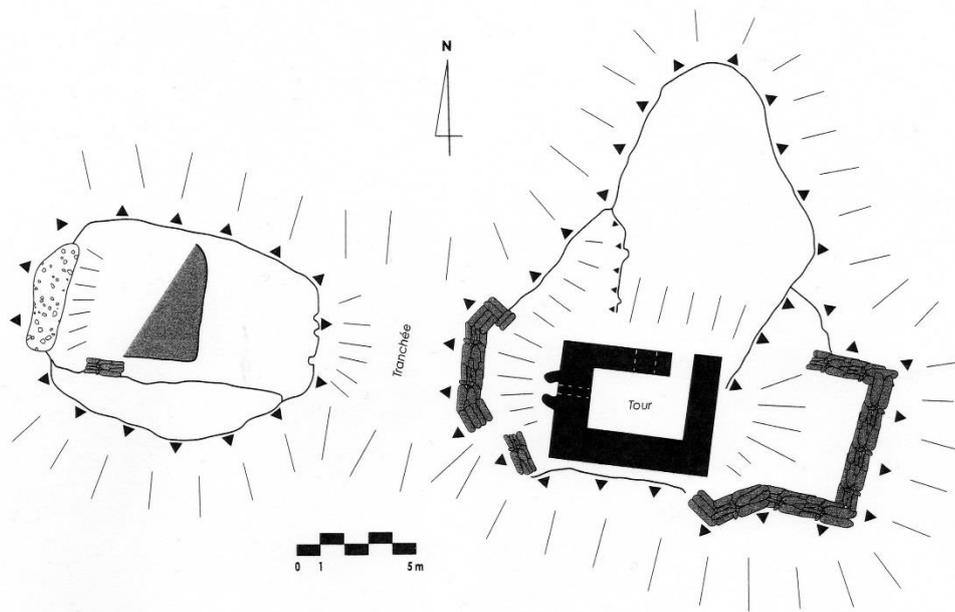
Fig. Situation. Crédit IGN

Situé à quelques kilomètres au nord de la Bastide-des-Vassals, au-dessus du ruisseau de l'Andouquette, existe un ouvrage construit dans une vallée, étroite, dotée d'un ou plusieurs moulins et livrant des traces d'aménagement du cours d'eau relativement nombreuses, vallée aujourd'hui totalement enforestée et à l'écart des axes de communication d'importance. La situation présente donc de solides similitudes avec celle de la Bastide-des-Vassals.

Ce monument a été étudié dans un mémoire de maîtrise par Françoise de Bigault de Cozanove en 1990 et par Louis Malet en 2006 qui leva un plan du *caput castrum* (fig. 27, 74-76). Edmond Cabié indique qu'il est mentionné au XVI<sup>e</sup> siècle (1881, 316-317), tandis que Françoise de Bigault de Cozanove cite une analyse rédigée en 1650 d'un acte qu'elle dit être de l'an mil. L'analyse est un faux (acte faux ou mauvaise analyse ?), car il mentionne des personnages, Louis, comte d'Albi et Rodulphe, roi, qui n'ont jamais existé dans notre contexte. Françoise de Bigault de Cozanove propose pour considérer l'acte véridique que Louis soit une mauvaise transcription de Pons... et que Rodulphe soit le roi de Bourgogne, Rodulphe III (v. 966 – 1032). Toujours d'après elle, un acte du XI<sup>e</sup> siècle mentionnerait une toponymie d'Andouque (21, 22), acte non référencé qu'elle mentionne d'après un article érudit. Dans ce contexte de documentation douteuse, la recherche archivistique sur ce site reste à réaliser et les vestiges observés ne datent certainement pas du XI<sup>e</sup> siècle, ni même du XII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

<sup>28</sup> Merci à Jacques Mathieu et Christophe Mendygal pour l'identification de ce site comme élément de comparaison et la visite de ce château.

<sup>29</sup> Cependant, il conviendrait d'aller prospecter, le sommet juste en face du *castrum*, c'est-à-dire en rive droite. Il est doté d'au moins un mur et se situe, comme le *castrum*, dans une boucle de la rivière et qui pourrait être un autre ouvrage.



L.M.-A.S.C.A.

fig. 27. Andouque (Crespin)

Fig. Plan du caput castrum d'Andouque. Crédit Louis Malet.



Fig. Excroissance bâtie en parement externe de la tour maîtresse du château d'Andouque.

Crédit Christophe Mendygal

Fig. Le caput castrum d'Andouque. Crédit Christophe Mendygal

Sur un sommet isolé par un méandre de la rivière, une tour chemisée, de plan quadrangulaire<sup>30</sup>, livre des vestiges qui indiquent qu'elle a été remaniée en grand. À l'ouest et en parement externe, un curieux appendice constitué de deux murs de plans arrondis qui s'élèvent depuis le sol jusqu'à une porte en hauteur pourrait être en lien avec le système d'accès au pied de la tour. Il domine en tout cas une entrée dans la chemise. La fortification s'élève au-dessus d'un fossé sec et de terrasses relativement nombreuses et clairement aménagées par retailles du substrat (habitat ?). À quelques dizaines de mètres, juste en face, mais de l'autre côté de la vallée, un autre sommet

<sup>30</sup> 6,4 x 4 m en plan.



comporte des vestiges de murs d'aspect anciens. Ces deux sommets forment un étroit au-dessus de la rivière au niveau d'un double méandre très marqué.

Louis Malet (2006, 76) suggère que cet ouvrage a pu avoir un lien avec des exploitations minières (fer) médiévales situées à proximité au Puech Ferrat et à Roucas (Crespin, 81) et les prospections y auraient révélé une possible plateforme de halde, en aval, après les ruines d'un premier moulin (rive gauche). La vallée paraît en tout cas largement aménagée et le cheminement en fond de vallée, le long de la rivière à l'aval et à l'amont de l'ouvrage, permet d'observer de nombreuses retailles, encoches et traces d'aménagements du cours d'eau et de ses flancs dont il faudrait rechercher les traces en archives.

Ce site est actuellement, le site connu le plus comparable en situation avec celui de la Bastide-des-Vassals.

### Autres sites ?

Nous sommes allés voir d'autres sites, mais qui nous semblent moins intéressants à titre de comparaison. Notons tout de même que les indices de mises en défense de fortifications à la fin du Moyen Âge sont nombreux dans la région. Ainsi, le château de Thuriès (Pampelonne, 81) qui domine le Vaur — zone frontière franco-anglaise durant des étapes de la guerre de Cent Ans<sup>31</sup> — est doté d'une tour à éperon dominant un fossé et protégeant à la fois l'intérieur et les abords de l'ouvrage. Si l'on observe les retailles du sommet, cette dernière paraît avoir remplacé un ouvrage plus ancien en situation sommitale dominant la vallée et le cours d'eau (pont ?). Il est mentionné dans le Livre des miracles de Sainte Foy.



*Fig. Relief retaillé : ancienne tour ? Château de Thuriès. Crédit Krzysztof Golik, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons*

*Fig. Tour maîtresse à éperon, château de Thuriès. Crédit F. Guillot*

<sup>31</sup> Entre Albigeois et Rouergue.



### Conclusion

Il s'agit uniquement d'une ébauche de comparaisons, et cette ébauche dépasse les objectifs de la prospection thématique centrée sur le site de la Bastide-des-Vassals. Mais il nous semble que pour éclairer l'histoire du site, il serait nécessaire de poursuivre la recherche d'éléments de comparaison de bâtis, de plan, de situation, etc., et surtout, que la question des ouvrages de hauteur des XIIIe-XVe siècle en Albigeois mériterait une enquête plus large, y compris un travail d'histoire sur les questions de géopolitique avant la guerre de Cent Ans.

### Publication synthétique

La présente étude (prospections thématiques 2021 + 2022) a été l'objet de la rédaction d'un article de synthèse proposé à la revue *Archéologie Tarnaise*.

[Florence Guillot<sup>32</sup> et Christophe Mendygal<sup>33</sup>]

### La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire, Tarn) : du faire-valoir à la défense (XIIIe-XVe siècle)

#### Résumé :

La Bastide-des-Vassals est une fortification médiévale isolée construite sur le flanc d'une petite vallée affluente du Tarn en amont d'Albi. Des recherches récentes ont permis d'étudier son contexte documentaire et les raisons géopolitique de son installation. Les vestiges bâtis ont fait l'objet d'une analyse et de levés photogrammétriques. La Bastide-des-Vassals semble avoir été construite entre 1248 et 1261 par deux groupes familiaux associés pour devenir seigneurs châtelains. Le premier monument prend la forme d'une résidence aristocratique sans habitats subordonnés. Le monument a été complété et modifié au moins à deux reprises. D'abord, à une date inconnue, dans le style d'une commande seigneuriale, il est complété d'une porte et d'un mur internes définissant un *caput castris* au pied de sa tour maîtresse. Puis, fort probablement vers 1439, le château alors déjà *inhabitable*, est réparé et complété rapidement pour servir de fortification collective dans le cadre des conflits de la guerre de Cent Ans. Abandonné, il est ensuite pour partie détruit et sert de carrière. Il est actuellement l'objet d'un projet de restauration.

---

<sup>32</sup> Responsable d'opération. Associée CNRS Traces-Terrae. [Florence Guillot](#)

<sup>33</sup> Coprésident du Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn. [CDAT](#)



Mots-clefs: château, résidence aristocratique, fortification collective, seigneurie châtelaine, Albigeois, Tarn, étude du bâti, époque médiévale

Non loin à l'est d'Albi et de Lescure d'Albigeois (fig. 1), le château de la Bastide-des-Vassals sort de l'ombre grâce à une publication du *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* en 1923. Le lieutenant-colonel Louis François Justin Briussel se retire à Albi ayant atteint la limite d'âge et après la bataille de Charleroy. C'est l'occasion pour lui de faire des relevés des « forts » qu'il admire aux environs de la ville. De 1921 à 1928, rosette à la boutonnière, il décrit plusieurs édifices militaires à portée de vélo (château de Mailhoc, de Mauriac, de Castelnau de Levis) dont celui de la Bastide-des-Vassals. Il n'hésite pas à réaliser des plans et des croquis et publie son travail<sup>34</sup>.

Au début des années 2000, Louis Malet publie une large prospection sur le fait castral en Albigeois et une nouvelle topographie de la Bastide-des-Vassals (2006, p. 77-78 et fig. 29).

L'achat du lieu par Philippe Chevalier est suivi dès 2017 par de dynamiques opérations de dégagements, restaurations du moulin et animations coordonnées par une association « La Bastide-des-Vassals ». En parallèle ont lieu les premières études d'archéologie et d'histoire (CDAT 2018, Mathieu 2019)<sup>35</sup>. Une topographie précise est levée (Julien Pech).

Enfin, en 2021 et 2022, deux années de prospections thématiques archéologiques conduites sous l'égide du Conseil Départemental du Tarn ont permis de préciser l'histoire et d'étudier les bâtis de ce site, tout en rassemblant les études du passé. La présente publication vous présente les résultats de cette recherche collective<sup>36</sup>.

## 1. Un nouveau château : pour quoi, pour qui ?

<sup>34</sup> En 1941, Pierre Bayaud en fit un éloge dans la *revue du Tarn* (VII, p. 78-79).

<sup>35</sup> Tous nos remerciements à Jacques Mathieu et au Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn pour leurs travaux et les nombreuses idées et informations dont nous avons largement profité.

<sup>36</sup> Rapports GUILLOT et MENDYGAL et *al.* 2021 et GUILLOT et MENDYGAL et *al.* 2022.

Recherches menées par Florence Guillot (dir.), Christophe Mendygal, Nicolas Poirier et Carine Calastrenc, avec les contributions de Julien Pech, Jeannie Cadeilhan, Jeanne Favero, Christine Bénas, Éva Bénas, Philippe Pergent, Philippe Chevalier, Daniel Gol, Louis Falgayrac, Salomé Pignon, Cassandra Vrigneau, Tom Sidaine, Arnaud Gotti, Jacques Mathieu, Jean-Louis Enjalbert, Bernard Valette, Marie-Claude Valette, Aimé Rhejjou, Jacques Griffon et Pierre Fevre. Avec l'aide du Service Régional de l'Archéologie (Occitanie), de la Région Occitanie et du département du Tarn.



Quand on découvre la Bastide-des-Vassals, on est forcément étonné par la situation de la fortification. Le cadre — un château « perdu » dans une forêt — est fort romantique. Nichée sur le flanc d'une petite et profonde vallée sinueuse — petit affluent en rive droite du Tarn un peu en amont d'Albi, le château disparaît presque dans la forêt qui l'encercle (fig. 2). À l'occasion d'un léger et vague replat sur une crête peu marquée, une quarantaine de mètres au-dessus de la rivière, mais cent mètres sous le plateau, on a tranché un relief d'un fossé sec pour isoler un peu moins de 700 m<sup>2</sup> (fig. 3). Subsistent tant bien que mal des vestiges d'une grosse tour maîtresse — qui seule dépasse par-dessus la canopée — et quelques pans de murs : deux portes presque identiques, peut-être des terrasses, des murets, des tas de pierre et des broussailles. Aux pieds de l'ouvrage, au fond de la vallée, coule le Lézert. On y découvre un moulin en ruine et un pont en pierre.

La localisation ne permet pas à proprement parler une véritable domination par la verticalité, puisque le site est lui-même surplombé par les flancs de la vallée et par un plateau. Mais le monument expose tout de même un certain perchement, un peu comme si on l'avait voulu symbolique et démonstratif. Surtout, l'emplacement n'est nullement stratégique, pas plus que la vallée n'apparaît avoir pu être le site d'une seigneurie foncière et économique d'importance : tout au contraire. Nous avons traqué des indices anciens, mais nos prospections de terrain et nos recherches documentaires n'y ont quasiment rien découvert : quelques anciens prés, de petits bâtiments agricoles isolés et fort peu nombreux, un autre moulin peut-être... Les prospections de Daniel Gol (2021) n'indiquent pas de travaux miniers d'intérêt ou d'ampleur, sauf quelques exploitations isolées, éloignées de la Bastide-des-Vassals et non datées. Une extraction de fer au moins antique<sup>37</sup> est située proche de la confluence avec le Tarn, mais, elle est finalement bien trop éloignée de la Bastide-des-Vassals pour qu'on propose qu'elle y soit liée. Le moulin de la Bastide-des-Vassals, situé au pied de la fortification conserve des bâtis qui sont tous largement postérieurs au Moyen Âge. Les éléments datants des murs y confirment les marques de fleuret dans les fondations. Ce moulin n'est pas documenté avant 1781 et est absent du compoix de Saint-Grégoire à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (253EDTCC1, AD81<sup>38</sup>). Au-dessus de la petite vallée de la Bastide-des-Vassals, le plateau de Saint-Grégoire est un terroir bien difficile. Des sols peu fertiles hébergent des habitats dispersés, certes socialement polarisés par un réseau d'églises médiévales, mais très largement concurrencés à compter du XIII<sup>e</sup> siècle par la réussite des bourgs commerciaux du secteur : Lescurre, Saint-Juéry... Albi aussi. Et pourtant, sans que nous puissions disposer d'une explication satisfaisante, la seigneurie de la Bastide-des-Vassals, créée avec son château au cours du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, perdure longtemps, jusqu'au

<sup>37</sup> Nombreux tessons d'amphores visibles sur le terrain (GUILLOT et MENDYGAL et *al.* 2021, p. 32 et suiv.).

<sup>38</sup> AD = archives départementales.



XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. En outre, dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et parce que le château de la Bastide-des-Vassals perd de son intérêt et devient un vieux bâtiment assurément peu confortable, ses seigneurs furent capables de construire un nouveau manoir<sup>40</sup>.

Mais en 1594, le compoix de Saint-Grégoire décrit le château de la Bastide-des-Vassals tel qu'on le connaît actuellement : des chemins de second intérêt atteignent un petit champ, un près, une friche, les ruines du château et la rivière Lézert : le tout est noyé dans la forêt<sup>41</sup>.

Un peu plus de trois siècles avant naissait la seigneurie châtelaine de la Bastide-des-Vassals. Des « reconnaissances féodales » pour l'Albigeois furent assurées par ses vassaux au comte de Toulouse dans les années 1259 à 1261. Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, frère du roi de France, est en place depuis 1249. Pour la nouvelle administration comtale, l'intention de ces reconnaissances était de s'assurer la fidélité du réseau aristocratique local et, en même temps, de constituer un dossier d'actes écrits : une administration rodée et moderne qui rassemblait et conservait des assurances et des preuves. Dans ce cadre, le 14 des kalendes de juin 1261, des nouveaux venus jurent un nouveau château. P. *Vassali, miles*, fils de feu Bertrand *Vassali*, pour lui et *Matfrido Bodrac*, son parent, et P. *Vassali, miles*, fils de feu Amblard *Vassali* pour lui et pour son frère Raimond *Vassali* reconnaissent la *bastida* et son district, situés dans la paroisse de Caussanel<sup>42</sup>, qu'ils tiennent du comte contre 4 livres, le service et la fidélité jurée<sup>43</sup>. À compter de cette date, les seigneurs de la Bastide-des-Vassals sont toujours qualifiés de *dominii* dans les actes. En 1247 et 1248, Pierre *Vassali* et *Matfrido Bodrac* ne l'étaient pas encore (HGL, VIII, col 1433 et col 1209). La seigneurie de la Bastide-des-Vassals a donc été créée entre 1248 et 1261. André Soutou (1987) a aussi finement démontré qu'une obscure « bastide d'*En Coïa* » mentionnée à titre de territoire en 1248 (OURLIAC ET MAGNOU 1985, 23) devait être associée au Chouyre, ruisseau affluent du Lézert à quelques kilomètres en amont de la Bastide-des-Vassals. Cependant, la Chouyre n'est pas le Lézert et, même si elle est possible, l'égalité entre les deux bastides est loin d'être évidente. La bastide d'*En Coïa* pourrait aussi avoir été une autre fondation proche, à peine plus ancienne, mais non aboutie : la preuve que cette vallée, celle du Lézert, est à ce moment-là un secteur d'opportunité pour créer une seigneurie intercalaire aux existantes, mais un secteur difficile.

<sup>39</sup> À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Jean de *Lemosi* est seigneur de la Bastide-des-Vassals (AD81, H695) et, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la femme d'Antoine de Berne est l'héritière de Marie de *Lemosi* (AD81, H306). Il faut attendre 1688 pour rencontrer un de Berne (Guyon), qualifié de seigneur de la Bastide-des-Vassals (AD81, H770). La famille de Berne est résidente du manoir de Cussac sur le plateau de Saint-Grégoire.

<sup>40</sup> Château des Farguettes (Crespinet).

<sup>41</sup> 253EDTCC1, AD81, f° 95, 96, 99, 107, 117, 128, 147, 216, 217, 305, etc.

<sup>42</sup> Au nord de la commune de Saint-Grégoire.

<sup>43</sup> Édition par Edmond Cabié (1900, p. 93) d'après un acte conservé aux Archives Nationales : 3J316, Toulouse, VII, n° 112.



Pourquoi créer des seigneuries châtelaines au cœur du XIII<sup>e</sup> siècle en Albigeois ? Le contexte géopolitique après le traité de Meaux-Paris (1229), puis la captation du comté de Toulouse par le frère du roi de France (1249) est forcément propice à des évolutions des réseaux des fidélités aristocratiques. En Languedoc, l'époque est encore celle des faidits et le pouvoir d'Alphonse de Poitiers est à la fois nouveau et critiquable. Les aristocrates en place en Albigeois sont des familles qui étaient depuis des générations les fidèles des Raimondins ou des Trencavel. La relation entre l'administration française et ces grands seigneurs ne pouvait donc être que méfiante ou au mieux, prudente. Dès lors, s'appuyer sur de nouvelles familles — et de nouveaux châteaux ou bourgs castraux — est essentiel pour asseoir durablement localement le nouveau pouvoir, ses usages et surtout ses droits. Dans ce cadre, l'exemple du lignage Alaman est une célèbre réussite exceptionnelle (HIGOUNET 1956). Celui des Vassal l'est évidemment bien moins, car leur prospérité est toute relative. Mais l'histoire et le devenir de ces deux groupes aristocratiques au cours du XIII<sup>e</sup> siècle n'en sont pas moins très comparables. Les Vassal et Matfred Brodrac/Boldrac ne sont pas des inconnus, mais bien des parvenus qui profitent de l'opportunité des évolutions géopolitiques du moment. Ces coseigneurs fondateurs sont parents et donc se connaissent bien et surtout forment un groupe solidaire. En 1261, la nouvelle coseigneurie de la Bastide-des-Vassals est composée de deux parties, deux branches du lignage des Vassal : Pierre — qui agit pour son parent Matfred Bodrac, et un autre Pierre — qui agit pour son frère Raimond. On repère ces lignages alors qu'ils semblent déjà disposer de droits seigneuriaux fonciers au début et au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle autour de Montdragon (81) et du prieuré de la Salvetat (81). Leurs ancêtres, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, débutent des donations pieuses et construisent ainsi une démarche aristocratique<sup>44</sup>. Pierre *vassali* et Matfred *Boldraco* sont aussi témoins de l'abandon par Trencavel de ses biens au roi de France en 1247 (HGL, VIII, col. 1209)<sup>45</sup>. Ils sont alors des *militēs castri* dans l'entourage des seigneurs

<sup>44</sup> 1204 : Isarn Boudrac : acte n° 218736 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218736/>. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010. Cet acte concerne la vente d'une partie d'un moulin qui est proche de la Salvetat.

<sup>45</sup> Ils sont à nouveau associés en 1266 (*dominus Pierre Vassali de Botaria et le dominus Matfred Borac, milites*, GALLACHER 1978, 21), témoins pour la Salvetat. En 1266, *Matfre Boudrac d'a Montdrago* (acte occitan) dote sa fille *Finas* et l'église Saint-Pierre de la Salvetat de divers biens dont la moitié des moulins sur le Dadou (acte n° 218747 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. [Telma]. [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartaegalliae/charte218747/>. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010). Ratification de la dotation par Lambert de Monteil, seigneur de Lombers : acte n° 218748 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. [Telma]. [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218748/>. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010). Le même (*Matfre Boudrac*, acte occitan) est à nouveau témoin d'un acte de la Salvetat en 1271,



de Lombers<sup>46</sup>. On observe les Vassal plus anciennement dans d'autres fonctions. Durant plusieurs générations, depuis au moins le début du XIIe siècle, ils furent des commis d'administration des vicomtes Trencavel<sup>47</sup>. Pierre Vassal d'Albi est même viguier de Carcassonne pour le vicomte en 1183 (HGL, VIII, 351 et 353) (fig. 4). Vassal et Boldrac/Bodrac<sup>48</sup> sont des lignages nommés à partir de sobriquets. Issus d'une élite commune, dévoués commis d'administration et *milites*, profitant de manière opportune des changements politiques en cours, ils s'associent à quatre pour réussir cette fondation qui leur permet de devenir des *dominii*. Proches des Lombers, il faut aussi envisager que ces *milites* de Lombers, Pierre et Raimond Vassal, fils d'Amblard, Matfred Boudrac ou ces *miles* de Saint-Juéry, Pierre Vassal, fils de Bertrand, aient pu être plus ou moins téléguidés pour asseoir une nouvelle seigneurie châtelaine fidèle des capétiens en créant la « bastide » des Vassals par le seigneur de Lombers, Lambert de Monteil - dont Philippe de Montfort, frère de Simon - est justement le suzerain en 1260.

Ce nouveau château prend le nom de « bastide », ce qui n'implique aucunement que sa construction se soit accompagnée d'un programme de peuplement. Si l'opération Lidar - menée par Nicolas Poirier et Carine Calastrenc<sup>49</sup> - a repéré quelques aménagements autour du château, ils sont peu étendus et surtout très frustes et l'étude des bâtis propose qu'il s'agisse d'aménagements défensifs réalisés dans l'urgence au XVe siècle et non pas d'habitats pérennes. Cette construction n'a rien de comparable avec les bastides des alentours comme Villefranche d'Albigeois (1269), Valence (1278) ou même Arthès (fondée au XIVe siècle). La Bastide-des-Vassals ne prend pas non plus la forme d'une bastide rurale, telles que connues en Pyrénées et piémonts des Pyrénées au début du XIVe siècle. C'est un château isolé. Une « bastide » au XIIIe siècle, c'est d'ailleurs une fondation, une nouveauté, et avant tout : une juridiction, un territoire. En 1261, le district de la Bastide-des-Vassals est en effet mentionné en même temps que la bastide (*nos tenere a dicto dom. comite bastidam nostram cum districtu suo*) : ce qui est

---

qui mentionne *R. Vassal donzel* et il y teste aux côtés de *W. Gasc* fils d'Arnaut Gasc (arbitrage à propos d'un bien sur le Dadou, GALLACHER 1978, 31).

<sup>46</sup> Des membres de ce lignage paraissent avoir été *milites* à Saint-Juéry au XIIe siècle. En 1165, un accord a lieu entre Adémar de Nérac et d'autres (dont U. de *Lescura*) et le vicomte Trencavel à la suite de la construction du *castrum* de Saint-Juéry. Parmi les 8 *milites castrum* qui font hommage à Adémar de Nérac (sauf pour les fidélités au vicomte et à l'abbé) pour le *castrum* de Saint-Juéry (81) on relève : *Petrus Vassalus*, *Bertrandus Vasal* et *Bertrandus Vassalus*. En outre, parmi les témoins de l'acte, on relève *Petri Vassali* et *Ugonis* son fils (HGL, V, col 1287-8)

<sup>47</sup> Isarn Vassal, 1124, DOVETTO 1997, actes 52 et 53.

<sup>48</sup> Occitan : bourbe, boue, mare sale.

<sup>49</sup> UMR 5608 TRACES — Plateforme Archéosciences - Plateau Topographie-Géomatique-Imagerie-3D.



nouveau ce n'est pas uniquement le château, mais bien le territoire qu'il gère et domine.

Le monument qui est construit dans le second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle est d'un classicisme qu'on pourrait qualifier d'archaïque. C'est probablement une résidence aristocratique, mais c'est avant tout un faire-valoir : la preuve matérielle de l'ascension sociale de ce groupe au rang de seigneurs châtelains. Sa grammaire architecturale est donc ostentatoire. La tour maîtresse est surdimensionnée par rapport à la plateforme castrale. Elle domine le centre du fossé et est construite sur un tertre taillé dans le substrat rocheux (fig. 5). C'est une tour carrée massive et haute, très imposante, mais de morphologie nullement novatrice pour le XIII<sup>e</sup> siècle. Si l'on s'en tient aux deux murs qui subsistent, ses aménagements sont plutôt simples : entrée à l'étage, deux étages planchéiés, une fente de jour à simple ébrasement à l'étage, le tout à partir de moellons autochtones difficiles à tailler (fig. 6). L'entrée dans la plateforme castrale est plus soignée, porte ou petite tour-porte à double arcature en ogives en tiers point et surbaissée (fig. 7). On y accède de plain-pied. Elle accueille le visiteur par un bâtiment élancé aux arcatures modernes et la tour maîtresse massive le domine. L'enceinte pourrait bien avoir alors été continue et à peu près rectiligne au-dessus du fossé, mais elle est inexistante sur les autres faces du château. Des pierres d'attente trahissent qu'elle a été prévue, mais jamais terminée, donc témoignent des problèmes de financement du gros œuvre initial. Sans enceinte continue, d'organisation archaïque, le site est bien peu défensif. Mais l'objectif n'est pas là.

## 2. Un vieux château : une aubaine pour se mettre à l'abri

La seigneurie de la Bastide-des-Vassals est toujours en partage au début du XIV<sup>e</sup> siècle (AD81, H674, 6). Confirmant que la coseigneurie originelle était hiérarchisée, le souvenir de Pierre *Vassali* — fondateur — se perpétue jusqu'en 1485. Il s'agit sans nul doute de Pierre, frère de Raimond et fils d'Amblard. À cette époque la seigneurie de la Bastide-des-Vassals est encore désignée en tant que « terre de Pierre Vassal » (BnF Doat<sup>50</sup>, vol. 113, f° 183). Des membres du lignage des Vassal sont connus jusque dans le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle (AD81, H674). Néanmoins, dès 1393, un certain Raimond Gasc porte la titulature de « coseigneur de Taïx, de Besellé et la Bastide-des-Vassals » (AD81, H770). Cette famille pourrait avoir récupéré les droits de Matfred Boldrac, car un certain *W. Gasc*, fils d'Arnaud Gasc agit à ses côtés au cours d'un arbitrage mené par R. Vassal pour le prieuré de la Salvetat en 1271 ; peut-être sont-ils parents<sup>51</sup>. Affublé d'un sobriquet, le lignage des Gasc est issu d'un

<sup>50</sup> BnF Doat = Bibliothèque Nationale de France, fonds Doat.

<sup>51</sup> Acte n° 218756 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218756/>. Date de mise à jour : 07/10/13. Première version : 10 juin 2010.



cadre socioculturel analogue à ceux des Vassal et Boldrac : il s'agit de nouveaux châtelains et *dominii*.

Et c'est justement Guillaume Gasc, seigneur de la Bastide-des-Vassals, qui obtient en 1439 le droit de « fortifier et empierrer la dite place » qui est alors « inhabitable » (AD81, 1J16). L'étude des bâtis a bien caractérisé les nombreux travaux réalisés dans l'extrême urgence qui correspondent à cette charte.

Mais l'archéologie des bâtis a aussi révélé que d'autres transformations avaient eu lieu avant 1439, sans qu'on arrive à savoir exactement quand ni pourquoi. Peut-être parce que le monument initial était insuffisamment défendu, et donc probablement dans le cadre des conflits à la fin du Moyen Âge, le château fut en effet complété de constructions dont l'objectif défensif est cette fois-ci bien clair. On érigea une seconde porte — interne — associée à un haut mur qui formait presque chemise au pied de la grosse tour et fermait et défendait un *caput castris* d'un peu moins de 150 m<sup>2</sup> de superficie (fig. 8, 9 et 10). Directement surplombé et défendu par la tour maîtresse, ce petit réduit fortifié renforçait la défense à moindres frais par rapport à l'effort qui aurait été nécessaire pour construire une enceinte enveloppante et continue tout autour de la plateforme castrale. Pour bâtir cette nouvelle entrée, le soin qu'on prît à imiter la première porte atteste que la seconde fut aussi une commande seigneuriale — dans une démarche ostentatoire — et non pas un ouvrage érigé dans l'urgence. Cependant, s'ils sont soignés, les caractères du bâti de cette enceinte interne et de son entrée le sont un peu moins que l'étaient ceux de la première porte : le mortier de chaux est bien moins dense, les assises, les piédroits et les arcatures sont plus irréguliers, la jointure des deux arcatures n'est pas chaînée, les pierres de pose du cintre sont très débordantes, le bourrage du mur est bien moins soigné, etc. La construction de ce réduit fortifié impliqua la réorganisation des espaces aux pieds sud-est et sud-ouest de la tour maîtresse ; réorganisation dont on repère qu'elle comprenait différents aménagements sur planchers. Ils sont trahis par des empochements façonnés dans les vieux murs de la tour maîtresse, et maçonnés dans le nouveau mur de la nouvelle porte (fig. 11). Vu l'étroitesse des espaces disponibles au nord de la nouvelle porte, les étages du bas, situés derrière le mur, pourraient avoir été dédiés au stockage. À l'intérieur, le long du M7 juste à gauche après être entrée dans le réduit, la circulation suivait un passage couvert ou comportait une seconde porte. Plus loin, la destruction des murs ne permet pas de connaître l'organisation de ce quartier haut au pied de la tour. Un autre étage planchéié, plus élevé, qui surplombait les deux côtés de la nouvelle porte indique certainement la proximité du sommet du M7 et surtout sa mise en défense. La porte était d'ailleurs équipée d'encoches permettant d'y ajouter une bretèche. Elle était aussi perchée au-dessus de la circulation dans la plateforme castrale. Imitation de la première, la seconde porte fut donc construite suivant une grammaire architecturale soulignant la puissance des seigneurs locaux, mais cette fois-ci aussi avec de vrais objectifs défensifs.



Bien plus frustes, la grande majorité des bâtis aujourd'hui observables à la Bastide-des-Vassals sont en fait de petits murs en pierre sèche ou au mieux montés à la terre (fig. 12). Ceux qui sont montés à la terre sont ceux qui étaient les plus compliqués à bâtir parce qu'ils sont plus élevés et parce qu'ils étaient des éléments importants de la défense : l'entrée principale (réparation M1b et rétrécissement M5) et un bâtiment quadrangulaire et défensif au nord-est (M9 et M13). Les autres sont en pierres sèches (moellons autochtones). Même s'ils paraissent érigés sans soins, les murs indiquent une maîtrise de cette technique. Peu élevés, ces murs ont été apparemment construits rapidement, voire dans l'extrême urgence. La plupart sont localisés dans la plateforme de l'ancien château. Elle est alors très densément bâtie et on y manque vraiment de place. Dans celle-ci, on érige des murs ou plus souvent des murets, plus ou moins parallèles entre eux, qui organisent des espaces bâtis côte à côte, de plans très éclectiques et majoritairement laniérés. Mais en réalité, la plateforme castrale ainsi aménagée ne livre aucune organisation d'ensemble : l'impression qu'elle livre est qu'on y ajoute des bâtiments, tous différents, comme on peut, où on peut, au plus simple et au plus vite. On repère des aménagements encore plus frustes en dehors du château. Ceux qui sont placés juste sous la plateforme castrale, sur une terrasse perchée dans la pente et sous la protection du château, sont clairement associés à cette phase. Il en existe aussi au-dessus du fossé qui le sont peut-être, mais cela reste à démontrer (fig. 13 et 14). En l'état actuel de nos connaissances, il pourrait alors y avoir eu un ou plusieurs bâtiments au-dessus du fossé, au moins trois ou quatre sous le château et au moins cinq ou six nouveaux dans la plateforme castrale. Ils sont de petites superficies : si l'un d'entre eux atteint presque 30 m<sup>2</sup>, les autres mesurent toujours moins de 20 m<sup>2</sup>, le plus souvent moins de 10. Aujourd'hui écroulés, le manque de soin des bâtis et la faible épaisseur des niveaux de leur destruction impliquent qu'ils n'étaient dotés que d'un unique étage. Le réaménagement de la porte d'entrée pour la fermer, la situation de deux de ces bâtiments (M8 et M9) en surveillance aval et amont de la vallée, la densité des bâtis formant blocs, l'ajout de fragments d'enceinte pour fermer la plateforme castrale assure un objectif purement défensif. L'emplacement du M8 qui gêne la circulation vers le réduit fortifié confirme qu'ils sont postérieurs à la mise en place de la seconde porte. Enfin, la reconstruction de l'entrée principale dévoile que le château était au moins pour partie en ruine lorsqu'on le réinvestit dans l'urgence.

Ce type d'aménagements évoque les périodes de conflits violents, guerre de Cent Ans ou de Religion. Or, il est un acte conservé aux archives départementales du Tarn, qui cadre parfaitement avec cet état des lieux. Au début du XVe siècle, les seigneurs de la Bastide-des-Vassals disposent déjà d'une résidence plus moderne — manoir des Farguettes — ce qui rend possible que le château de la Bastide-des-Vassals ait été en cours de ruine. Conséquence d'une rivalité à propos de l'évêché d'Albi, à la fin des années 1430, les écorcheurs sous la conduite du comte de *Ribadeo* (Rodrigue de *Villandrando*) s'affrontent à ceux de Bernard de Cazillac qui est au service



du roi de France. Robert Dauphin, évêque d'Albi est l'allié du roi de France. Tout près d'Albi et de la Bastide-des-Vassals, les deux rives du Tarn autour de Lescure sont ravagées par les routiers du comte de *Ribadeo* qui prend le *castrum* de Lescure (QUICHERAT 1845 ; HGL IX, col. 1130). En 1434, Cédric Trouche-Marty (2016) a montré que la maison forte des Farguettes, appartenant aux seigneurs de la Bastide-des-Vassals, sert de fortification collective aux villageois des mas alentours contre le versement d'un cens et vingt-deux unités de refuge y sont aménagées (*hostals dedins lo fort*, AD81, 73EDTCC3). En 1439, c'est le tour du vieux château de la Bastide-des-Vassals d'être transformé à cet effet. L'acte n'est malheureusement conservé qu'en partie (AD81, 1J16), mais n'en reste pas moins indiscutable. Compte tenu des services rendus contre les Anglais et avec le conseil de l'évêque d'Albi, le fils du roi de France autorise Guillaume Gasc, seigneur de la Bastide-des-Vassals, son vassal, à fortifier la Bastide-des-Vassals qualifiée d'inhabitable. En partie basse du texte tronqué (parchemin abîmé), on lit la justification de cette opération « pour que les habitants puissent y... [*illisible*]... les bestiaux et choses quelconques ». Les bâtiments vite construits en pierres sèches dans toute la plateforme, ceux aussi qui sont sous la sécurité du château sur la terrasse perchée et peut-être ceux qui sont au-dessus du fossé sont donc des « loges », une fortification collective, construits pour protéger au moins les biens des mas alentours et peut-être les personnes.

C'est la dernière mention d'une occupation du monument et l'étude des bâtis n'a pas décelé de réoccupation.

### 3. Un vieux château en ruine : une aubaine pour construire

La guerre finie, les seigneurs de la Bastide-des-Vassals résidants à la maison forte des Farguettes, puis au manoir de Cussac<sup>52</sup>, le château de la Bastide-des-Vassals perdit tout intérêt et se ruina. Le compoix de 1594 le confirme.

Pourtant quelque chose dérange lorsqu'on observe ses actuels vestiges. La ruine des murs de la tour maîtresse est plus qu'irrégulière : elle est totalement anormale. Deux de ces murs subsistent en élévation sur plus de 11 m de haut, probablement proche de leur couronnement, tandis que les deux autres ont totalement disparu, jusqu'à leurs fondations si l'on en juge par un des sondages menés par le CDAT en 2019 (MATHIEU 2019 et photographies des sondages – non publiées). En outre, étant donnée la hauteur des murs (au moins 11 m + leur couronnement), on attendrait un épais niveau de démolition tout autour de la tour. Or, il n'en est rien : les sondages du CDAT comme l'aspect actuel du tertre indiquent bien la présence de

<sup>52</sup> Le manoir de Cussac dépendait de la famille de Berne. Il livre un aspect des temps modernes, fin XVe siècle ou plutôt XVIe siècle et est un manoir fortifié.



quelques gravats — moellons et pierres taillées, mais en nombre bien insuffisant, pour une épaisseur largement en deçà du mètre. Il ne fait donc guère de doute que les deux hauts murs de la tour ont été délibérément détruits et que la majorité des pierres a été récupérée pour reconstruire quelque chose d'autre. On a d'ailleurs choisi de détruire les murs les plus proches du chemin, plus pratiques pour évacuer les pierres, et non pas les autres. Leur chute a entraîné la destruction d'autres constructions situées en dessous, ainsi le nord de la porte d'entrée et le sud de la seconde porte. On serait tenté de justifier cette destruction par les besoins pour la construction du moulin<sup>53</sup> sous-jacent ou du pont<sup>54</sup>. Si cela reste la seule hypothèse de travail qui vient à l'esprit, nous n'en avons aucune preuve ni aucun indice.

### Conclusion

La Bastide-des-Vassals est une fortification isolée située à l'est d'Albi, dans une étroite petite vallée enforestée. Fondée durant le second tiers du XIIIe siècle, c'est d'abord un territoire, celui d'une nouvelle seigneurie châtelaine. Le nouveau bâtiment est un peu archaïque. Il est le faire-valoir des nouveaux seigneurs et non pas un site défensif. Le contexte géopolitique de l'ascension sociale d'une élite commune, les Vassal et Boldrac, anciens *milites* et commis de l'administration vicomtale, au rang de seigneurs châtelains est à mettre en rapport avec l'implantation de la nouvelle *potestas* en Albigeois, celle d'Alphonse de Poitiers et du royaume de France.

La prospection thématique a montré qu'au cours des deux siècles durant lesquels ce château fut plus ou moins continuellement occupé et utilisé, il fut remanié en grand au moins à deux reprises. Peut-être, parce que le premier château ne comportait même pas d'enceinte continue limitant la plateforme castrale, on ferma d'abord un réduit fortifié au pied de la tour maîtresse d'un haut mur maçonné. Copie de la première porte, son entrée indique une commande seigneuriale et un travail assez soigné, mais cette fois-ci à but défensif. Puis en 1439, le site est transformé dans l'urgence par l'érection de nombre de petites constructions occupant toute la plateforme castrale au pied du précédent réduit fortifié, mais aussi une autre plateforme située sous le château et défendue par ses aménagements et peut-être aussi des secteurs juste en amont du fossé. La défense des biens des mas environnants et peut-être des personnes est l'unique objectif de ces aménagements qui ne suivent aucun plan d'ensemble, mais visent au plus rapide à installer sous la protection de la tour un maximum de bâtiments. Les plus grands et les mieux bâtis assurent la surveillance en amont et en aval et une défense très rustique. La plateforme castrale se densifie totalement de constructions peu soignées et hétéroclites.

<sup>53</sup> Entre la fin du XVIe siècle et 1781.

<sup>54</sup> Après le début du XIXe siècle.



Le site abandonné, puis ruiné, deux des murs de la tour maîtresse ont été délibérément effondrés pour récupérer des pierres, peut-être pour construire le moulin ou le pont qui sont situés sur le Lézert juste sous le château.

### Sources et bibliographie

BRIEUSSEL 1923 : BRIEUSSEL, L.Fr.J. (1923) : Compte-rendu de séance. *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, n° 7-8, p. 199-206.

CABIÉ 1900 : CABIÉ, E. (1900) : *Droits et possessions du comte de Toulouse dans l'Albigeois au milieu du XIIIe siècle*, Albi.

CDAT 2018 : Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn (2018) : *Saint-Grégoire (Tarn). Le castrum de la Bastide-des-Vassals. Activité 2018*. Dactyl. Service Régional de l'Archéologie Occitanie.

DOVETTO 1997 : DOVETTO, J. (1997) : *Cartulaire des Trencavel : analyse détaillée des 617 actes, 957-1214*, Carcassonne.

DÉBAX 2003 : DÉBAX, H. (2003) : *La féodalité languedocienne. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel (XIe-XIIe siècles)*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

GALLACHER 1978 : GALLACHER, D. B. (1978) : *Les chartes de La Salvetat-Mondragon. Textes albigeois du XIIIe siècle*. Montpellier.

GOL 2021 : GOL, D. (2021) : *Travaux miniers anciens de Roc de Luc. Crespinet. Tarn. Rapport de prospection thématique. Mines et matériaux associés dans les Monts d'Alban et le Ségala valencinois*. Dactyl. Service Régional de l'Archéologie Occitanie.

GUILLOT et MENDYGAL et al. 2021 : GUILLOT, Fl. (dir.), MENDYGAL, Ch. avec les contributions de PECH, J., CADEILHAN, J., FAVERO, J., BÉNAS, Ch., BÉNAS, É., PERGENT, Ph., CHEVALIER, Ph., GOL, D., FALGAYRAC, L., PIGNON, S., VRIGNEAU, C., SIDAINÉ, T., GOTTI, A., MATHIEU, J., ENJALBERT, J.-L., VALETTE, B., VALETTE, M.-Cl., RHEJJOU, A., GRIFFON, J., et FEVRE, P. (2021) : *Prospection thématique — 2021. La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire – Tarn)*. Dactyl. Service Régional de l'Archéologie Occitanie.

GUILLOT et MENDYGAL et al. 2022 : GUILLOT, Fl. (dir.), MENDYGAL, Ch., en collaboration avec POIRIER, N., CALASTRENC, C., MATHIEU, J. (2022) : *Prospection thématique — 2022. La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire – Tarn)*. Dactyl. Service Régional de l'Archéologie Occitanie.

HGL : DEVIC, Cl., VAISSÈTE, J. (1872) : *Histoire générale de Languedoc*, Privat, Toulouse.

HIGOUNET 1956 : HIGOUNET, Ch. (1956) : Les Alaman, seigneurs bastidors et péagers du XIIIe siècle, *Annales du Midi*, 68, p. 227-253.

HIGOUNET 1958 : HIGOUNET, Ch. (1958) : Une carte agricole de l'Albigeois vers 1260, *Annales du Midi*, 70, p. 65-71.

MALET 2006 : MALET, L. (2006) : Recherche des sites fortifiés de l'an mil dans le nord et l'est du Tarn et la frange aveyronnaise, *Archéologie Tarnaise*, 13, p. 31-126.

MATHIEU 2019 : MATHIEU, J. (2019) : *La Bastide-des-Vassals. Commune de Saint-Grégoire, Tarn. Compte-rendu des sondages 2019*. Dactyl., Service Régional de l'Archéologie Occitanie.



OURLIAC ET MAGNOU 1985 : OURLIAC, P., et MAGNOU, A.-M. (1985) : *Le cartulaire de la Selve. La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XIIe siècle*, Éditions du CNRS.

QUICHERAT 1845 : QUICHERAT, J. (1845) : Rodrigue de Villandrando, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1845, n° 6, p. 197-238.

SOUTOU 1987 : SOUTOU, A. (1987) : Quelques toponymes tarnais du Cartulaire de La Selve, *Annales du Midi*, 99, n° 177, p. 125-31.

TROUCHE-MARTY 2016 : TROUCHE-MARTY, C. (2016) : Réduits communautaires castraux et mise en défense des mas dans l'Albigeois des XIVe et XVe siècles, *Archéologie Tarnaise*, 18, n° 2.

Figures



Fig. 1. Situation.  
Crédit Florence Guillot.  
Largeur : ½ page

Fig. 2. La Bastide-des-Vassals vue depuis l'est. Crédit Florence Guillot.  
Largeur : page



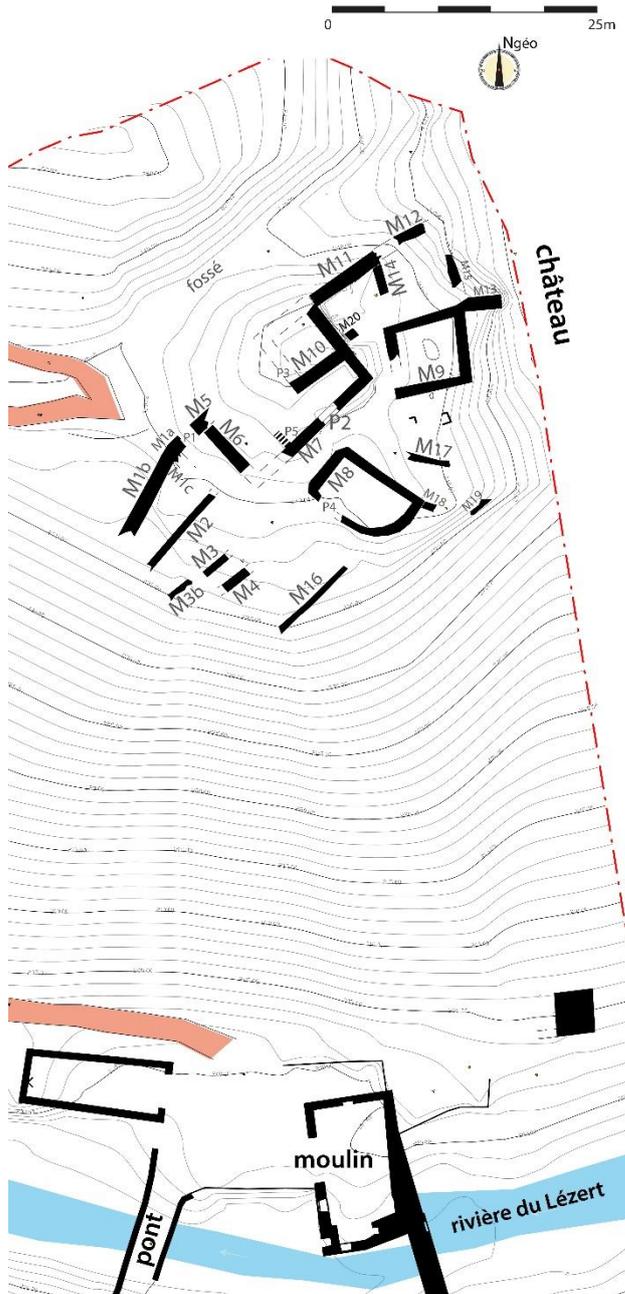


Fig. 3. Plan topographique.  
Crédit Julien Pech (Mozaique Archéologie), modifications par Florence Guillot.

Largeur : ½ page

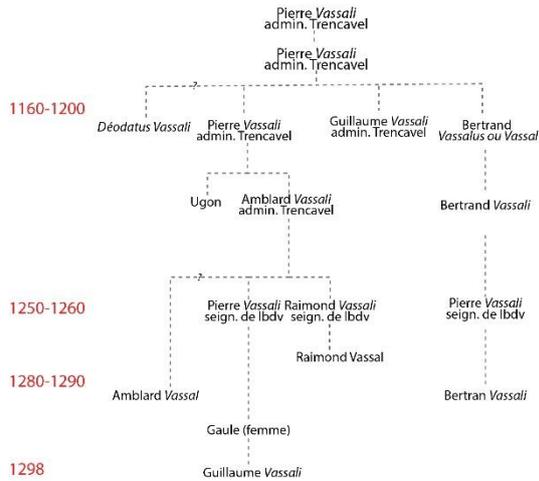


Fig. 4. Proposition de restitution du groupe aristocratique des *Vassali* de la bastide de la fin du XIIe siècle à la fin du XIIIe siècle. Crédit Florence Guillot.

*Largeur : ½ page*

Fig. 5. Organisation schématique du château construit au XIIIe siècle. Crédit Florence Guillot.

*Largeur : ½ page*

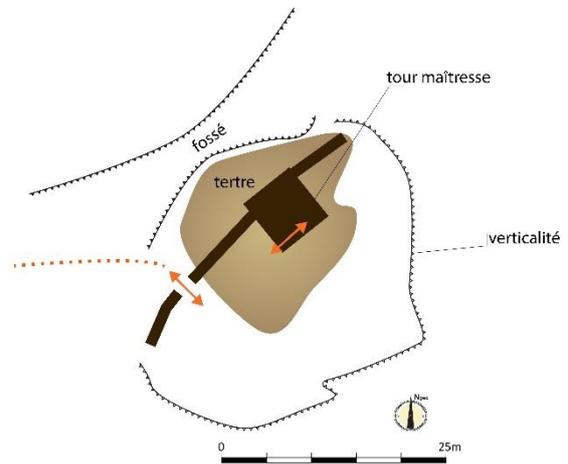


Fig. 6. Parements internes des murs subsistants de la tour maîtresse. Développé de l'orthomosaique de la photogrammétrie. Crédit Florence Guillot.

*Largeur : page*

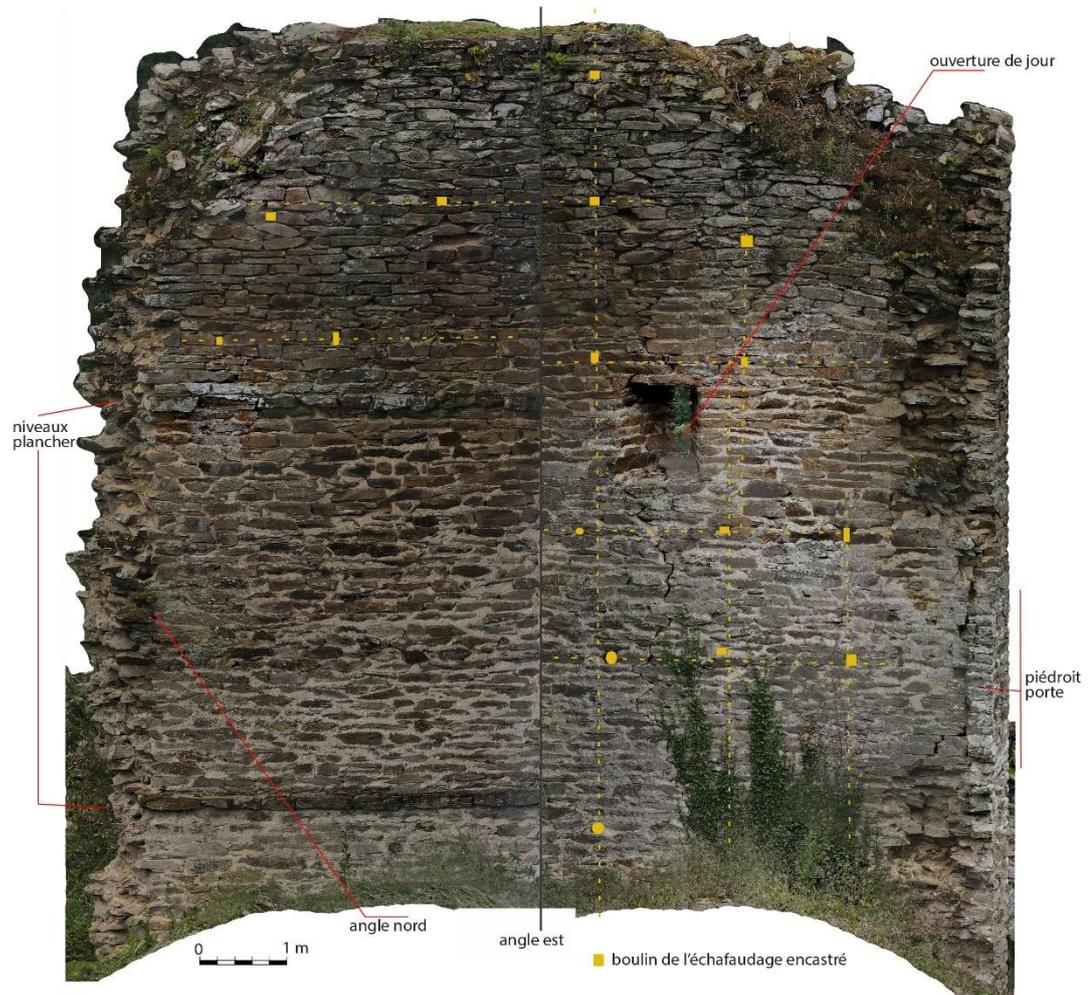


Fig. 7. Phasage de l'entrée : vestiges de porte du château initial (M1a et M1c) et réparations au XVe siècle (M1b). Orthomosaïque de la photogrammétrie du parement interne. Crédit Florence Guillot.

*Largeur : ½ page*

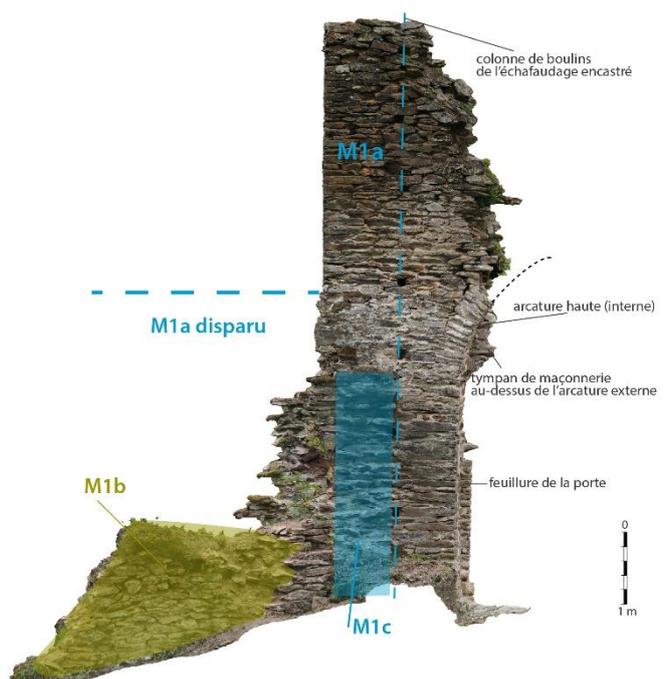




Fig. 8. Porte interne et chemise du *caput castris* au pied de la tour maitresse.  
Crédit Florence Guillot.

*Largeur : page*



Fig. 9. Plan schématique de l'organisation du bâti en phase 2 (seconde moitié  
XIVe siècle ?). Crédit Florence Guillot.

*Largeur : ½ page*

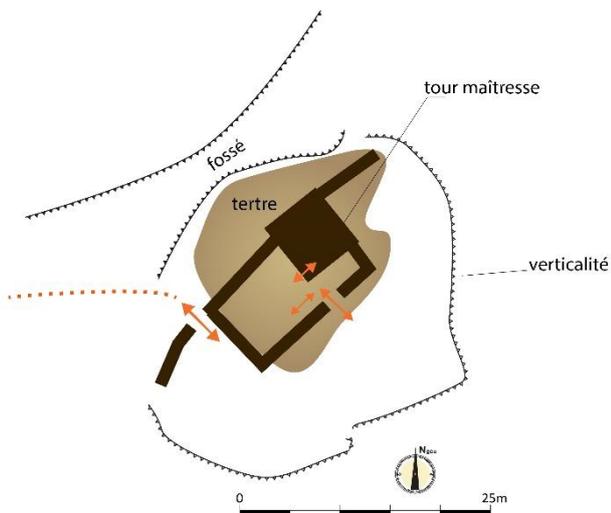


Fig. 10. Phasage des bâtis. Crédit Florence Guillot d'après la topographie de  
Julien Pech.



Largeur : page

- phase 1 - construction (2nd tiers XIIIe s.)
- phase 2 - XIVe s ?
- phase 4 - 1439
- inconnue

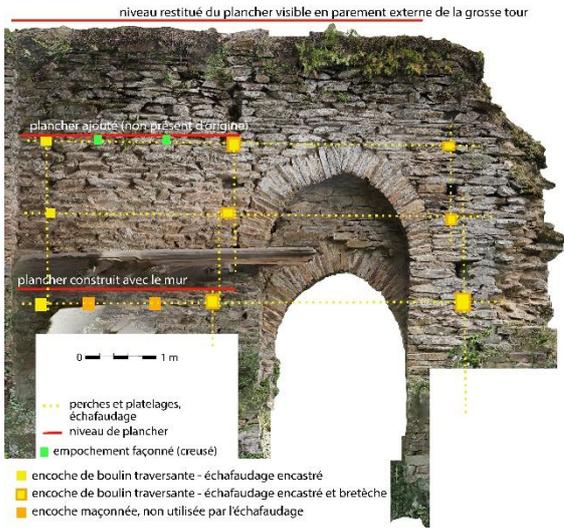
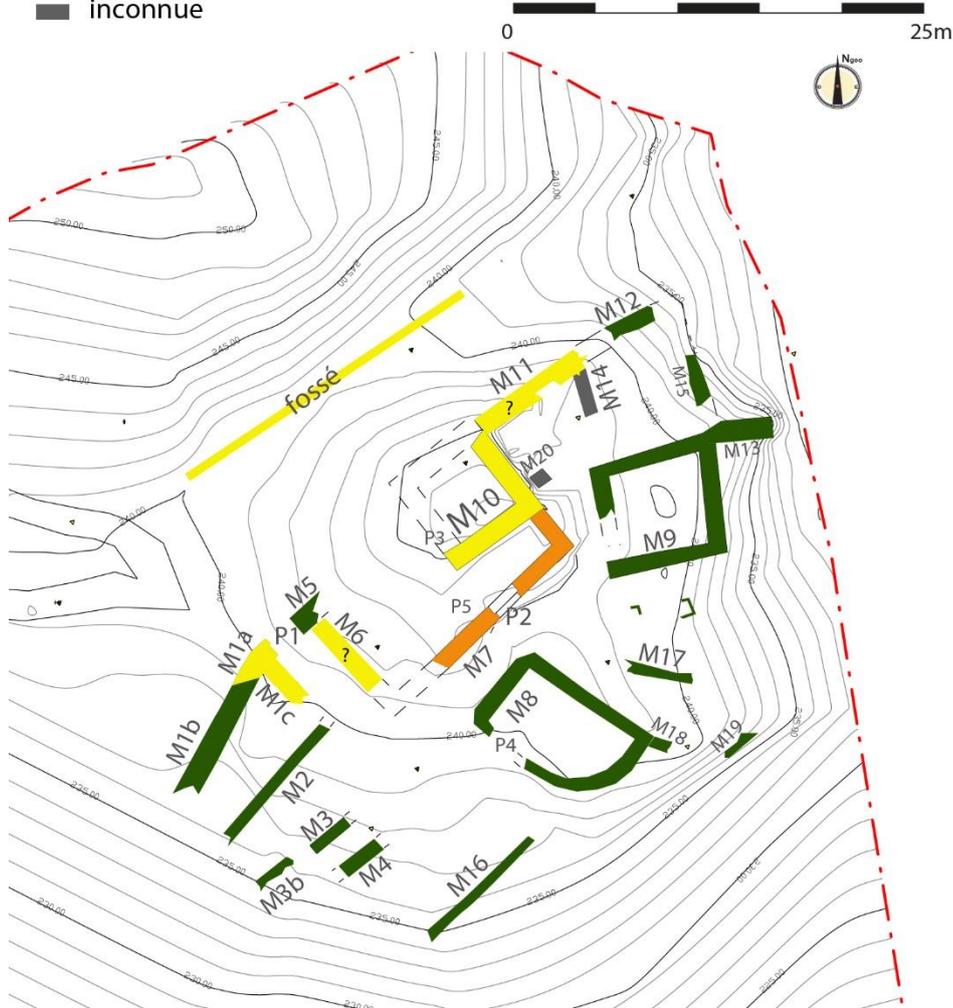


Fig. 11. Nouvelle porte au pied de la tour (P2-M7). Échafaudage et aménagements en interne (entre le mur de la porte et celui de la tour maîtresse). Crédit Florence Guillot.

Largeur : 1/2 page



Fig. 12. Exemples de murs du XVe siècle. En haut, parement interne du M9 face est. Il est monté à la terre. Notez l'ouverture à simple ébrasement et l'encoche au-dessus qui pourrait être celle d'un hourd car ce mur est en situation d'enceinte de la plateforme castrale. En bas, parement interne du M8, face ouest, et pilier taillé de son entrée. Ce mur est en pierres sèches. Crédit Florence Guillot.

*Largeur : ½ page*



Fig. 13. Analyse des espaces sur le traitement du levé lidar de Nicolas Poirier et Carine Calastrenc, mission du 08/03/2022 — Vizualisation for Archaeological Topography (VAT) (RVT).

*Largeur : page*

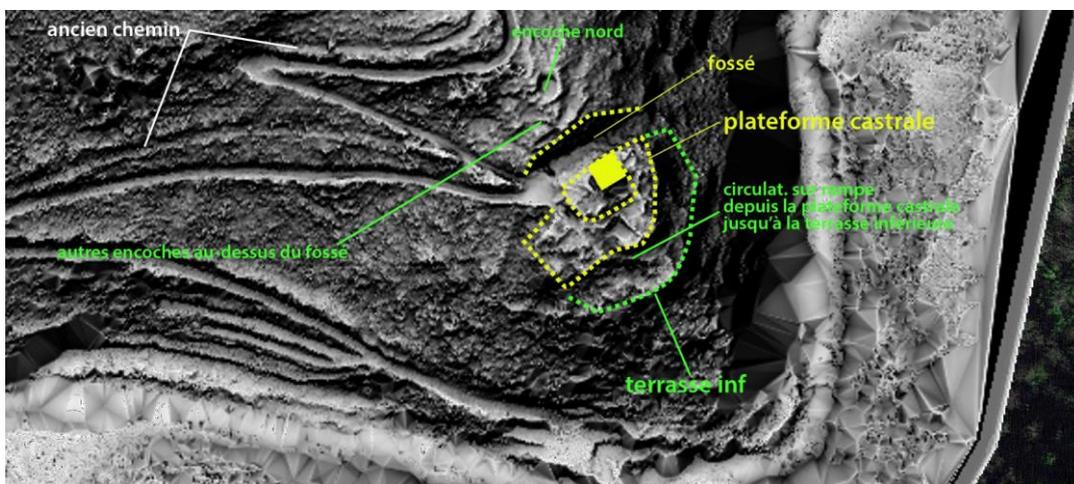
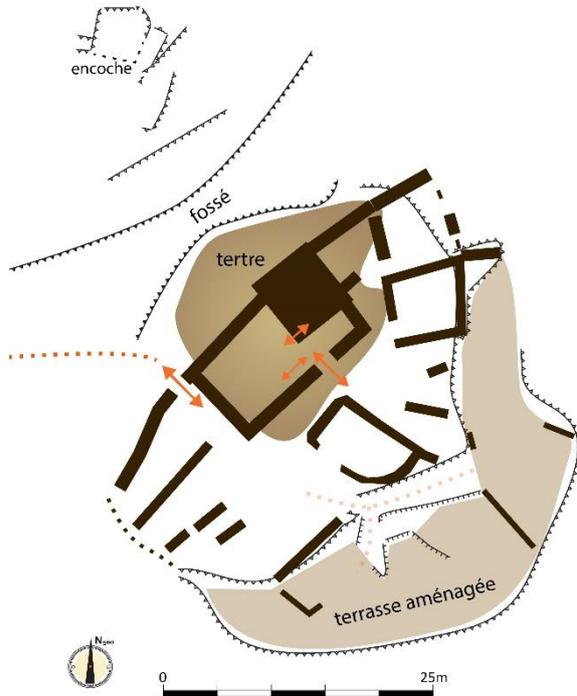




Fig. 14. Plan schématique de l'organisation du bâti en phase 4 (proposée vers 1439). Crédit Florence Guillot.

*Largeur : ½ page*





## Notice scientifique

La Bastide-des-Vassals est située dans une vallée affluente en rive droite du Tarn et en amont d'Albi. Le site est composé d'un moulin et d'un pont sur la rivière Lézert, dominés une quarantaine de mètres au-dessus par une fortification médiévale érigée sur une crête en flanc de vallée.

Perdu dans une vallée aujourd'hui isolée et enforestée, ce château sort de l'obscurité à la faveur d'une publication du *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* en 1923. Son achat par un particulier est suivi dès 2017 par des opérations de dégagements, restaurations du moulin et animations coordonnées par une association « La Bastide-des-Vassals ». En parallèle ont lieu les premières études d'archéologie et d'histoire.

En 2021 et 2022, sous l'égide du Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn a eu lieu une prospection thématique sur ce site. Ont eu lieu de longues recherches documentaires fructueuses, des prospections du territoire dominé par le château, un levé Lidar du monument et de ses abords et des levés photogrammétriques des vestiges en élévation suivi d'analyses du bâti et des espaces.

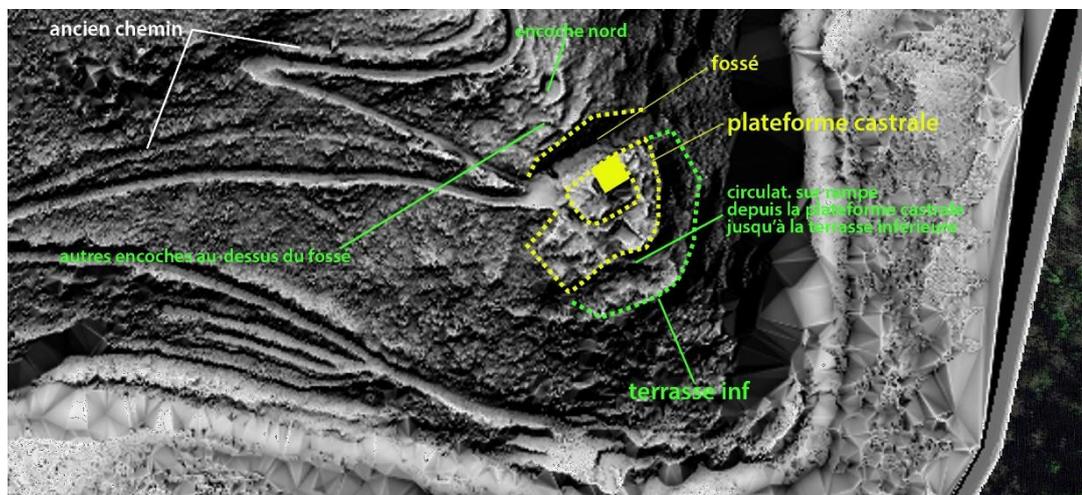
Le site est constitué d'une tour maîtresse quadrangulaire en situation sommitale dominant un fossé sec barrant une crête et quelques bâtiments et murs d'enceintes. Deux portes sont partiellement conservées. Quelques rares encoches, retailles du substrat rocheux et murets indiquent des structures à l'extérieur de l'enceinte au plus près du château, juste au-dessous et au-dessus de la plateforme castrale, et ses aménagements sont visibles sur le nuage de points Lidar qui a été levé en 2022.

Fondée durant le second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, entre 1248 et 1261, la Bastide-des-Vassals est d'abord un territoire, celui d'une nouvelle seigneurie châtelaine. Le nouveau bâtiment est un peu archaïque : un fossé isole quelques 700 m<sup>2</sup> sur une crête en flanc de vallée, une tour centrale surdimensionnée le domine ainsi que la plateforme castrale enveloppante. Une porte de qualité complète le monument. Le chantier de construction est en fait inachevé, l'enceinte n'est pas érigée tout autour de la plateforme ; on l'arrête en prévoyant des harpages d'attente qui ne seront en fait jamais utilisés. Ce monument est le faire-valoir des nouveaux seigneurs et non pas un site défensif. Le contexte géopolitique de l'ascension sociale d'une élite commune, les Vassal, anciens *milites* et commis de l'administration vicomtale, au rang de seigneurs châtelains est à mettre en rapport avec l'implantation de la nouvelle *potestas* en Albigeois, celle d'Alphonse de Poitiers et du royaume de France.



La prospection thématique a montré qu'au cours des deux siècles durant lesquels ce château fut plus ou moins continuellement occupé et utilisé, il fut remanié en grand au moins à deux reprises. Peut-être, parce que le premier château ne comportait même pas d'enceinte continue, on ferma d'abord un réduit fortifié au pied de la tour maîtresse d'un haut mur maçonné. Copie de la première porte, son entrée indique une commande seigneuriale et un travail assez soigné, mais cette fois-ci à but défensif. Puis en 1439, le site est transformé dans l'urgence par l'érection — en pierres sèches ou au liant d'argile — de nombre de petites constructions occupant toute la plateforme castrale au pied du précédent réduit fortifié, mais aussi une autre plateforme située sous le château et défendue par ses aménagements et peut-être aussi en amont du fossé. La défense des biens des mas environnants et peut-être des personnes est l'unique objectif de ces aménagements qui ne suivent aucun plan d'ensemble, mais visent au plus rapide à installer sous la protection de la tour un maximum de bâtiments. Les plus grands et les mieux bâtis assurent la surveillance en amont et en aval et une défense très rustique. La plateforme castrale se densifie totalement de constructions peu soignées et hétéroclites.

Une fois la guerre finie, le site abandonné, puis ruiné, deux des murs de la tour maîtresse ont été délibérément effondrés pour récupérer des pierres, peut-être pour construire le moulin ou le pont qui sont situés sur le Lézert juste sous le château.



*Fig. Situation des ensembles spatiaux — traitement VAT avec RVT depuis le MNT réalisé par Nicolas Poirier et Carine Calastrenc.  
Crédit Florence Guillot.*



## Conclusion et perspectives

Les résultats de la prospection thématique ont permis de proposer un phasage et une histoire des bâtis et des espaces à la Bastide-des-Vassals. Utilisant uniquement des vestiges en élévation, ce phasage est probablement partiel et pourrait s'avérer plus compliqué si des bâtis étaient dégagés ou si les sols étaient étudiés.

Les conclusions scientifiques des deux années de prospections thématiques sont rédigées ci-dessus, dans le projet de publication.

Gênée par la réelle dangerosité des hauts murs du château, l'étude du bâti doit sa réussite à l'usage d'un drone. L'enjeu pour la connaissance du site reste celui de la conservation du lot d'images produit, pour garder un état des lieux avant restauration. Il faut stocker les images natives (12 Go), et les exports montés en photogrammétrie sont moins utiles, car les logiciels de montage iront en s'améliorant et il faudra pouvoir remonter les données à partir des images d'origine non traitées. Ces fichiers images ont été livrés avec ce rapport.

Ces observations du bâti ont été complétées par un levé Lidar (Nicolas Poirier et Carine Calastrenc) et s'appuie sur une topographie de qualité (Julien Pech).

Parmi ces données, quelques manques dus à la végétation devront, si possible, être mieux documentés lorsque les travaux de restauration auront lieu. Et surtout, il devra être réalisé et conservé des prélèvements de mortiers de chaux complémentaires, ceux des murs que nous ne pouvons pas approcher pour l'instant.

Car c'est surtout l'état sanitaire du monument qui entrave la recherche sur son histoire et qui représente une menace urgente. Monsieur Patrick Gironnet — architecte des Bâtiments de France du Tarn — l'a clairement décrit, et lorsqu'on observe les images drone des parties hautes de la tour maîtresse, on mesure le très mauvais état de certains des murs et l'extrême urgence de la situation. C'est pourquoi un projet de restauration est en cours. Espérons que malgré les problèmes liés à son financement il aura lieu au plus vite, car certains coups de sabre dans les murs font craindre des effondrements majeurs.

Les résultats de l'étude des bâtis à la Bastide-des-Vassals ont montré l'importance des constructions qui ont eu lieu dans l'urgence à la fin de la guerre de Cent Ans. Ces murs en pierres sèches ou montés à la terre, ces multiples bâtiments ajoutés à la va-vite, révèlent une histoire très intéressante, d'autant que fort peu étudiée dans la région par l'archéologie de terrain. C'est probablement cette phase qui ouvre les problématiques les plus intéressantes et les plus originales. Cependant, ces murs — non maçonnés au mortier de chaux — sont aussi fragiles et il faut penser à eux dans le cadre des travaux de restauration qui sont prévus et restreindre les travaux aux seuls grands murs maçonnés serait — de notre point de vue — une erreur. Dans ce site, on ne peut pas préserver les seuls éléments « seigneuriaux », ceux qui brillent : la tour



maîtresse et les portes. Les murs en pierres sèches sont peut-être de simples cabanes mal construites, mais ils n'en sont pas moins une partie importante de l'histoire du site et de celle des populations alentour. Il faut aussi sérieusement chercher à protéger au mieux ces espaces qui ont été récemment la proie de creusements divers, alors que leurs niveaux de sols doivent être peu épais et situés sous peu de gravats, donc en danger.

Pour mieux étudier le site et plus particulièrement cette phase méconnue, on pourrait rechercher en archives des éléments pour préciser l'histoire des conflits du secteur durant la guerre de Cent Ans, c'est-à-dire mieux étudier le cadre géopolitique du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Il faudrait surtout reprendre le débroussaillage et la topographie et l'élargir à la plateforme inférieure et aux pentes entre les deux plateformes. On pourrait aussi, en évacuant les niveaux végétalisés récents et actuels et ponctuellement quelques niveaux de démolition, sans fouiller les sols (dégagements de bâti uniquement), bien mieux comprendre et poursuivre l'étude du monument. Il semble que si la recherche peut se poursuivre, ces méthodes livreraient des informations complémentaires d'intérêt pour l'histoire de ce site et celle des violences au cours la guerre de Cent Ans dans le secteur.

## Sources

### Archives départementales du Tarn :

« Autorisation donnée par le dauphin Louis à Guillaume Gasc, écuyer, de fortifier la place de La Bastide, “dans la bailie de Valence” », 1J16, 1439.

« Cadastre de Crespinet », 1603. 73 EDT CC1.

« Cadastre napoléonien de Crespinet ». 1810. 3P73.

« Cadastre napoléonien de Saint-Grégoire ». 1810. 3P253.

« Carte du diocèse d'Albi ». 1641. 1Fi351/2.

« Chapellenies dont les consuls de Lescure sont collateurs. », 1786. 1J104.

« Commune d'Andouque, moulin », 24 Germinal an XI. N° 6 7S826.



« Compoix de Saint-Grégoire », 1594. 253 EDT CC1.

« Testament d'Antoine Vassal, prêtre de Lescure », 24 avril 1480, 1J104-8.

« 1287-1476. Clergé régulier. Jacobins d'Albi. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent. Rassemblés en 1480-1481 ». H308.

« 1298. Procès entre les consuls d'Albi et Guillaume *Vassali* à propos du paiement des tailles ». 4EDT/FF13.

« 1304-1358. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H748.

« 1402-1430, lausimes par noble *Ramundus Vasconis, donsel*, seigneur de Besellé et de la Bastide-des-Vassals à Bertrand Adémar, coseigneur des Vassals ». E214.

« 1412-1619. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H692.

« 1435-1636. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H695.

« 1434-1633, Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — jacobins d'Albi ». H306, H 320 et H770.

« 1460. Reconnaissances de fiefs appartenant à *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel/castrum de las Fargas* pour lui et pour son frère *Ramon* qu'il représente ». Actes extraits des notes de Guillaume Mercadier, prêtre et notaire, par Jérôme Stéphane, notaire royal. E213.

« 1606 (rédigé en. Inventaire des archives du couvent des Fargues à Albi, 1292-1790 ». H674.

« 1715-1717. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H746.



-----

***Chartae Galliae:***

« Sicard de Cambon vend sa part du moulin de Malamort à Bernard de Tanas et à Bernard Fabre, moyennant 150 sous. Ramon Salamon, seigneur de Sicard, ratifie le transfert », 1204. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218736/>.

« Matfre Boudrac, à l'occasion de la profession de sa fille Finas, la dote de divers biens, dont la moitié des moulins qu'il possède sur le Dadou. », 1266. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218747/>.

-----

« Ratification de la dotation précédente (cf. n° 23a) par Lambert de Monteil, qui prend toute responsabilité au cas d'une confiscation des biens. », 1266. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218748/>.

« La prieure Riche dispute la propriété d'une terre située sur la rive droite du Dadou, avec Bertrand et Ameil Albert, porte-paroles des enfants de Guilhem de Gontaut. Un arbitrage de trois personnes tranche l'affaire, en divisant la terre disputée. », 1271. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218756/>.

« Roger, vicomte de Béziers, donne en alleu à Guilhem de Villespassants, à son épouse Alamande et aux siens le droit, le fief et le *dominium* qu'il possédait dans la villa de Marcorignan et son territoire, situé dans le territoire de Narbonne, près de l'Aude et de l'Orbieu, que Déodat de Boussagues tenait de lui. », 1188. Paris, BnF, collection Doat, vol. 59, fol. 114r-115r (copie d'érudit). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte628867/>.

« Inventaire des biens de la succession de Sicard Alaman fils, fait à la requête de Bertrand de Lautrec, son héritier. », 1280. Albi, AD 81, cartulaire des Alaman (cartulaire). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte215682/>.

« La prieure Riche cède la borderie de La Rigaudie et ses dépendances à Pierre et Robert Audou, frères, moyennant 2 sous de cens annuel, plus 3 sous d'arrière-acapte que lui doivent Sicard et Arnaud Malacorsa, frères. », 1281. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218761/>.



« Giraude del Pueg, en ajoutant un codicille à son testament, nomme, entre autres bénéficiaires, son mari Pierre et les religieuses de La Salvetat. », 1300. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218811/>.

« Achat de possessions situées dans Senil et Azas, par Sicard Alaman. », 1248. Albi, AD 81, cartulaire des Alaman (cartulaire). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte215698/>.

-----

#### **Doat (BnF):**

——— Vol 105. Recueil de documents concernant Albi (924-1618). Volume III, tome 1. 924-1241.

——— Vol 107. Recueil de documents concernant Albi (924-1618). Volume V, tome 3. 1277-1289.

——— Vol 113. Recueil de documents concernant Albi (924-1618). Volume X. Églises et couvents d'Albi. - FoJ.1. Saint-Salvy (1075 — 1591). - Fol. 67. Dominicains (1332-1559). - Fol. 305. Franciscains (1245-1436). - Fol. 319. Carmes (1311-1588). - Fol. 349. Religieuses de l'Annonciade ; église de Fargues (1329-1618).

**Bonnecombe** — Verlaguet, Pierre-Alois (éd.). *Cartulaire de l'abbaye de Bonnetcombe. Tome I. Cartulaire de l'abbaye de Bonnetcombe Tome I.* Archives historiques du Rouergue 5. Rodez : Impr. P. Carrère, 1918.

**Brunel** — Brunel, Clovis. *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIIIe siècle, publiées avec une étude morphologique.* Genève, 2012.

**Cabié 1900** — Cabié, Edmond. *Droits et possessions du comte de Toulouse dans l'Albigeois au milieu du XIIIe siècle.* Albi, 1900.

**Cabié, Mazens 1883** — Cabié, Edmond, et Louis Mazens. *Un cartulaire et divers actes des Alaman, des de Lautrec et des de Lévis...*, XIIIe et XIVe siècles. Toulouse, 1883.

**Cart. Selve** — Ourliac, Paul, et Anne-Marie Magnou. *Le cartulaire de la Selve. La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XIIIe siècle.* Éditions du CNRS. 1985.

**HGL** — Devic, Claude, et Joseph Vaissète. *Histoire générale de Languedoc.* Toulouse, Privat, 1872.



**Gallia Christiana** — *GALLIA CHRISTIANA, IN PROVINCIAS ECCLESIASTICAS DISTRIBUTA : QUA SERIES ET...* Vol. I. Paris, 1746.

**Salvetat** — Gallacher, Desmond B. *Les chartes de La Salvetat-Mondragon. Textes albigeois du XIIIe siècle*. Montpellier, 1978.

**Trencavel ed** — Dovetto, Joseph. *Cartulaire des Trencavel : analyse détaillée des 617 actes, 957-1214*. Carcassonne, 1997.

**Trencavel ms** — « Cartulaire Trencavel », s. d. Archives de la Société Archéologique de Montpellier, Ms10.

**Valence** — Inconnu. « Documents sur les origines de Valence d'Albigeois », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, août 1892, 2<sup>e</sup> série, vol. 9, 171-75.

## Bibliographie

<https://capa-archeo.fr/labastide-des-vassals-a-saint-gregoire-un-lieu-qui-vaut-le-detour/> consulté le 2 septembre 2020, mise en ligne le 22 avril 2018.

**Inconnu** — Inconnu. « Documents sur les origines de Valence d'Albigeois », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, août 1892, 171-75. Consulté le 11/11/2020 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5747805s#>

**Baud et al.** 1996 — Anne Baud *et al.* *L'échafaudage dans le chantier médiéval. Nouvelle édition* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1996 (généré le 12 janvier 2021). Disponible sur Internet : ISBN : 9782916125329. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1751>

**Béziat 1971** — Adrien Beziat, *Le château de Cussac*, Albi, 1971.

**Bigault de Cozanove 1990** — Bigault de Cozanove, Françoise de. « Tours médiévales entre Tarn et Viaur ». Mémoire de maîtrise. Université Toulouse-le-Mirail, 1990. 2 vol.

**Biget 1979** — Biget, Jean-Louis. « La vicomté d'Ambialet de ses origines à la fin du XIVe siècle ». *Bulletin Société des Arts et Belles Lettres du Tarn*, no 36 (1980 - 1979).

**Brieussel** — *Compte-rendu de séance, Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, n° 7-8, 1923, Albi, 199-206.

**Cabié 1891** — Cabié, Edmond « Les gorges du Viaur », *Revue du Tarn*, VIII (1891, 1890) : 56-60.

**Cabié 1881** — Cabié, Edmond « Etat féodal de la judicature d'Albigeois ». *Revue du Tarn* 3e (1881) : 313 et suiv.

**Carte archéo 81** — Cambon (Chantal), Carozza (Laurent), Devillers (Laurent), Funk (Francis), Gangloff (Nicole), Malet (Louis), Ruffat (Anne), Ruffat (Hervé), Salinier (Jean-François), *Carte Archéologique de la Gaule. Le Tarn. 81*, Candé 1995.



- CDAT 2018** — Inconnu. *Saint-Grégoire (tarn). Le castrum de la Bastide-des-Vassals. Activité 2018. Dactyl.*
- Cros et al. 1999** — Cros, Philippe, Mointron, Philippe et Elari, Samir, *Châteaux, manoirs et logis. Le Tarn*, 1999.
- Débax 2003** — Débax, Hélène. *La féodalité languedocienne. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel (XIe-XIIe siècles)*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2003.
- Débax 2008** — « Des vice-comtes aux vicomtes, des vicomtes aux vicomtés. Hélène Débax, *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Presses universitaires du Mirail, 7-19, 2008.
- Débax 2012** — — *La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge, les coseigneurs du XIe au XIIe siècle*. Rennes, PUR, 2012.
- Débax 2018** — — « Les Trencavel, les comtes de Toulouse et la féodalité en Albigeois (Xe-XIIe siècle) », 123 — 133. Toulouse : Privat, 2018.
- Favier 1986** — *La guerre de Cent Ans*. Vervier : Marabout, 1986.
- Fray 2010** — Fray, Sébastien. « Les milites en pays d'Auvergne et sur ses marges dans la première moitié du Xe siècle d'après la Vita Geraldi », 2010. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00943700>.
- Gol 2021** — Gol, Daniel. « Travaux miniers anciens de Roc de Luc. Crespinet. Tarn. Rapport de prospection thématique. Mines et matériaux associés dans les Monts d'Alban et le Ségala valencinois. » Dactyl. Service Régional de l'Archéologie Occitanie, mai 2021.
- Guérangue-Lozes, Alsac 1986** — Guérangé-Lozes, J, et C Alsac. « Les nappes varisques de l'Albigeois cristallin. Lithostratigraphie, volcanisme et déformations. », *Géologie de la France*, n° 3 (1986) : 309-37.
- Hautefeuille 1999** — Hautefeuille, Florent. « La bastide : une juridiction avant le village. L'exemple du bas-Quercy. », *Les sociétés méridionales à l'Age féodal, Hommage à Pierre Bonnassie*, CNRS édition, p. 141-148, 1999.
- Higounet 1956** — Higounet, Charles. « Les Alaman, seigneurs bastidors et péagers du XIIIe siècle », *Annales du Midi*, 68 (1956) : 227-53.
- Higounet 1958** — Higounet, Charles. « Une carte agricole de l'Albigeois vers 1260 ». *Annales du Midi* 70 (1958) : 65-71. <https://doi.org/10/ghfdg8>.
- Macé 1999** — Macé, Laurent. « Chronique d'une grande commotion : la rivalité entre les comtes de Toulouse et les Trencavel (XIIe-XIIIe siècles) ». *Revue du Tarn* 3e série, n° 176 (1999) : 661-683.
- Malet 1997** — Malet, Louis. « Sites fortifiés de l'an mil : la recherche des "castelas" ». *Albi, Pouvoirs et société en Pays Albigeois, textes réunis par Philippe Nélidoff et Olivier Devaux*. Presses Universitaires de Toulouse 1 Capitole, 1997.
- Malet 2006** — Malet, Louis. « Recherche des sites fortifiés de l'an mil dans le nord et l'est du Tarn et la frange aveyronnaise ». *Archéologie tarnaise*, n° 13 (2006) : 31-126.
- Mathieu CDAT 2019** — Mathieu, Jacques — CDAT. *La Bastide-des-Vassals. Commune de Saint-Grégoire, Tarn. Compte-rendu des sondages 2019., dactyl.*



**Mercadier 1985** — Mercadier, Gabrielle. « Les mottes castrales de l'Albigeois ». Mémoire de maîtrise. Université-Toulouse-le-Mirail, 1985.

**Ourliac, Magnou 1985** — Ourliac, Paul, et Anne-Marie Magou. *Le cartulaire de la Selve. La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XIIe siècle*. Toulouse : CNRS, 1985.

**Pech 2018** — Pech, Julien. « Le château de la Roque, sondages. Saint-Antonin-de-Lacalm (81) ». *Rapport final d'opération. Sondages archéologiques*. Service Régional de l'Archéologie Occitanie, dactyl., février 2018.

**Pech 2019** — Pech, Julien. « Le château de la Roque, sondage n° 5. Saint-Antonin-de-Lacalm (81) ». *Rapport final d'opération. Sondages archéologiques*. Service Régional de l'Archéologie Occitanie, dactyl., décembre 2019.

**Pelegry 2016** — Pelegry, Marion. « Le premier patrimoine de l'abbaye de Saint-Pierre de Salvétat : enjeux et relations avec la noblesse locale (XIe-XIIIe siècles) ». *Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn. Bulletin*, no 70 (2016) : 204-28.

**Quicherat 1845** — Quicherat, Jules. « Rodrigue de Villandrando », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1845, n° 6, p. 197-238.

DOI : <https://doi.org/10.3406/bec.1845.451828>

[www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1845\\_num\\_6\\_1\\_451828](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1845_num_6_1_451828)

**Roland 1876** — Roland, Jules. *Alby pendant la guerre de Cent Ans*, Albi, 1876.

**Soutou 1963** — Soutou, André. « Le nom de ruisseau Le Lézert (Aveyron et Tarn) ». *Revue Internationale d'Onomastique*, 15e année n° 2, juin 1963, 1963. <https://doi.org/10.3406/rio.1963.1801>.

**Soutou 1987** — « Quelques toponymes tarnais du Cartulaire de La Selve ». *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale* 99, n° 177 (1987) : 125-31. <https://doi.org/10.3406/anami.1987.2134>.

**Trouche-Marty 2016** — Trouche-Marty, Cédric. « Réduits communautaires castraux et mise en défense des mas dans l'Albigeois des XIVe et XVe siècles ». *Archéologie Tarnaise* 18, n° 2 (2016).

**Trouche-Marty 2016** — « Villefranche, ville neuve du XIIIe siècle en Albigeois », *Revue du Tarn*, n° 262, été 2021

**Vassal 2019** — Vassal, Vivien. « Rendre plus fort : forcia sive municio vel castrum ». *Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale*, Patrimoines du sud, 10 (2019). <https://doi.org/10.4000/pds.2602>.